

1947

PAUL ACKER

ŒUVRES SOCIALES

DES FEMMES



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

—
1908

Tous droits réservés



BIBLIOTECA
FVNDATIVNEI
VNIVERSITARE
CAROL I.



n^o Curent 28818 Format

n^o Inventar 9559 Anul

Sectia Raftul

OEUVRES SOCIALES

DES FEMMES

DU MÊME AUTEUR

Dispensé de l'article 23. (Librairie Garnier.)

Humour et Humoristes. (Librairie Garnier.)

Petites Confessions. 2 vol. couronnés par l'Académie française. (Fontemoing, éditeur.)

ROMANS

La Petite Madame de Thianges. (Calmann Lévy, éditeur.)

Le Désir de vivre. (Calmann Lévy, éditeur.)

Inov. A. 9559

PAUL ACKER

ŒUVRES SOCIALES

DES FEMMES

341957

31884



DONATIUNEA
EM. PORUMBARU

PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6^o

1908

Tous droits réservés

CONTROL 1953

1961

1956

L

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARA
BUCURESTI
COTA.....28818

B.C.U. Bucuresti



C31884

RC 374106

PRÉFACE

Dans les premiers jours du mois de mai 1906, je me rendis aux bureaux de la *Revue des Deux-Mondes*. Mes rapports avec M. Ferdinand Brunetière se réduisaient à peu de choses jusqu'alors. A dix-huit ans, je l'avais eu pour examinateur de français au concours de l'École normale, et, quelques années plus tard, comme le gouvernement, à cause de ses idées politiques, refusait de le nommer professeur au Collège de France, j'avais tracé de lui, dans l'*Écho de Paris*, un portrait, après un entretien d'une heure : c'était tout ;

ce n'était pas beaucoup. J'éprouvais donc quelque crainte en montant l'escalier qui conduisait à son cabinet : je devais être pour lui presque un inconnu, et sans nul doute il jugerait un peu audacieuse cette proposition de collaboration que je venais lui faire. On racontait aussi qu'il était d'abord difficile. Tout cela ne me donnait pas grande espérance.

Cependant, j'entrai dans cette petite pièce où passa tout ce que l'histoire littéraire de France compte de grands noms. M. Brunetière était assis devant une table couverte de livres, de brochures et de papiers, roulant et allumant inlassablement des cigarettes dont il tirait quelques bouffées et qu'il jetait aussitôt. Je vois encore ses yeux étroits et vifs, qu'abritait un lorgnon, et sa figure maigre, jaune ; sa jaquette noire s'ouvrait sur un gilet rouge ponceau en velours frappé que fer-

maient des boutons d'agate, et un large plastron de satin couleur feuille morte, où se piquait une médaille ancienne montée en épingle, s'étalait au-dessous du col aux cassures impeccables. Il m'avait désigné un fauteuil. Je lui exposai le sujet de ma visite, et il écoutait attentivement. La *Revue de Paris* me publiait alors un roman : *la Petite Madame de Thianges*. Il en avait lu des fragments, il m'en parla longuement ; il me parla aussi des autres œuvres que j'avais écrites : je n'en revenais pas ! Eh quoi ! c'était là cet homme qu'on m'avait dépeint si rude, et qui me réservait un accueil si charmant ! Enfin, il arriva à l'objet qui m'amenait près de lui : il discutait, il développait, il imaginait : l'idée lui plaisait.

— C'est une œuvre de longue haleine, fit-il. Je voudrais qu'auparavant votre nom fût

familier aux lecteurs de la *Revue*. Voyons, ne pourriez-vous pas tout d'abord m'apporter quelque article?

Je cherchais quel article je pourrais bien lui offrir. Il me demanda si une étude sur l'action sociale féminine, dans ces dix années écoulées, m'agréerait : il y avait souvent songé ; mais il voulait justement, pour qu'elle n'eût pas un caractère trop dogmatique, ou trop documentaire, qu'elle fût composée par un homme étranger à cette action et qui, la découvrant, y goûterait un intérêt tout nouveau. Ai-je besoin de dire que j'acceptai? Il ajouta qu'un article ne suffirait pas, et qu'il en faudrait trois ou quatre, quatre plutôt que trois, chacun d'une trentaine de pages.

Je l'avoue, n'ayant pas assez d'orgueil pour estimer toute naturelle la conduite de M. Brunetière à mon égard : les minutes où

je restai dans ce cabinet demeurant parmi les plus douces de mon existence littéraire. Je garde au meilleur de mon cœur une profonde gratitude à M Brunetière. Quand la *Revue de Paris* inséra l'année dernière le magistral article que l'on sait de M. Paul Hervieu sur cette grande intelligence, j'ai eu l'émotion d'y trouver, exprimés avec la noblesse qui est propre à l'auteur de la *Course du Flambeau*, des sentiments indestructibles, qui étaient aussi les miens. J'établis avec M. Brunetière le plan de ces articles; je les préparai dans l'été, puis je les rédigeai à la campagne, d'où je les lui envoyai. Je ne devais plus jamais le revoir. M. Francis Charmes, qui continue avec tant d'autorité et de bonne grâce les traditions de la *Revue des Deux Mondes*, publia mon travail.

*
* *

On pourra éprouver quelque surprise qu'un jeune romancier, tout à coup, se détourne si aisément de ce qui l'occupe pour s'intéresser à un ordre de choses qui ne lui est pas le moins du monde familier. A mon avis, on aurait tort. Écrire des romans, ce n'est pas uniquement écrire de l'amour : ce serait ridiculement rétrécir un genre si vaste ; mais cependant un grand nombre se figurent qu'on n'est pas romancier si l'on n'écrit pas de l'amour. Certes, je ne médierai jamais de l'amour ; les drames qu'il provoque, les bonheurs qu'il crée, les troubles qu'il ébranle dans les âmes, les enthousiasmes et les folies qu'il excite, tous les mystères contradictoires de la psychologie féminine fourniront tou-

jours à un écrivain la plus belle des matières. Mais enfin, s'il est beaucoup, il n'est pas tout. De plus il ne se renouvelle pas : depuis que le monde existe, les hommes, de la même façon, aiment, souffrent d'amour, se ravissent d'amour ; j'admets volontiers que les civilisations anciennes, qui pratiquaient en liberté des goûts aujourd'hui infamants, connaissaient déjà le flirt et les demi-vierges : sur ce domaine, toutes les routes sont depuis longtemps frayées. A côté de l'amour, il y a encore toute la vie, tous ceux qui peinent, tous ceux qui se dévouent, tous ceux qui travaillent, tous ceux qui luttent, tous ceux que la misère accompagne, tous ceux qui meurent de faim, tous ceux qui essaient de sauver les autres. Aimer n'est peut-être qu'un luxe, alors que gagner difficilement le pain quotidien paraît être le lot de la plupart. Si tragiques

qu'ils soient, les grands chagrins d'amour semblent médiocres devant l'infortune des familles sans abri et jetées à la rue, des jeunes ouvrières exploitées, des jeunes filles prostituées, des enfants pervertis. Le cœur épuisé d'une femme qui n'a pas de quoi manger est plus émouvant peut-être que le cœur d'une femme que son amant a quittée. Le temps console de l'amour : il est des douleurs que rien n'allège et que le temps au contraire accroît.

Un romancier ne saurait trop chercher, trop voir, trop regarder. Il est mauvais qu'il limite ses observations au petit cercle qui est le sien, et dont il partagera tôt, s'il n'en sort, les préjugés, les manies, l'étroitesse d'esprit ; mais il faut qu'il étudie le plus possible des milieux divers, même si ainsi des sujets nouveaux ne le tentent pas ; et s'il se borne à ceux qui le séduisent depuis toujours, il retirera au

moins de ces manières d'excursions une compréhension différente des êtres et des choses auxquels il consacre son talent, parce qu'il aura désormais des points de comparaison qui jusqu'alors lui faisaient défaut. Tandis que je parcourais des quartiers lointains, où je n'avais jamais porté mes pas, Plaisance, Charonne, Ménilmontant, la Glacière, tout un monde se révélait à moi. « Eh! quoi, s'écrieront certains en riant, il ne connaissait pas Paris! » Je le confesse; Paris est immense, mais bien petit pour un Parisien, qui ne franchit pas des limites prochaines. J'étais allé parfois dans ces contrées — et j'emploie ce mot à dessein — sans désertter le coin du feu, en compagnie d'un livre : mais la plus exacte description ne vaut pas ce qu'on contemple soi-même. Ce fut pour moi vraiment un voyage : je trouvai des misères horribles;

mais, à côté, d'humbles et puissants dévouements, et en même temps que je pénétrais en des lieux nouveaux, je pénétrais en des âmes nouvelles. Une matinée passée dans un dispensaire m'a plus éclairé sur les maux physiques de l'humanité que tous les volumes médicaux, et les quelques heures où je causais en plein faubourg, dans une baraque de menuisier, avec Mlle Gahéry, m'ont plus convaincu de l'incessante vertu féminine que tous les discours féministes. Si je ne n'avais pas accepté la proposition de M. Brunetière, je sens aujourd'hui tout ce qui manquerait à ma naissante expérience. Et ainsi je lui ai cette seconde obligation d'avoir pu, grâce à lui, diminuer mon ignorance.

ŒUVRES SOCIALES DES FEMMES

CHAPITRE PREMIER

L'ÉDUCATION SOCIALE DE LA FEMME

I

L'action féministe et l'action féminine.

On a beaucoup attaqué le féminisme, on s'en est moqué aussi : il a irrité, il a indigné, il a fait rire : critiques, blâmes, satires, quolibets, on ne lui a rien épargné. L'esprit public s'est très vite composé de la féministe un portrait assez conventionnel et qui touchait à la caricature : la féministe était une vieille fille, laide, grotesquement habillée, d'allures masculines, bruyante,

bavarde, qui, négligée par les hommes, n'avait que de l'aigreur contre la vie en général, contre le sexe fort en particulier et se tenait toujours prête à partir en guerre contre l'un et l'autre. Si l'on prenait la peine de rechercher les nombreux dessins qu'elle a inspirés et de les synthétiser, on trouverait que l'imagination des artistes a conçu pour la représenter un type où se réunissent les différents traits populaires de l'institutrice besogneuse et acariâtre, de l'Anglaise excentrique, et de l'étudiante nihiliste. Ils allient en elle avec persistance, à un extérieur assez comique, une âme de révolutionnaire. Une caricature renferme toujours une parcelle de vérité, sinon plusieurs. Et il est bien certain qu'il y a une sorte de féminisme qui mérite en quelque façon, par ses violentes extravagances, et les colères qui se sont déchaînées et les plaisanteries qui se sont donné libre cours.

Lorsque Olympe de Gouges remit à la Constituante une *déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, d'après laquelle la femme

naissait égale à l'homme en droits, devait voter les lois et être admise à tous les emplois, dignités et places comme l'homme, sans autres distinctions que celles de la capacité, des vertus et des talents, elle fonda le féminisme, — et le féminisme politique. Elle terminait sa déclaration par ces mots : « La femme a le droit de monter à l'échafaud; elle doit avoir celui de monter à la tribune. » La Convention, peu troublée, envoya Olympe à l'échafaud, mais Olympe ne mourut pas tout entière. La Révolution de 1848 vit se lever ses premières descendantes, Icariennes, Vésuviennes et Blooméristes, enthousiastes, naïves, et lyriques. Le second Empire, puis la troisième République en produisirent d'autres, sinon plus nombreuses, en tout cas moins romantiques, plus réalistes, plus entêtées aussi, mieux organisées, avec des idées plus nettes, un programme plus défini. Le féminisme existait : il était plutôt antireligieux, et politique à tel point qu'un de ses membres les plus considérables, Mme Chéliga, a pu dire

qu'on y retrouvait exactement tous les partis politiques de la Chambre. Ce n'est pas que certaines de ses revendications ne fussent très justes. Et d'ailleurs quelques-unes ont été discutées, acceptées, puis exaucées : aujourd'hui, les femmes peuvent être témoins, par exemple, elles ont le libre accès de beaucoup de carrières qui leur étaient fermées, elles peuvent être élues aux tribunaux de commerce. Il est évident, d'autre part, que les articles du Code sont plus souvent rédigés contre la femme qu'en sa faveur, et que le législateur est trop persuadé qu'elle est inférieure à l'homme. On voudrait que tout séducteur fût atteint par des pénalités plus sévères, sinon que, à l'imitation de l'Amérique et de l'Angleterre, il fût obligé de ne pas manquer aux promesses de mariage qu'il fait avec tant de facilité. On voudrait que la femme pût disposer librement de ses biens, ou de ses gains. On peut même souhaiter que la recherche de la paternité soit en quelque manière autorisée, comme elle l'était avant la

Révolution, à condition d'éviter toutefois les dangers qu'elle présente par les mensonges qu'elle favorise. Mais les féministes les plus passionnées et les plus tapageuses sont justement celles qui, sans beaucoup s'intéresser à la réussite rapide de ces réformes pratiques, ont tout de suite été aux plus grands excès, résolument matérialistes, révolutionnaires et sectaires, avides de briser, sous prétexte d'affranchir l'humanité, tous les liens de la société et de la famille, adjurant ou sommant qu'on instituât l'union libre, leur idéal, et qu'immédiatement on leur accordât le droit de vote et d'éligibilité, sans qu'elles fussent arrêtées par les leçons assez désastreuses qu'offraient les pays où cette expérience avait été tentée. Ce sont elles qui ont occupé l'opinion et la curiosité, effrayé les esprits pondérés, caché aux regards le travail plus sage de collaboratrices plus modestes, et rendu suspect à la foule le féminisme, bien que, depuis, des femmes éminentes aient essayé, en l'assagissant, de le réhabiliter. Le Congrès

de 1896, entre autres, est resté célèbre par les exagérations ridicules de ses orateurs. On y vit soutenir sérieusement que la femme est à l'homme ce que l'homme est au gorille.

Il m'est arrivé de causer avec l'une de ces propagandistes toujours excitées. C'était une étrange personne qui habitait dans un étrange appartement meublé de meubles étranges. Un bahut, dont on devait avoir détruit une moitié, supportait de la vaisselle à fleurs; sur les portes grises d'une armoire encastrée dans le mur s'accrochaient des chromos et des portraits. Un grand cadre marron emprisonnait des photographies d'hommes et de femmes, soldats des droits féminins, qu'entouraient des dédicaces et des articles de journaux. Sur une table bancale se penchait une lampe sans abat-jour, et sur une autre un encrier cassé voisinait avec des clefs, des ficelles, des épingles. Une étoffe suspendue à une tringle cachait des robes et une charrette d'enfant. Il y avait un peu partout des affiches écarlates. Un fauteuil laqué tou-

chait une chaise de velours vert; un poêle de fonte paraissait étonné d'être là; tout le long d'un mur, de grands rouleaux de bois s'alignaient, dont on ne devinait pas l'usage. Cette chambre révélait le beau dédain du philosophe pour les commodités luxueuses de l'existence : qu'important meubles, tableaux, tapis, rideaux, quand on a ses rêves! Et cependant on devinait tout de suite que celle qui se contentait d'une demeure si pauvre avait connu de meilleurs jours et des appartements plus confortables.

Pendant la dernière période électorale, elle s'en était allée coller sur les devantures des magasins, sur les réverbères, sur les arbres et jusque sur les capotes des voitures, d'étroites bandes de papier rouge ou vert, des « papillons », sur lesquels étaient imprimés ces mots : « La femme doit voter : nous voulons le suffrage universel et non le suffrage unisexe. »

L'après-midi et le soir des élections, elle s'était promenée sur les boulevards, en voiture, armée de drapeaux et d'étendards, haranguant

les passants et les inondant des mêmes « papillons ». Maintenant que la fièvre de cette campagne était calmée, elle parlait froidement, mais d'une voix toujours convaincue. Elle ne pouvait pas admettre qu'on élevât les filles comme des filles : il fallait les élever virilement, comme des garçons et avec les garçons. Foin de ces principes d'éducation qui combattent l'attrait des sexes et dérobent les exigences de la nature ! Les petites filles seraient donc élevées avec les garçons : on les exercerait à la gymnastique, on leur apprendrait à n'avoir ni manières réservées, ni distinction de pensées, de paroles, de gestes. Quant aux femmes, elle était révoltée qu'on les chargeât des soins ménagers. En revanche, elle jugeait abominable que les hommes, sous prétexte de galanterie, portassent les paquets des femmes, leur cédassent l'intérieur de l'omnibus, si elles étaient sur la plateforme : elle rêvait d'entendre toutes ses compagnes discuter des questions sociales afin qu'il n'y eût plus que de graves conversations. Natu-

rellement le divorce lui semblait encore une loi barbare. On se plaisait, on s'unissait; on ne se plaisait plus, on se désunissait : et voilà tout. Enfin, elle n'accordait aux femmes la faveur de revêtir une robe élégante qu'un jour par semaine : tous les autres jours, comme les femmes seraient désormais uniquement des *femmes d'action*, elle leur imposait une robe très simple, une jupe, un caraco, ce qu'elle appelait enfin *une robe d'action*. Dieu, la patrie, la famille, lui paraissaient des termes bien surannés et bien vides. Et en bonne révolutionnaire, elle avait la haine de l'homme qui, paraît-il, ne fait de la femme qu'une bête de somme ou une bête de luxe.

De ce féminisme politique est découlée, tout naturellement, une littérature féministe, dont nous voyons aujourd'hui le plein épanouissement. Alors que ses aînées réclamaient tant de droits et aspiraient aux libertés des hommes, la femme qui se mettait à écrire a réclamé dans ses vers et dans ses romans, par-dessus tout,

malgré tout, et contre tous, le droit au bonheur, ce droit au bonheur n'étant que le droit à l'amour : c'est-à-dire le droit d'aimer chaque fois qu'elle en aura l'occasion; le droit et presque le devoir de toujours céder, de ne jamais résister aux appels de l'amour; le cœur enfin et les sens fièrement victorieux des raisons de la raison et de la conscience. C'est la grande théorie soutenue avec ardeur par les livres les plus célèbres de l'actuelle littérature féminine; et c'est bien au fond la même théorie, qui, non contente de vouloir égaler la femme à l'homme, exige qu'on n'établisse entre eux aucune différence : la femme peut faire tout ce que fait l'homme. Qui n'accordera qu'une pareille revendication soit purement destructive? Elle conduit en effet à détruire chez la femme toute notion de pudeur. Or, la pudeur est, non pas seulement une de ses parures, un de ses charmes, une de ses grâces, mais son essence même. Ni un chrétien, ni un honnête homme ne peuvent concevoir une femme, méritant ce nom, qui

n'aurait pas de pudeur. Qui dit pudeur, dit respect de soi-même, respect de son corps ainsi que de son âme, décence des mœurs, fidélité aux serments, et, comme on s'exprimait sous le Grand Roi, souci de sa gloire : si l'on détruit la pudeur de la femme, si on lui prêche et si elle croit que les amours successives n'entraînent pas la déchéance, mais au contraire enrichissent sa personnalité et augmentent ses joies, on détruit la famille, puisque la famille est construite sur des principes tout opposés, et qu'elle dure, justement parce que ses principes sont tout opposés et que sa valeur morale et sociale dépend immédiatement de la dignité plus ou moins grande de celle qui l'a créée. Le dix-septième siècle imaginait comme héroïne la princesse de Clèves. Mme de Clèves, estimant criminel de n'avoir pas eu de passion pour son mari, refusa toujours d'épouser M. de Nemours, pour qui elle éprouvait une chaste et violente inclination. Mais comme « les raisons qu'elle avait de ne point épouser M. de Nemours lui

paraissaient fortes du côté de son devoir, et insurmontables du côté de son repos », elle se retira du monde, pour ne pas s'exposer « au péril de le voir et de détruire, par sa présence, des sentiments qu'elle devait conserver », et finit ses jours « dans des occupations plus saintes que celles des couvents ». La princesse de Clèves n'a, parmi nos héroïnes modernes, ni sœur, ni cousine, ni même parente éloignée et pauvre. Si elle avait vécu de notre temps, elle eût rendu M. de Nemours heureux sans tarder, et assurément quelques autres ensuite.

Ce féminisme n'a pas seulement exercé sur la littérature une grande et dangereuse influence : il a déterminé dans les mœurs une manière d'être, — plus qu'une manière de penser, je l'espère, — qu'on ne peut très exactement définir, et qui est cependant très réelle. Si nombreuses que soient les apôtres politiques du féminisme et ses apôtres littéraires, beaucoup de femmes ne prennent aucune part aux revendications de leurs sœurs. Elles ne font pas de

discours, elles demeurent éloignées des réunions, des meetings, des comités : ce sont des femmes de la société; elles ne chercheront jamais à être électrices ou éligibles; même elles ne tiennent pas à le devenir, et les devoirs qui leur incomberaient, si ces réformes se réalisaient, les épouvanteraient; si l'adultère leur semble naturel, elles ne pratiqueront jamais non plus cependant l'amour libre. Néanmoins, les idées féministes les ont touchées, effleurées : elles en ont emprunté ce qui leur a paru le plus commode et le plus agréable : une certaine liberté d'allures et de langage, une certaine affectation de « garçonisme » jusque dans le costume, une certaine tendresse pour les théories antireligieuses et révolutionnaires, une indulgence illimitée pour les pires faiblesses de l'amour, enfin une passion peut-être exagérée des sports, toutes choses que nos mères et nos aïeules ignoraient : ce qui ne les empêchait pas d'être spirituelles, jolies et bonnes, de savoir causer, et de posséder une excellente santé.

Il est des femmes qui ont fait moins de bruit, et plus d'ouvrage, et qui continuent, mais il ne convient pas de les appeler des féministes. C'est un terme équivoque, suspect, qui éveille la défiance et qu'elles repousseraient. Elles ne travaillent pas pour elles; ce n'est pas un intérêt personnel qui excite leur activité et guide leurs efforts, mais seul l'intérêt des autres, hommes, femmes ou enfants; elles ne se soucient pas qu'il leur soit permis un jour de voter, ou bien d'être éligibles, ou bien de changer le mariage en une union capricieuse et inconstante; elles ne s'efforcent pas d'embrasser sur cette terre le plus possible de bonheur égoïste; elles tentent uniquement de réparer les injustices du sort, de rapprocher des classes que séparent les conditions de la fortune et les inégalités de la vie, de diminuer les souffrances. Sans être le moins du monde des rétrogrades, elles ne sont ni anti-religieuses, ni révolutionnaires, et veulent reconstruire au lieu de détruire, tout en s'inspirant des nouvelles nécessités de l'évolution

moderne. Loin de créer et de cultiver un antagonisme entre la femme et l'homme, elles veulent qu'ils s'unissent tous deux pour combattre les maux de la société. Loin de vouloir rendre plus fragiles et moins nombreux les liens de la famille, au point de la supprimer, elles croient que la famille est la base même d'une patrie civilisée. Rien de commun entre cette action féminine, qui est sociale, dans le sens le plus large et le plus beau du mot, et l'action féministe, qui est individualiste. C'est avec raison qu'on a pu écrire que, si en Amérique le féminisme est presque toute l'action féminine, en France l'action féminine s'exerce en dehors du féminisme (1).

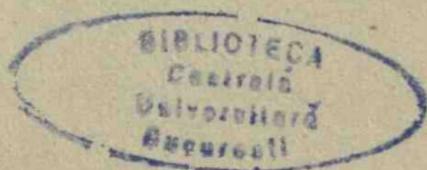
Le christianisme avait relevé la femme du rang misérable d'esclave et de créature de plaisirs où la réduisait l'antiquité finissante, et il lui avait donné le sentiment de sa dignité. L'Eglise commençante l'honora, la reconnut apte à

(1) *La Femme catholique et la démocratie française*, par la vicomtesse D'ADHÉMAR (Perrin, éditeur), p. 278.

l'action et au gouvernement, lui fit exercer au foyer une autorité que les lois ont consacrée et les mœurs accrue (1). Pendant de longs siècles cette action circonscrite au foyer parut aux meilleurs esprits la seule qui lui convînt, et c'est en effet une raison noble de vivre que de maintenir une famille après l'avoir créée, de former ses enfants après les avoir mis au monde et de faciliter par un absolu dévouement la tâche de l'homme à qui l'on est uni. Joseph de Maistre ne pouvait rien imaginer de plus beau qu'une honnête femme. « Les femmes, écrivait-il à sa fille, n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre... mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela... c'est sur leurs genoux, ma chère enfant, que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde, un honnête homme et une honnête femme. » Mais les années, en se succédant, ont amené de profonds changements dans le monde; des doctrines, les unes brutales,

(1) Etienne LAMY, *la Femme de demain* (Perrin, éditeur).

les autres perfides, sont apparues qui, toutes, concouraient à saper les bases mêmes de la société, famille, patrie, religion; en même temps des questions ouvrières surgissaient qui jusqu'alors n'avaient préoccupé que des spécialistes et qui maintenant devenaient des questions vitales pour le pays. Le sens social fut éveillé chez les femmes. Rien de ce qui intéressait la société ne put leur demeurer étranger. Si fervente que fût au foyer leur action, elles comprirent que cette action devait s'étendre en dehors de ses limites habituelles, s'exercer dans la société, et par là dans toute la nation. Il y avait des classes où la famille n'existait plus : elles devaient l'y rétablir; il y en avait d'autres où les enfants étaient sans protection à la fois contre les maladies physiques et les maladies morales : elles devaient les sauver; il y avait des hommes sans travail, des jeunes filles dont l'innocence était honteusement exploitée, il y avait de jeunes femmes qui ne savaient où abriter et reposer dans cet immense Paris leurs membres



fatigués : elles devaient donner aux uns du travail, préserver les autres et leur procurer un asile. Pendant longtemps elles ne s'étaient occupées que des œuvres de bienfaisance; elles aidaient les communautés religieuses qui créent des ouvroirs, des crèches, des patronages; elles en créaient de leur côté. On ne songeait alors qu'à l'assistance de la misère, et l'on croyait que les œuvres de bienfaisance y suffiraient.

En admettant que la bienfaisance fût l'unique moyen, le nombre de ces œuvres, si grand qu'il soit déjà, eût-il jamais été suffisant? Les communautés religieuses, plus encore que des sociétés laïques, les fondaient et les dirigeaient; la loi chassant les communautés, que devenaient ces œuvres? Maintenant d'ailleurs l'expérience démontrait que les œuvres de piété et de bienfaisance n'étaient pas les seules qu'il fallait soutenir, ni peut-être les plus immédiatement importantes. A côté des pauvres, qui vivent de la pauvreté, se rangeaient les travailleurs, qui ne vivent pas de leur travail ou qui veulent en

mieux vivre. Ce monde du travail fut révélé aux femmes, monde immense où la femme s'épuisait comme l'homme, tourmenté par le besoin, l'infortune, le désir, la détresse, la haine; un monde qui était tout l'avenir, mais un avenir chargé de menaces. Ce n'était ni par la charité ni par l'aumône qu'il fallait compter agir. De quelle utilité seraient la richesse et l'aumône pour remettre en honneur des principes et des traditions qui ont fait la France? Ce n'était pas non plus par la charité et l'aumône qu'il fallait aller au peuple. Il fallait se donner soi-même tout entier. Au reste, une notion nouvelle pénétrait les esprits, qui remplaçait la notion de l'aumône.

Le mot de charité a perdu, presque complètement, son sens primitif : dans la langue courante, il se confond avec le mot d'aumône. Faire la charité c'est faire l'aumône. Or l'aumône est trop souvent pour ceux qui la pratiquent un moyen facile de se débarrasser rapidement des devoirs que leur impose leur situation envers les

malheureux. Il est convenu qu'une certaine fortune oblige à un certain chiffre d'aumônes : tant de revenus, tant d'aumônes.

Que de personnes sont en paix avec elles-mêmes et vont jusqu'à s'estimer profondément et se louer, parce que dans leur journée elles ont remis quelques sous aux pauvres ! Cette dîme légère prélevée sur les biens permet, une fois qu'elle est versée, de ne plus penser à ceux qui souffrent. L'aumône, d'une part, loin de supprimer la barrière qui sépare le pauvre du riche, la reconnaît, la consacre et la solidifie, car elle laisse toujours sensible l'écart des rangs, la hauteur souvent même inconsciente de celui qui donne et l'infériorité de celui qui reçoit : bien plus, elle les rend plus sensibles encore, car elle entraîne quelque humiliation pour celui qui en est l'objet. Enfin, — et c'est là peut-être le grief le plus grand qu'on puisse lui adresser, — elle ne sert à rien ni de rien : vite épuisée, elle ne soulage qu'un instant, ou quelques heures, n'abolit pas la pauvreté, et l'entretient. Elle

est même une sorte d'encouragement à la paresse : il est, dans toutes les grandes villes, des individus qui, sûrs de recueillir toujours de droite et de gauche quelques pièces de monnaie, aiment mieux mendier que travailler. La vraie charité chrétienne ne consiste pas dans l'exercice de l'aumône : elle est tout entière dans ces paroles du Christ : « Aimez-vous les uns les autres. » S'aimer les uns les autres, c'est ne plus croire qu'il y a dans la société des classes formées par les différences de naissance ou de ressources, mais croire que, si haut que le sort vous ait placé, on est le frère plus heureux de celui à qui le sort est dur ou cruel; s'aimer les uns les autres, c'est réaliser, aussi profondément qu'on le peut, la fraternité qu'enseignait Jésus, et c'est s'entr'aider toute la durée de l'existence.

Cette notion nouvelle, les femmes, mieux que les hommes, pouvaient et devaient la comprendre, l'adopter et la mettre en pratique, parce qu'elles ont une plus fine sensibilité, une douceur native de manières et de paroles, une

innocente et spontanée habileté, une perception plus subtile des nuances, une grâce aussi, qui triomphent des susceptibilités, des défiances et des craintes, si nombreuses et si faciles à éclore. Et ces femmes, dont je voudrais montrer les œuvres de la façon la plus vivante et que j'oppose aux féministes, sont justement celles qui, pénétrées de cette idée, ont transformé la charité en véritable action sociale, ou, si l'on veut, ont apporté à la réalisation des œuvres de justice l'esprit de la véritable charité chrétienne.

On conçoit que, pour exercer cette action sociale, il faut une préparation préalable. Chacun peut faire l'aumône : mais qui pourrait du jour au lendemain exercer une action sociale? Le Congrès général des femmes catholiques, qui se tint à Francfort le 6 décembre 1904, ne manqua pas d'insister sur la nécessité d'une instruction spéciale. « La femme, dit une de ses résolutions, qui veut pratiquer l'action et coopérer aux réformes ouvrières, doit avant tout se former elle-même au point de vue social. » Or

l'éducation moderne ne prépare guère, — si l'on n'ose dire nullement, — la jeune fille au rôle qu'elle sera désormais appelée à jouer. On lui apprend, à l'ordinaire, la littérature, la française surtout, et presque pas, ou pas du tout, les étrangères, un peu de sciences, l'anglais ou l'allemand, et quelques arts d'agrément. C'est le bagage qu'on juge suffisant. Elle est destinée au monde; elle doit posséder ce qui fait une femme agréable et non utile aux autres; avec son petit viatique de connaissances, pour peu qu'elle ait de l'esprit naturel, elle semblera facilement très au-dessus des autres, sans d'ailleurs rien savoir de plus. On ne pensera jamais à lui donner une culture plus étendue, ou, si l'on y pense, ce ne sera alors que pour qu'elle soit une intellectuelle, — et les intellectuels souvent ne sont pas intelligents et, entre ces deux maux, on doute vraiment lequel est le moindre, ou l'ignorance ou l'intellectualisme. — La plupart du temps même, habituée à toujours être servie, au point qu'elle ne pourra jamais se passer, pour

s'habiller, d'une femme de chambre, les soins du ménage lui resteront étrangers, comme inférieurs, diminuants, vils. Que lit-elle? rien qui lui enseigne, non pas même la vie, mais seulement le fonctionnement de cette société, de ce pays, de cette patrie dont elle est. Elle lit, ou les romans d'une fadeur excessive, romanesques et mensongers, qui composent la littérature pour jeunes filles, ou au contraire ceux qui exaltent l'amour coupable. Quel objet absorbe ses forces? La danse, le tennis, l'équitation, l'automobilisme. Les jeunes filles ne sont pas rares aujourd'hui qui sont champions de quelque sport. De tous côtés il ne leur vient que des clartés fausses sur la vie. Une fois mariée, il n'est pas fréquent qu'une jeune femme désire compléter une éducation si défectueuse... Elle appartient au monde : le monde ne permet pas, ne laisse pas le temps qu'on lui soit infidèle. Elle vit donc presque toujours loin des réalités, dans un petit cercle dont les occupations sont futiles. Des goûters, des thés, des dîners, des soirées, des visites, de lon-

gues stations chez les couturiers, les modistes, voilà ce qui emplit son existence. Combien auront ainsi atteint le terme de leurs jours, croyant que c'était là tout l'univers, et qu'elles ont vécu!

II

L'exemple de l'étranger. — L'Ecole de formation sociale.
L'action sociale.

Les pays anglo-saxons ont été les premiers à ouvrir pour les femmes et les jeunes filles du monde des manières d'écoles où elles pussent se former en vue de cette action sociale. En 1899, un riche philanthrope, Jean Simmons, fonda, à Boston, le Simmons College, installé dans un grand hôtel de quatre étages, tout en briques. Son but était de procurer aux femmes une instruction et une formation capables d'élever le niveau de leur vie. Chaque pensionnaire paye de 275 à 300 dollars par an, et habite avec une autre un petit appartement, composé

d'une chambre à coucher, d'une salle de travail et d'une salle de bains, dont elles font elles-mêmes le service. Quelques bourses sont offertes aux jeunes filles peu aisées par l'administration ou les amis du collège; à d'autres on avance les frais de scolarité et de séjour. Le collège, en effet, prépare un certain nombre de ces jeunes filles à pouvoir remplir des fonctions, par exemple celles de secrétaires ou de bibliothécaires. Les cours ne durent pas moins de quatre ans, bien que, pour des élèves remplissant des conditions déterminées, ils puissent ne durer que deux et même qu'un an. Le collège est divisé en plusieurs sections, suivant les carrières que veulent suivre les jeunes filles. Mais il est une de ces sections, qui n'a pas une raison d'être aussi précise, aussi particulière, mais une raison plus générale : la section d'économie domestique. Celle-là prépare la femme uniquement à la direction d'institutions sociales ou à l'administration et à la tenue d'une maison. Etude de l'enfance, diététique et science sanitaire, bac-

tériologie, biologie, cuisine, chimie alimentaire, couture et travaux manuels, comptabilité domestique et achat des provisions, construction, aménagement, décoration, hygiène de la maison, langues étrangères : telle est la variété des cours qui y sont professés. A Londres, l'Ecole de sociologie et d'économie sociale a nettement résumé son programme dans ces mots : l'étude pour l'action. Les hommes d'ailleurs y viennent aussi bien que les femmes. Les organisateurs estiment que la durée des cours doit être d'un an. Durant les trois premiers mois, la jeune fille qui se destine aux œuvres sociales passe cinq jours par semaine à l'office de la *Charity organisation Society*, association philanthropique et de bienfaisance, visite les diverses institutions d'assistance sociale et étudie les problèmes économiques, « non pas sous un aspect abstrait, mais au fur et à mesure qu'un cas précis se présente à l'observateur (1). »

(1) *L'Education sociale de la femme*, p. 13, par Maurice BAUFRETON (tract de l'Action populaire).

Durant les trois mois suivants, elle observe et pénètre le fonctionnement de l'assistance publique dans les bureaux de bienfaisance. Le reste de l'année, elle étudie la vie sociale et individuelle et le gouvernement de la ville, tout en se livrant, sous la direction de spécialistes, à des travaux se rapportant directement à l'existence sociale, comme les colonies de vacances, l'accession à la propriété de la maison, l'enseignement ménager, l'éducation des enfants infirmes, les classes du soir, les institutions scolaires de prévoyance, la visite des pauvres envisagée en dehors de l'aumône. Ces travaux tout pratiques sont accompagnés de cours théoriques consacrés à l'intelligence d'ouvrages tels que : *la République*, de Platon, *le Contrat social*, de Jean-Jacques, *la Division du travail social*, de M. Durkheim, *les Lois de l'imitation*, de M. Tarde, *la Psychologie des peuples*, de M. Gustave Lebon, — mais ce ne sont pas ces cours théoriques si abstraits qu'il faut peut-être louer le plus. « Les organisateurs

reconnaissent dans une récente circulaire que leur enseignement sociologique ne satisfait personne (1). » Mais, heureusement pour les élèves, la plupart reçoivent une formation moins approfondie, et plus appropriée au rôle qu'elles veulent jouer. En Hollande, à Amsterdam, Mlle Boissevain a « créé une Ecole d'éducation sociale pour les personnes des deux sexes désireuses d'acquérir les connaissances sociales susceptibles de leur permettre de se consacrer efficacement au soulagement de la misère, spécialement en donnant aux pauvres le moyen de lutter contre les difficultés de la vie (2) ». La première année d'étude est consacrée à la théorie, — cours et conférences sur l'économie politique, l'hygiène sociale, l'alcoolisme, les lois ouvrières, les syndicats professionnels, les logements ouvriers. Une fois par semaine cependant, les élèves visitent soit un hôpital, soit un orphelinat, soit une garderie. A la fin de cette année

(1) *L'Education sociale de la femme*, p. 16.

(2) *Ibidem*, p. 16.

chaque élève choisit la branche spéciale à laquelle il désire se vouer.

Il n'existait en France, il y a quelques mois à peine, aucun établissement qui correspondît au Simmons College de Boston, ou à l'Ecole de sociologie et d'économie sociale de Londres, ou à l'Ecole d'éducation sociale d'Amsterdam. Nous n'avions pas un *Collège social* pour femmes. Mlle Gahéry, qui a créé, à Charonne, *l'Union familiale*, et qui a une âme si curieuse, si attachante de véritable apôtre du peuple, avait formé depuis longtemps le plan d'une école pratique d'action sociale, dont la base serait l'enseignement ménager; — il faut entendre par là la science de la maison, la science du foyer, la science familiale enfin dans toute son ampleur. Elle l'appelait *Ecole de formation sociale*. « Si les femmes du monde, disait-elle, apprennent aujourd'hui à l'envi le métier d'infirmières pour soigner les blessés, elles n'ont pas un moindre besoin d'un apprentissage méthodique pour soigner les plaies sociales. » Elle voulait un

bâtiment de trois étages : au rez-de-chaussée seraient installées les œuvres économiques les plus diverses; au premier et au second étage résideraient les élèves; au troisième seraient la salle de cours et de conférences, et les locaux nécessaires pour l'enseignement ménager, tels que buanderies, séchoirs, etc. Mlle Gahéry, sûre de trouver, dans les subventions de différentes natures, les cotisations et les recettes d'exploitation, les ressources nécessaires d'abord à la construction des locaux appropriés, ensuite au fonctionnement annuel, prétendait que pour réaliser cette école elle n'avait besoin que du terrain. Pour acquérir ce terrain, elle voulait fonder une société immobilière dite de l'Union familiale, avec un fonds social de 250,000 francs divisé en 500 actions nominatives de 500 francs chacune. M. Maurice Beaufreton proposait le programme suivant pour une année (1) :

Trois jours par semaine, durant tout leur

(1) *L'Education sociale de la femme*, p. 29, 30.

séjour à l'école, les élèves suivraient les divers cours dont se compose l'enseignement ménager : histoire et méthodologie de la science ménagère, hygiène générale et alimentaire, économie domestique, psychologie de l'enfant et éducation familiale, cuisine, lavage, repassage, coupe et raccommodage, nettoyages divers, soins aux malades et pansements, etc.

Un autre jour de la semaine serait consacré, le premier semestre, à des cours théoriques : l'un sur l'économie sociale en général, étant donné que, même en choisissant spécialement tel ou tel genre déterminé d'activité, il faut se garder d'être exclusif et ne pas perdre de vue la place exacte que doit tenir dans la vie sociale l'œuvre à laquelle on se voue. Un second cours porterait sur l'histoire du mouvement social, parce qu'il est impossible d'agir efficacement aujourd'hui et de préparer demain, si l'on ne connaît les causes qui ont déterminé le présent, les tendances qui permettent de présager l'avenir. Dans deux derniers cours enfin seraient

décrits, d'une part, la technique des enquêtes, d'autre part, l'évolution, l'organisation et le fonctionnement des diverses œuvres d'éducation populaire, dont nulle personne occupée d'action sociale ne doit se désintéresser. Les élèves collaboreraient encore un jour par semaine aux œuvres sociales qui auraient été adoptées comme terrain d'expérience. La promenade hebdomadaire leur permettrait enfin de comparer ces œuvres avec toutes celles qu'elles seraient amenées à visiter. Durant le second semestre, ainsi que le font, au début de leur seconde année d'études, les élèves de l'Ecole d'éducation sociale d'Amsterdam, les jeunes filles préciseraient l'œuvre à laquelle elles entendraient se donner particulièrement. Elles suivraient, comme le premier semestre, les cours ménagers et les promenades sociales, mais elles réserveraient leur collaboration aux associations dont l'objet serait analogue à celui qu'elles auraient choisi. Les cours théoriques se rapporteraient également à cet objet, les élèves

pouvant se décider pour des leçons sur la coopération de consommation, la mutualité, les syndicats professionnels, l'enfance abandonnée et coupable, l'assistance publique et privée, l'habitation ouvrière.

Et comme ces leçons absorberaient moins leur activité que les cours du premier semestre, les élèves pourraient, dans des groupes d'études, utiliser leurs talents d'enquêteuses et risquer des essais de monographie.

Dans bien des cas peut-être, la période d'un an serait susceptible de réduction. Ainsi une éducation plus restreinte serait offerte à la catégorie si nombreuse des bonnes volontés.

Depuis le mois d'octobre, l'Ecole pratique de formation sociale existe, 185, rue de Charonne. Sans doute, la maison à trois étages n'est pas encore construite, et le programme des cours, qui iront du 1^{er} octobre 1907 au 1^{er} août 1908, n'est encore que provisoire : il se cantonne dans le domaine de l'éducation, et le but qu'il poursuit est la reconstitution de la famille ouvrière

et le rapprochement des classes : il n'aborde pas l'étude détaillée des multiples institutions d'assistance ou de prévoyance.

Si nous n'avions pas de bel établissement, solidement bâti, avec de belles salles affectées chacune à un service unique où les femmes pussent apprendre à devenir utiles à la société, du moins il y avait des œuvres qui, sans prétendre être des écoles, cherchaient et réussissaient à les instruire en vue de l'action sociale. Des initiatives privées s'étaient élevées çà et là, pour leur enseigner ce qu'elles ignoraient.

En 1900, au moment de l'Exposition, un congrès de femmes catholiques s'était tenu sous la présidence de Mme de Bully, à côté d'un congrès protestant et d'un congrès socialiste et antireligieux. Un autre congrès, dit Congrès Jeanne d'Arc, se réunit en 1904. Tous les deux, en proclamant l'urgence des œuvres sociales, avaient appuyé sur la nécessité qu'il y avait de donner à la femme une formation spéciale. Cette

idée était bien dans l'air, comme on dit. A la vérité, elle n'était pas si neuve qu'elle le semblait. Lorsque, en 1873, M. de Mun avait organisé définitivement l'Œuvre des Cercles catholiques, il avait, dans la plupart des grandes villes françaises, constitué des comités de dames patronesses. Ces comités, en rapport direct avec le comité central de Paris, devaient collaborer aux œuvres fondées et conduites par les comités d'hommes, tout en créant des œuvres uniquement féminines. Les femmes, qui en faisaient partie, apprenaient déjà ainsi par la pratique immédiate à exercer une action sociale. Le comte de Mun, le marquis de la Tour du Pin et leurs collaborateurs, les instruisaient et les guidaient, instruction et direction augmentées encore par des conférences nombreuses et ce qu'on appelait les assemblées provinciales de l'Œuvre. Mais, vers 1900, il y eut une recrudescence très vive de l'action féminine, et, à proprement parler, plutôt une éclosion luxuriante, tant l'ardeur était générale, l'enthousiasme persévérant,

l'énergie avide de résultats. C'est en ce temps que la baronne Piérard proposa aux femmes du monde de les réunir chez elle, dans son hôtel de la rue d'Athènes, à certains jours, pour entendre des conférenciers, dont les premiers furent MM. Etienne Lamy, Jules Lemaître, René Doumic, Ferdinand Brunetière, leur exposer et leur expliquer les différentes faces du rôle social qu'elles devaient jouer. Fille d'un grand industriel de la Seine-Inférieure, M. Desgenétais, la baronne Piérard avait, tout enfant, vu régner dans les usines de son père l'harmonie la plus profonde entre les ouvriers et les patrons : elle croyait cette harmonie possible entre les classes jusqu'alors les plus opposées, et elle espérait qu'il lui serait peut-être dans l'avenir accordé de contribuer à la répandre. Elle devait plus tard, avec des associées dévouées, concevoir et réaliser une œuvre populaire toute pratique, la *Maison sociale* : elle commença par apprendre aux femmes leur devoir. Quand on écrira l'histoire de notre société, et plus particulièrement

l'histoire de la société féminine, comme aujourd'hui l'on écrit l'histoire féminine du dix-huitième siècle, il apparaîtra clairement quelle place y aura tenue l'hôtel de la rue d'Athènes. Il est facile de rire en disant qu'on y a beaucoup parlé, qu'on n'y a même rien fait d'autre et qu'il est toujours aisé de résoudre la question sociale par des discours, ou de présenter en termes fleuris, sous les aspects les plus engageants, une mission ardue, pénible, ingrate. Ce qu'on ne doit pas oublier, ce qu'il faut même admirer, c'est que pour la première fois vraiment, en définissant à des femmes du monde, comme l'a écrit M. Georges Goyau, « le devoir social et les exigences créées, soit par les misères nouvelles, soit par une plus exacte connaissance des conditions économiques », en opposant aux thèses socialistes « les linéaments d'une autre solution positive, concrète, pratique, se réclamant du catholicisme », on créa un grand mouvement d'opinion, d'où naquirent des initiatives heureuses, d'où germèrent des dévoue-

ments, et nous verrons bientôt que l'organisatrice de ces conférences fut une des premières à passer de la théorie à la pratique. Qu'on soit assez curieux pour ouvrir le livre : *Idées sociales et faits sociaux* (1) où furent réunies, avec une introduction de M. Goyau, les conférences de l'année 1902 : *la Question sociale et le devoir social, le Socialisme et son évolution, l'Organisation professionnelle, le Catholicisme et le Socialisme, la Protection légale et la liberté du travail, Vingt ans de vie sociale*, tels sont les titres des différentes leçons. Elles révélaient à un auditoire considéré, jusqu'alors, avec raison peut-être, comme légèrement frivole, des questions de la plus haute importance, mais pourtant ignorées, ou dédaignées, ou connues à travers mille préjugés et mille idées préconçues : elles disaient de dures vérités, elles montraient de lourdes responsabilités, et elles commandaient des tâches sévères. Un conférencier

(1) Fontemoing, éditeur.

conseillait à ces femmes d'aller à l'ouvrier avec une intelligence aussi grande que possible de sa mentalité actuelle, la charité ne pouvant plus suffire, si grandes fussent les choses qu'elle eût accomplies dans notre pays, et les ouvriers demandant bien plus la justice que la charité. Un autre, en leur exposant que l'idée socialiste était presque aussi vieille que l'humanité, leur résumait les formes multiples de la doctrine. Un troisième leur faisait l'historique de l'organisation professionnelle depuis la France du treizième siècle jusqu'à nos jours et leur rendait clair le fonctionnement des syndicats. M. Charles Combes dégagait les thèmes fondamentaux du socialisme et du catholicisme et enseignait à combler le fossé que tant de malentendus ont creusé entre la religion et la démocratie. M. Dufourmantelle expliquait la conception nouvelle et plus juste du contrat de travail et les interventions protectrices du législateur qu'elle a déterminées. Un ingénieur des arts et manufactures apportait les conseils

et les observations de l'expérience qu'il avait acquise par vingt années vécues dans une usine. D'autres enfin étudiaient l'idée syndicale, les syndicats agricoles, la femme ouvrière, l'apprentissage, et toujours ces conférences se terminaient par une conclusion où les femmes apprenaient ce que sur tel ou tel terrain d'action elles pouvaient et devaient tenter et exécuter. Chaque femme ainsi prenait conscience d'un certain degré de responsabilité dans l'origine de telle détresse à laquelle elle portait ses aumônes; elle reconnaissait que d'acheter, que de consommer, ce n'était pas seulement une satisfaction individuelle, mais une fonction sociale, et qu'elle se trouvait, elle, comme acheteuse, comme consommatrice, à la cime de ce formidable édifice économique si pesant pour ceux qui sont à la base. Cette pauvre dont elle visitait le taudis était victime d'une entrepreneuse, qui dépendait à son tour, économiquement, de l'un des magasins dont elle était la cliente. Cette enfant qu'avaient anémiée de

trop longues veilles avait été retenue à la tâche par sa patronne pour des commandes trop urgentes, c'est-à-dire trop tardives : et ces commandes avaient peut-être été justement faites par la femme qui venait les secourir. La préoccupation d'autrui n'était plus l'occupation d'une heure déterminée, de l'heure consacrée à l'aumône; elle devenait l'assise même de l'existence. Et dans une âme ainsi éclairée, c'était presque la conception même de la vie qui était en passe de changer... Ces conférenciers qui promenaient leurs auditrices à travers les idées sociales et les faits sociaux travaillaient à faire s'aimer les hommes entre eux, non d'un amour théorique, vague, philanthropique, mais d'un amour agissant et durable, parce qu'on ne s'aimerait qu'après s'être connus, et parce que s'échangeraient perpétuellement les occasions de se connaître mieux (1).

Le succès fut considérable. Des esprits cha-

(1) *Idées sociales et Faits sociaux*. Introduction par G. Goyau, Fontemoing.

grins ou raileurs ont pu insinuer que c'était là un snobisme nouveau, le snobisme social. Les snobismes ne durent pas : ils meurent vite et sont vite remplacés. Celui-ci a si fortement duré qu'il faut bien admettre qu'il n'en était pas un. D'autres groupes se formèrent : le groupe que patronnait Mme la comtesse de Brissac, sous la devise Tradition-Progrès, et qui se réunissait dans la salle de la Société d'Encouragement : là parlaient MM. de Lamarzelle, de Rosambo, Delaire, Mayol de Lupé. Et encore l'institut breton, Chateaubriand-Brizeux, ou la *Ligue des Françaises*. Mais ici la politique, très rapidement, eut plus d'importance que l'action sociale. Le mouvement s'étendit à la province. Il y eut dans le Centre l'*Union des Femmes chrétiennes de la Loire*, à Reims la *Ligue des Femmes rémoises*, à Nancy la *Ligue des Femmes lorraines*. Les mêmes questions étaient étudiées, le même but poursuivi.

Ce fut la première étape du mouvement fémi-

nin. Les femmes ne savaient rien de la vie sociale : on leur avait fait toucher leur ignorance et on leur avait montré ce qu'elles ne soupçonnaient pas. Tous ces dévouements qu'avaient éveillés les paroles des conférenciers, comment allait-on les grouper et les orienter? On ne pouvait pas uniquement s'en tenir à la théorie : il fallait passer à l'action. L'*Action sociale de la Femme*, fondée par Mme Chenu, fut cette seconde étape; non pas que l'enseignement théorique en soit banni; au contraire, il y tient encore une grande place, mais il se complète d'une action efficace. Il y avait, comme on dit, quelque chose à faire. On voulut faire, ou du moins tenter de faire quelque chose.

L'*Action sociale de la Femme* est née directement des conférences de Mme Piérard : elle en est le fruit immédiat. Ce qui caractérise tout d'abord l'*Action sociale de la Femme*, c'est qu'elle reste en dehors de toute politique; elle ne « fait pas de politique »; voulant unir, elle s'éloigne de la politique qui divise. Elle est

ensuite exclusivement laïque. Certes les femmes qui l'ont créée sont catholiques, et catholiques sincères et pratiquantes; mais premièrement elles n'admettent parmi elles ni prêtre, ni évêque, ni religieux, et, deuxièmement, elles ne s'occupent pas d'œuvres religieuses. Sortie des conférences de la rue d'Athènes, elle garde l'idée maîtresse qui les avait inspirées : enseigner, comme le dit le tract de propagande, la femme sur son rôle dans la société; lui faire mieux comprendre comment son action peut s'exercer dans la famille, dans l'éducation, dans les professions, dans la cité; l'aider à défendre les principes sur lesquels a de tout temps reposé notre vie française, l'intégrité de la famille, la dignité du mariage, l'autorité des parents en matière d'éducation. Le but de l'œuvre est intellectuel, social et familial : elle doit aider la mère de famille à réparer le passé, à orienter le présent, et à préparer l'avenir. C'est une œuvre d'éducation des plus étendues, touchant à tous les sujets qu'une femme, une mère peut

avoir à connaître, et c'est une œuvre d'idées.

On voit donc tout de suite en quoi consiste l'enseignement théorique. On apprend à la femme qu'elle a une mission de conseil, de dévouement et d'apaisement à remplir, et ce sont toujours des conférenciers qui se chargent de le lui apprendre. Le titre seul des conférences d'une année, le cinquième, par exemple, indique bien leur généralité : *La Pensée libre et la libre pensée*, par M. G. Fonsegrive; *Le Rôle musical de la femme*, par M. Vincent d'Indy; *L'Etat père de famille*, par le comte de Las Cases; *La Patience de la femme dans l'éducation*, par M. Arnould; *Serviteurs d'hier et serviteurs d'aujourd'hui*, par le marquis de Dampierre; *L'Education civique*, par M. Albert Vandal; *L'Education du sens professionnel*, par M. Jean Brunhes; *La Peur de vivre*, par M. Henry Bordeaux; *L'Education du sentiment religieux*, par M. Lerolle; *La Fraternité*, par M. Jules Lemaître. Et si l'on parcourt toutes les conférences, on y retrouve les mêmes idées qui, réunies,

constituent une véritable doctrine. M. Brunetière, dans son *Discours sur les deux féminismes*, précise le rôle essentiel de la femme; il y a trois choses dans les sociétés modernes dont la conservation est principalement, sinon exclusivement, remise aux femmes : la famille, la patrie et la religion. M. Jules Lemaître veut que, pour s'élever et se maintenir en dignité, la femme ne vise pas à faire l'homme, mais soit au contraire complètement femme, par l'acceptation totale des fonctions bienfaisantes de son sexe, par ses vertus d'épouse et de mère, par cette faculté de dévouement et le don des consolations qui sont en elle. M. Albert Vandal souhaite que la femme s'applique à dégager et à remettre en honneur toutes nos traditions vitales, traditions religieuses, traditions d'art et de littérature, et aussi tradition libérale, celle qui, depuis cent dix ans, a mis en nous une aspiration plus précise vers un idéal de liberté et de justice. M. René Doumic conseille aux femmes d'enseigner à leurs fils à vivre non pas

pour eux-mêmes et pour leur propre intérêt, mais pour le bien de leur pays. M. Maurice Barrès pense que c'est aux femmes surtout à favoriser dans l'âme de leurs enfants la poussée des ancêtres, à éveiller chez elle et à nourrir les émotions héréditaires, à la meubler d'images nationales et familiales. M. Anatole Leroy-Beaulieu appelle la femme à la défense de la liberté d'enseignement qu'elles doivent aimer et défendre comme mères de famille, pour sauvegarder leur droit, et, ce qui leur tient encore plus au cœur, le droit de leurs enfants. Ce ne fut pas seulement à Paris, dans la salle de la Société d'Horticulture que les conférenciers donnèrent cet enseignement. Ils allèrent en province, à Toulouse, à Reims, à Nantes, à Besançon, à Nancy, à Lyon, à Bordeaux, à Montpellier, à Marseille, à Nice. En cinq années, dans tout le pays, il fut donné cinq cents conférences. La conférence est comme une semence jetée. Si elle a éveillé la curiosité, l'intérêt, la semence germera. Des femmes se rassembleront, échan-

geront des idées, discuteront, et se décideront à agir.

Mais, pour mériter complètement son nom, l'*Action sociale de la Femme* ne devait pas se contenter de faire parler et d'écouter : elle devait agir elle-même. Et elle agit.

A Paris, tout d'abord, l'action sociale a ce que sa fondatrice appelle des réunions d'études. J'ai eu moi-même l'occasion de m'en entretenir naguère avec Mme Chenu à la permanence de l'œuvre, rue du Rocher. Ces réunions d'études, auxquelles prennent part des personnes compétentes, poursuivent des enquêtes. On y étudiait alors la question de l'apprentissage dans les ateliers de couture, et l'on consultait patrons et patronnes, délégués de syndicats et membres de la Chambre syndicale de la couture parisienne. Le livre y était aussi un objet de recherches très persévérantes; l'*Action* voulait à la fois augmenter l'influence de la bonne presse et en faire exercer par la femme du monde une toute nouvelle sur le développement de la saine littérature.

On consultait des éditeurs, des directeurs de journaux, des écrivains. Une enquête sur les destinées des arts religieux motivait une protestation contre la Séparation, qui les condamnait à la décadence.

L'œuvre ne limite pas son action à Paris, elle l'étend à la province et à l'étranger, et elle y parvient par un double moyen. Un secrétariat existe, installé, 15, cité du Retiro, et ouvert chaque jour de une heure et demie à trois heures. Propageant à la fois les idées et les documents, et groupant toutes les bonnes volontés, il noue avec la province et l'étranger des relations sans cesse plus nombreuses et plus solides. Il renseigne et se renseigne tout ensemble, donnant et demandant, oralement et par correspondance, tous les renseignements d'ordre social, familial et intellectuel, qui intéressent la femme. Il met les différentes œuvres sociales en rapport entre elles. Supposons que dans une petite ville on veuille fonder un syndicat, une mutualité, une caisse dotale, une école ménagère, une

maison de famille, un restaurant féminin, un cercle de jeunes filles, des cours professionnels, une caisse de retraites, un dispensaire, un bureau de placement honnête, quelque'une de ces œuvres qu'on appelle sociales, — on écrit au secrétariat; il envoie des statuts, des instructions, des conseils, résultats du travail et de l'expérience; ou bien il propose comme modèle une œuvre qui se trouve dans un département voisin et qui est prospère. S'il ne peut répondre de lui-même aux questions qui lui sont posées, il mène une enquête soit en France, soit à l'étranger. L'œuvre une fois constituée, des difficultés surgissent-elles : le secrétariat explique la façon de les résoudre et, au besoin, s'il l'ignore, consulte dans une réunion d'études un spécialiste qui soit au courant de ces choses-là. Si les difficultés sont trop grandes et si l'œuvre périlite, le secrétariat étudie les raisons qui en causent la ruine, et aide à la relever ou à la transformer. On veut inaugurer des conférences : le secrétariat fournit toutes les indi-

cations utiles et procure des conférenciers (1).

Il avait ainsi déjà en 1904 répondu à 6,000 lettres et s'était mis en relations avec 200 villes. Il avait pénétré dans tous les départements, et en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Autriche, en Italie, en Espagne, en Amérique. C'est ainsi, — pour ne citer que ces trois résultats, — que sont sortis, de l'*Action sociale de la Femme*, l'*Union mutualiste des femmes de France*, les *Ecoles ménagères*, et l'*Œuvre des bons livres*. M. Lefébure a fondé, il y a déjà de longues années, un Office central des œuvres charitables qui renseigne très sûrement sur tout ce qui concerne la charité et les œuvres d'assistance catholiques ou autres. Il existe à Londres un *Women's Institute* qui est le centre d'un grand nombre d'œuvres de femmes. Le secrétariat veut être à la fois cet Office central et ce *Women's Institute*, mais un principe rigoureusement observé le dirige dans tout ce qu'il fait :

(1) *Bulletin de l'Action sociale de la Femme*, 10 octobre 1902, p. 157.

c'est de n'intervenir que prudemment dans une œuvre existante, de ne jamais imposer son concours, et d'éviter tout conflit par la discrétion et le tact.

Des comités s'étaient créés après des conférences en province et aussi à l'étranger; — comités qui sont toujours des cercles d'études au moins locales. Le secrétariat ne pouvait suffire à la tâche de les unir entre eux et avec lui-même par des rapports continus : il fallait un organe qui les mit en relation et qui répandit dans toutes les villes, où il y avait une ramification de l'œuvre et des adhérents, ce que l'on avait fait et décidé. Cet organe fut le *Bulletin*.

Les premiers numéros n'avaient que seize pages et donnaient, à peu près uniquement, l'écho des conférences et l'analyse de quelques bons ouvrages. Le P. Piolet, dans un article de 1902, établissait quel devait être, à son avis, le plan définitif du bulletin pour qu'il fût l'organe approprié de l'*Action sociale de la Femme*. Il proposait que le bulletin contint d'abord

l'analyse, et parfois la reproduction entière des conférences de Paris ou de province, au moins les plus importantes et celles qui avaient une portée plus générale; puis la monographie complète d'une œuvre de femmes françaises ou étrangères, de préférence celles que l'on peut imiter facilement, ou qu'il est plus important de connaître; puis la chronique de l'*Action sociale*, son mouvement, ses décisions, sa vie presque quotidienne, et enfin un supplément bibliographique où seraient résumés et recommandés les livres les meilleurs de littérature, de philosophie, d'histoire, de sociologie, d'art, de science. Il pensait avec raison que l'influence des femmes sur la littérature est considérable, car c'est pour elles surtout que l'on écrit; elles constituent la classe la plus nombreuse des lecteurs. Or, remarquant que presque tous les romans, — et les plus achetés, — traitaient de sujets scabreux et renfermaient les descriptions les plus hardies, il en concluait que, si les auteurs continuaient à écrire et les éditeurs à vendre de pareilles pro-

ductions, c'est que les femmes les désiraient. Il conseillait donc de créer tout un mouvement contre la littérature malsaine, en faveur de la bonne. Si on ne voyait plus de livres immoraux ni dans les mains, ni dans les salons des honnêtes femmes, et qu'ils fussent réservés à celles qui ne le sont pas et à leurs amis, ils cesseraient vite d'être à la mode. Les femmes achèteraient les livres recommandés par le *Bulletin* de l'action sociale; les éditeurs les vendraient ainsi plus facilement, et par conséquent en publieraient davantage.

Ce plan fut en somme adopté entièrement. De dix-huit pages, le *Bulletin* fut porté à vingt-quatre et même à trente-huit. Ouvrons-en un numéro, au hasard, par exemple celui du 20 décembre 1904. Dans ses trente-huit pages, il contient d'abord la reproduction *in extenso* d'une conférence de M. Jules Lemaître sur l'*Egalité*; puis, sous la rubrique « renseignements », l'adresse d'œuvres féminines; puis une chronique de l'action sociale de la femme, avec

sa correspondance et le compte rendu *in extenso* de l'exercice 1903-1904. Suit un résumé très précis, très clair et très complet qui fait connaître l'*Union des femmes chrétiennes de la Loire*, son but, ses efforts, les résultats obtenus. Et c'est alors le bulletin bibliographique : il est très long et très bien rédigé. Tout d'abord les livres d'imagination, un roman de Mme Bentzon, des vers de M. de Pomairols, un roman étranger, et un roman de jeunes filles; puis les livres de philosophie : une nouvelle édition des *Pensées*, une étude de M. André Baudrillart sur *saint Paulin évêque de Nole*, des essais de M. Besse sur *la Philosophie et les philosophes*, un *Frédéric Ozanam* de M. de Montrond, l'*Histoire des persécutions du catholicisme dans l'Etat russe* de M. Gondal; puis les livres d'histoire et de géographie : de M. Ernest Daudet sur *Hérault de Séchelles*, et l'*Emigration*, de M. Gilbert Stenger sur *la Société française pendant le Consulat*, de M. Louis Leger sur *Moscou*, de M. Rousset sur *La guerre de 1870-1871*; puis les livres d'études

sociales, de sciences et d'hygiène comme *Corporation et syndicats* de M. Fagniez; et enfin les livres de musique et de beaux-arts, comme *Gossec et la musique française à la fin du dix-huitième siècle* par M. Frédéric Hellouin. A ce bulletin bibliographique s'ajoute une revue des revues, non pas seulement de la *Revue des Deux-Mondes* ou du *Correspondant*, mais de la *Réforme sociale*, le *Devoir des femmes françaises*, les *Femmes contemporaines*, et des revues étrangères. Et comme ce numéro est le dernier d'une année, sa table des matières rappelle les conférences données, les œuvres sur lesquelles on a fourni des renseignements pratiques, les livres de toute sorte qui ont été analysés et recommandés.

Mais ce n'est pas tout; j'oubliais un questionnaire adressé à tous les membres ou adhérentes de l'*Action sociale* en province et hors des frontières, et que voici :

— Qu'a-t-il été fait dans votre arrondissement comme propagande contre le divorce auprès des enfants et des adultes?

— A-t-on enseigné quelque part les raisons qui militent en faveur de l'indissolubilité du mariage?

— A-t-on écrit, prêté, fait lire aux enfants, des livres mettant la question à leur portée, et les préparant à avoir une opinion ferme, l'âge venu?

— A-t-on répandu les bons romans contre le divorce? et par quels moyens l'a-t-on fait?

— S'est-on assuré du concours de la presse locale pour cette campagne?

— Les œuvres locales ont-elles entrepris de réagir contre les idées qui acclimatent celles du divorce?

— A-t-il été répandu images et chansons faisant ressortir des exemples de dévouement conjugal, paternel et maternel dans la même proportion que les images et chansons obscènes sont répandues?

— S'il n'y a rien eu de fait, par quoi pourrait-on commencer le plus utilement dans votre arrondissement?

— Cherchez qui vous pourriez intéresser à cette propagande et mettez-vous en rapport avec la ligue contre la licence des rues.

— Ne pourriez-vous avoir quelque influence sur les artistes de l'époque à ce sujet?... ainsi que sur les auteurs et écrivains?... (L'influence individuelle peut avoir des conséquences considérables pour l'orientation d'un auteur, pour le soutien d'un journal illustré, etc.)

— Qu'a-t-il été fait ou tenté dans votre région pour venir en aide aux œuvres de moralité comme la protection de la jeune fille, les cercles, restaurants, ouvroirs, etc.?

— A-t-il été donné des pièces de théâtre morales? Ont-elles été encouragées?

— En un mot, qu'y a-t-il à faire pour former le jugement et la moralité familiale de votre pays à *tous les degrés de la société*, par la parole, par le livre, le théâtre, la presse, l'image, la surveillance et les œuvres de protection et d'encouragement?

Un autre de ces questionnaires pris dans le

numéro du 20 novembre 1904 montrera quelle variété ils offrent.

— Qu'a-t-il été déjà fait dans la localité pour l'*enseignement social de la femme*?

— Quelle est l'initiative la plus urgente à encourager? que pourrions-nous pour elle?

— Pouvez-vous prier quelques amies de répondre à nos questionnaires pour les environs ou pour les quartiers éloignés de votre ville (si celle-ci est trop importante pour que vous puissiez répondre seule)?

— Quelles sont les œuvres locales? Leur but? (Il y a intérêt à ce que nous ayons connaissance de toutes.)

— Quelles sont celles susceptibles de comprendre l'action sociale de la femme et de répandre son enseignement? (Donner l'adresse précise de celles auxquelles on pourrait envoyer utilement des bulletins de propagande.)

III

L'action pratique. — Le Foyer. — Le Sillon.

Faisons encore un pas en avant. La femme a reçu tout d'abord un enseignement social purement théorique; ensuite, sans abandonner cet enseignement théorique, elle est passée à l'action, mais cette action est demeurée encore du seul domaine intellectuel et moral. La femme a appris aux autres les connaissances générales qu'on lui a apprises; elle conseille, elle fournit des renseignements, elle répand des idées : elle reste toujours une dame qui ignore peut-être le premier mot d'une science plus terre à terre, mais essentielle pourtant, la science ménagère. On peut discourir fort bien du devoir social, professer une doctrine fort juste sur la manière de le remplir, avoir les plus grandes qualités d'administratrice ou de conseillère de sociétés

et d'inspiratrice d'œuvres, et ignorer complètement tout ce que commande de savoir la tenue d'un ménage.

Et c'est un cas très fréquent chez les femmes et chez les jeunes filles du monde et de la bourgeoisie. Montaigne écrivait « que la plus utile et honorable science et occupation d'une mère de famille, c'est la science du ménage ». Et la science du ménage, c'est tout ce qui concerne la bonne tenue d'une maison, aussi bien la cuisine que l'hygiène, la couture que l'économie, les premiers soins aux malades que le lessivage. On ne l'enseigne pas aux jeunes filles riches : ce sont là des tâches uniquement attribuées aux domestiques. On leur apprendra bien à ordonner un menu savamment, mais non à préparer un plat très simple. Il est convenu dans la société que cette cuisine, dont nous sommes si gourmands, il est flatteur d'inviter des amis à en savourer l'art et l'habileté, mais qu'il appartient seulement aux petites gens d'en connaître et d'en pratiquer eux-mêmes quelques secrets. Un

doigt que l'aiguille a marqué de piqûres révèle une humble situation, ou d'humbles travaux : on enseigne bien aux jeunes filles fortunées quelques points de broderie élégants, — mais, une fois qu'elles les ont appris, elles s'empres- sent de les oublier. Plus âgées, un peu fatiguées de la vie, elles y reviendront peut-être, pour remplir leur oisiveté forcée en exécutant « de petits ouvrages ». Une femme aisée, qui repri- serait les chaussettes de ses enfants ou raccom- moderait son linge, serait ou dédaignée ou raillée : il y a des lingères, des ouvrières, des servantes pour ces travaux. Seules les jeunes filles pauvres, sans dot, ont le droit de savoir « faire leurs robes elles-mêmes ». Elles apportent cette science dans leur corbeille, mais, comme elles n'apportent que cela, on ne voit pas que les prétendants accourent moins rares ni plus en- thousiastes : au contraire. Et c'est plutôt avec un air de pitié qu'on dit en les proposant aux jeunes hommes : « Et puis elle fait ses robes elle- même, la pauvre petite. » A moins qu'on ne

mette à les louer un extraordinaire accent d'admiration qui révèle à quel point l'on est stupéfait qu'il existe de jeunes Françaises possédant ce talent.

Dans les familles du grand monde, le personnel domestique remédie à l'ignorance de la maîtresse de la maison, et l'on sait qu'il y remédie à son propre avantage. Mais dans un ménage d'ouvriers, si la femme tient mal son intérieur, comme personne ne la remplacera, elle contribuera à éloigner son mari de cet intérieur. Un souper bien accommodé, une chambre bien nettoyée, des enfants propres le retiendraient chez lui : s'il trouve en rentrant de l'atelier un souper épouvantable, une chambre toujours sale, des enfants toujours déguenillés et noirs, il se sauvera très vite au cabaret où il y a de la lumière, des amis, des rires, de la gaieté. Or, si les jeunes filles et les femmes du monde veulent aller au peuple, pour lui donner les moyens d'améliorer son sort, et si, commençant par le commencement, elles veulent rendre l'in-

térieur de famille plus agréable et y instaurer les principes d'économie, de salubrité, de bonne alimentation, comment le pourront-elles, puisqu'elles ignoreront tout ce qu'elles voudront apprendre aux autres?

Une femme, Mme Thome, jugeait extrêmement souhaitable que les enfants du peuple apprissent la science ménagère et que cette science leur fût enseignée par les jeunes filles du monde. On obtenait ainsi deux heureux résultats : d'une part, on rapprochait des classes trop séparées, de l'autre on pouvait espérer consolider, dans le peuple, la famille ébranlée, si l'on rendait la femme de l'ouvrier une femme d'intérieur et une bonne mère. Mme Thome se heurta tout de suite à cette difficulté que les jeunes filles du monde ignoraient la science ménagère : il fallait donc, en premier lieu, la leur apprendre si on voulait qu'elles pussent ensuite l'enseigner. Elle créa, dans ce dessein, une œuvre qu'elle appela le Foyer, et qui, après avoir occupé divers immeubles, est aujourd'hui installée rue Vaneau.

Rien ne désigne le Foyer à l'attention du passant; la maison qui l'abrite est toute pareille aux autres maisons de la rue. Il me semble même qu'il y doit être un peu à l'étroit; car il est tout entier renfermé dans un rez-de-chaussée de cinq ou six pièces, une cuisine, un ouvroir, une chambre de conférences, une salle à manger, un petit salon, une petite bibliothèque, un cabinet de toilette; tout cela, d'ailleurs, très clair, très blanc et très gai. Pour en faire partie, il faut être présenté par deux membres. Un jour par semaine, les membres se réunissent, et, afin qu'ils soient attirés au Foyer, ils peuvent tous les jours de quatre à six heures venir y goûter, en y invitant des amies : ainsi le Foyer devient un centre agréable. Un salon de lecture complète ce petit cercle féminin : on y donne les livres en lecture ou en location, et on les y vend aussi. La bibliothèque n'est pas encore très riche, mais elle s'augmente peu à peu.

Mme Thome, qui a raconté elle-même la fondation, l'organisation et le développement

de son œuvre (1), débuta avec trois élèves. Les élèves maintenant sont nombreuses, et Mme Thome a dû publier, pour les tenir au courant, un bulletin qui rend compte de la vie au Foyer, en même temps qu'il publie des recettes de cuisine, une liste de livres à lire, et les concours qui mettent en rivalité les différentes écoles ménagères populaires.

On commença par un cours de cuisine. Un professeur confectionnait devant les élèves quelques plats et leur en expliquait la théorie : les élèves prenaient des notes : c'était, on le voit, un véritable cours, un cours d'Université. On reconnut vite que la méthode était mauvaise, et que si l'on devient forgeron en forgeant, on ne devient cuisinière qu'en cuisinant. On procède autrement. On fixe à l'avance un menu, et chaque jeune fille reçoit, à son arrivée, la recette imprimée du plat qu'elle doit exécuter : elle achète alors les comestibles nécessaires en

(1) *Le Foyer*, p. 237. *Françaises*, Lecoffre, éditeur.

visant à la plus stricte économie, puis, revêtue d'un grand tablier à manches, elle exécute son plat. Si elle est encore novice, des maîtresses l'aident et la guident. Une d'entre elles, qu'on nomme *demoiselle responsable*, et que désigne un nœud sur l'épaule, exerce sur ses compagnes une sorte de direction et de contrôle : c'est elle qui veille à ce que tous les plats soient prêts pour l'heure du déjeuner, compte les personnes qui déjeunent, met le couvert et garnit la table, assure la propreté constante de la cuisine et de la batterie. Le déjeuner prêt, quel meilleur moyen de vérifier ce qu'il vaut, sinon de le manger? Les jeunes cuisinières mangent donc les plats qu'elles ont préparés et qui composent le déjeuner. Ce déjeuner, les mères peuvent le partager avec leurs enfants. Au cours du repas, la *demoiselle responsable* établit ce que coûte chaque plat et à combien monte le prix total du déjeuner. La personne qui me conduisait à travers le Foyer m'a montré pendus aux murs de nombreux menus exécutés dans ces derniers

mois et mis en vente à 10 centimes. La plupart étaient très simples, quelques-uns plus compliqués, — des menus savants, disait-elle, — mais le prix total était toujours d'un extraordinaire bon marché. Les petites filles, avant de suivre le cours de cuisine, suivent un cours de pâtisserie, comme cours d'initiation.

L'enseignement ménager ne consiste pas uniquement dans l'enseignement de la cuisine. Comme nous l'avons écrit plus haut, il embrasse tout ce qui a trait à la tenue d'une maison. Il y a donc d'abord un cours qui est proprement un cours de tenue de la maison, et qui, à la vérité, n'a rien de populaire : celles qui y sont assidues veulent devenir d'excellentes maîtresses de leur maison à elles, et on les forme pour cela. Aussi elles y apprennent, en vertu de cet axiome que les bons maîtres font les bons serviteurs, à diriger les domestiques et à organiser leur ouvrage, puis la comptabilité ménagère, l'entretien des appartements et des meubles, et aussi à recevoir. Mais, dans un autre cours,

on n'apprend au contraire qu'un peu de cuisine populaire, le raccommodage, la coupe des vêtements simples, le repassage, le lessivage, le nettoyage, tout ce dont une femme du peuple enfin a la charge. Pour le repassage, les élèves s'exercent d'abord sur du vieux linge, puis sur du linge qui leur appartient, et, commençant par repasser le linge plat, elles arrivent progressivement à l'usage de l'empois. Quant aux cours de coupe, ils sont faits, pour le corsage et pour les robes, par une couturière, de la façon la plus pratique, et pour les layettes et les vêtements d'enfants, par une coupeuse spéciale. Il y a encore un tapissier qui enseigne à faire pour les meubles des housses — travail, paraît-il, fort difficile, — à draper un rideau, à poser une tenture, à réparer sommairement les meubles, à recouvrir une chaise; une modiste qui enseigne à faire des chapeaux; une brodeuse qui enseigne tous les genres de broderie; une maîtresse qui enseigne le crochet et le tricot.

Le rez-de-chaussée de la rue Vaneau se ter-

mine par une chambre un peu plus grande que les autres. Aux murs sont accrochées des planches anatomiques, un lit de pansement s'allonge dans un coin, et en face de ce lit un mannequin articulé fléchit sur les jambes. C'est là que sont donnés les autres cours et les conférences. Le docteur Gibert y parla une année de l'hygiène générale et des soins de l'enfance; l'année suivante, le docteur Gascheau, en plusieurs leçons d'hygiène et de médecine pratique, expliqua la structure et le fonctionnement du corps humain, le diagnostic et la marche des principales maladies et la manière de les traiter. Il réserva aussi aux jeunes femmes un cours sur l'allaitement, les maladies et l'hygiène des nouveau-nés, cours qu'une religieuse parachevait en apprenant à habiller un bébé, à le baigner, à le soigner. Chaque semaine un membre diplômé de la Croix-Rouge montre aux élèves à tendre les différents bandages, leur inculque les principes de l'antisepsie, leur enseigne à secourir un blessé, à aider un chirurgien. A ces cours

s'ajoutent des conférences : conférences sur les guerres, les traités, les grands phénomènes commerciaux, les événements de la semaine, même l'archéologie. Comme les femmes, — et en cela elles ne diffèrent pas beaucoup des hommes, — ignorent en général le droit, et qu'elles ont souvent à résoudre dans leur existence des questions importantes de droit, M. Max Turmann, qui s'est consacré si activement aux œuvres féminines, exposa la condition de la femme dans la vie sociale et la condition légale de l'enfant. Il restait encore à révéler les œuvres utiles qui ne sont pas connues. Le docteur Blache parla ainsi de la protection de la première enfance, et de la lutte contre la tuberculose; M. Albert Mahaut, des aveugles; Mlle Chaptal, de la protection de la jeune fille; M. Flornoy, des métiers et des professions; M. Cheysson, de l'économie sociale à l'usage des femmes du monde; M. Dédé, du rôle social de la mutualité. Et cet enseignement fut toujours complété par la visite détaillée des œuvres qui avaient été décrites.

Ce qu'apprennent ces jeunes filles et ces jeunes femmes, comment vont-elles maintenant l'apprendre aux autres, aux enfants, aux jeunes filles et aux femmes du peuple? Tout d'abord une fois par semaine, le jeudi, les élèves du Foyer viennent travailler pour les enfants pauvres. Chaque jeune fille a près d'elle, dans l'ouvrier, une enfant. Le Foyer fournit les étoffes et chaque jeune fille habille complètement une enfant. Chemises, pantalon, jupon, robe et tablier, elle coupe et coud tous ces objets elle-même sous la direction d'une maîtresse, demandant à l'enfant de l'aider et montrant comment l'on taille et comment l'on coud. Pour mettre en pratique les leçons de pansement, elles s'en vont à un petit dispensaire du voisinage, où on utilise leurs connaissances et où elles s'habituent à garder leur sang-froid pendant les opérations. Elles trouvent ensuite dans une école ménagère populaire une véritable école d'application. C'est là que, prenant contact avec les enfants du peuple, se rapprochant

d'elles et s'efforçant de détruire toute barrière, elles leur enseignent ce qu'on leur a enseigné, la cuisine, la couture, la coupe des vêtements, le nettoyage de la maison et des ustensiles, le lessivage. Enfin, quelques jeunes ménages ouvriers, étant rattachés au Foyer par l'œuvre dite justement « des jeunes ménages », — et qui est une ramification du Foyer, — les membres du Foyer leur rendent des visites tout amicales pendant lesquelles elles les conseillent, soit pour élever un nouveau-né, soit pour confectionner des layettes, soit pour leur permettre de surmonter les petites difficultés inévitables de la vie.

Une vive approbation a accueilli une innovation toute récente du Foyer. Mme Thome, écrit M. Max Turmann, « avait constaté qu'une infirmité trop fréquente des femmes d'œuvres est de ne pas oser parler dans les œuvres populaires auxquelles elles se donnent; c'est presque toujours un homme qui parle, et les hommes, malgré leur bonne volonté, ne rencontrent pas

toujours la note désirable : une mère toucherait bien mieux ces cœurs de mères (1). » Mme Thome voulut donc habituer la femme d'œuvres à s'exprimer avec facilité, et leur offrit au Foyer un enseignement qu'elles répandraient ensuite dans les milieux populaires où elles fréquentaient plus spécialement : ainsi elles pourraient ensuite éclairer à leur tour les femmes du peuple sur les choses qui leur sont le plus utiles, éducation des enfants, choix d'une profession, épargne ou budget ouvrier. On commença ces petites causeries préparatoires en février 1905; elles avaient lieu le vendredi et durèrent jusqu'en avril, et ce fut Mlle de Gourlet, que nous retrouverons encore au cours de ces articles, soit qu'il s'agisse de la Maison sociale, soit qu'il s'agisse de l'Œuvre des enfants de France, qui se chargea des six premières. Ces six causeries traitèrent « du travail de la femme en général, du travail de la femme au foyer, du travail

(1) *Initiatives féminines*, par M. MAX TURMANN, p. 272. Lecoffre.

industriel de la femme à l'atelier ou à domicile et des métiers, du travail industriel de la femme à l'usine et de sa législation, des professions féminines, et du travail social de la femme dans les classes laborieuses ».

Ces causeries que Mme Thome souhaite établir et rendre fréquentes et naturelles entre les femmes du monde et les femmes du peuple, on peut les rapprocher de ces cercles d'études de jeunes filles et de femmes qui se sont formés sur quelques points de la France et qui rassemblent à la fois des personnes de condition aisée, des ouvriers et des employés. Quelques jeunes filles dévouées à l'œuvre des patronages eurent l'idée de se grouper une ou deux fois par semaine pour étudier certaines questions religieuses ou sociales, dont elles s'avouaient à peu près complètement ignorantes, très embarrassées qu'elles étaient souvent pour répondre aux questions que leur posait un enfant. On devine qu'elles rencontrèrent bien des difficultés dont

les moins grandes ne vinrent pas de leurs parents. Une d'entre elles, Mlle Divoire, a raconté en une quinzaine de pages (1), sous la forme très vivante de lettres échangées entre plusieurs amies, au prix de quelles peines elle réussit dans son entreprise. Elle s'adresse donc à ses amies, et bien qu'elle les croie assez pareilles à elle-même, elle ne peut s'empêcher d'être fort craintive, en leur annonçant son projet : fonder un cercle d'études sociales pour jeunes filles. Elle sent bien que ce titre sévère va les épouvanter. Mais, pour calmer cette épouvante, elle propose un exemple, un modèle. Déjà il existe dans une grande ville de l'Est un de ces cercles. Dans cette ville, une femme qui vivait en rapports continuels avec la classe des travailleurs, et désolée que la condition des ouvrières fût si pleine de dangers, voulut en réunir quelques-unes d'abord pour les relever moralement et pour les charger ensuite du relèvement moral de

(1) *Françaises*, p. 103; *Un Cercle d'études*, par Jeanne DIVOIRE. Lecoffre.

leurs camarades. Elle fit part de ce dessein à une autre femme, qui, elle, fréquentait surtout des jeunes filles riches ou aisées. Le groupe fut constitué : il comprenait des ouvrières, des employées, des institutrices, et des jeunes filles du monde. On commença par des causeries un peu sérieuses : la timidité des premiers jours s'évanouit; les unes questionnaient, présentaient des objections, demandaient des explications, les autres répondaient. Enfin, en février 1905, on put organiser définitivement un vrai Cercle d'études. On détermina la méthode de travail, on fixa la liste des sujets qu'on étudierait : les syndicats ouvriers, l'hygiène, le repos hebdomadaire, la ligue sociale d'acheteurs, l'esprit démocratique, le mouvement féministe, les patronages de jeunes filles. Les jeunes filles, — elles étaient dix-huit, — se renseignaient dans l'intervalle des séances par des enquêtes, interrogeant soit le secrétaire d'un syndicat, soit une directrice d'école ménagère, soit des employées de magasins.

Voilà ce que d'autres ont pu réaliser. Et Mlle Divoire, quand elle a exposé le fonctionnement de ce cercle, attend avec un peu plus d'espoir les réponses de ses amies. Les réponses ne tardent pas. L'une, qui se couche tard, se lève tard, fait des visites et danse, ne conçoit comme devoirs de société que les devoirs mondains. L'autre n'a pas davantage le temps : sa mère et sa grand'mère ne pensent qu'à la marier, et les deux prétendants entre lesquels elle hésite n'aiment pas que les femmes s'occupent d'œuvres sociales. Quant à la troisième, son père n'aime pas les formes nouvelles que prend la charité : autrefois les femmes fortunées visitaient les pauvres, enseignaient aux enfants le catéchisme, tricotaient pour les indigents des bas ou des gilets en chaude laine, soignaient les malades; c'est là ce qu'il faut continuer. Mlle Divoire ne trouve enfin pour s'associer à elle qu'une amie. Tant pis : on essaiera tout de même, et elles essaient, et peu à peu elles réussissent. Mais en quoi ont-elles réussi? Quels ré-

sultats ont-elles obtenus? On pourrait tout de suite répondre que le plus beau résultat obtenu est justement, en rapprochant des jeunes filles de tout rang, de former l'union réelle des classes. Mais il faut citer aussi des exemples dont la réalité soit en quelque sorte tangible, et j'en citerai deux qui me semblent très caractéristiques et dont personne ne peut contester l'utilité immédiate.

... Un membre du cercle, une jeune femme, fonda une coopérative pour les fruits. Il paraît que les plus beaux fruits du monde, des poires savoureuses, des pommes superbes, mûrissaient dans les vergers de la paroisse et ne se vendaient pas! On ne les connaissait pas! Il n'y avait pas d'entente entre les bonnes gens. Isolés, ils étaient impuissants. La jeune femme parle à Pierre, parle à Paul, réunit Pierre, Paul, leurs frères et leurs cousins. Un petit syndicat de producteurs se crée et se développe. Il donne des leçons pour cueillir, emballer les fruits, exclure impitoyablement ceux qui ne sont pas

de qualité supérieure. Très vite les fruits firent prime sur les marchés des villes voisines. Il est question maintenant de les conduire aux Halles et même de les exporter en Angleterre.

... Un jour, Baptiste Sans-le-Sou (on ne lui sait pas d'autre nom) fut amené au cercle par son curé. Sans-le-Sou était rayonnant. Il ne possédait pas encore un sou, mais il allait posséder une maison. Son histoire est drôle, mais encore plus touchante. On lui avait proposé de devenir propriétaire d'une maison à lui, d'un jardin à lui; tout d'abord, il avait cru à une plaisanterie; il ne comprenait pas. Mais rien n'était plus réel; on lui offrait de quitter l'affreux gîte où lui, sa femme et ses dix enfants, traînaient une existence vouée à la tuberculose, contre une maison large, commode, bien aérée, bien éclairée, avec vingt arpents autour, un four à pain, une minuscule basse-cour et un appartement privé pour dom Pourceau. Tout cela au même prix de location, et en plus la chance d'être propriétaire au bout de quinze

ans, rien qu'en payant son loyer. Il avait fini par comprendre, et par accepter. Il venait s'établir. Son jardin aujourd'hui est prospère, ses fils et ses filles poussent en vigueur et en santé. Il a du pain, il a des légumes, il a du lard, et il songe à entourer son domaine d'une palissade.

Le Cercle d'études peut être quelquefois un cercle d'études plus uniquement théorique. On connaît le *Sillon*, cette œuvre installée boulevard Raspail et qui est comme une immense famille de cercles d'études masculins, puisqu'il y a dans Paris quarante-cinq cercles composés de quinze membres chacun, ouvriers et employés, et cinq cents en province. Le *Sillon*, créé par M. Marc Sangnier, ancien polytechnicien et ancien officier d'artillerie, pense qu'en dehors du christianisme, il n'y a ni égalité ni fraternité, mais simplement la lutte des intérêts et la lutte pour la vie. La foi catholique, loin d'être inconciliable avec la foi démocratique, la complète et la soutient. On ne fonde pas une société sur la

haine, on ne la fonde que sur l'amour. Le *Sillon* tente donc une œuvre d'éducation démocratique et chrétienne, et il donne à son action trois phases : d'abord agir sur l'opinion publique, c'est-à-dire changer la mentalité de l'électeur; ensuite multiplier les œuvres économiques; cela accompli, aborder la politique.

Il n'y a pas de femmes parmi les membres du *Sillon*. Cependant, en 1903, les mères, les femmes, et les sœurs des jeunes gens du *Sillon* se réunirent chez l'une d'elles une fois par semaine, pour tenir la correspondance à jour et aider à une enquête menée sur la coopération. Elles entendaient sans cesse parler autour d'elles de questions sociales, de problèmes sociaux : et tout cela ne leur était pas très clair. Elles demandèrent qu'on diminuât leur ignorance, et très volontiers on accéda à leur désir. Il y eut donc chaque lundi une causerie familière, pour les instruire. Toute personne présente pouvait interroger le conférencier. Au bout de quelque temps, il fut décidé que chaque lundi,

à l'ouverture de la causerie, on lirait un rapport qui résumerait le travail de la causerie précédente, et que ce rapport serait rédigé, à tour de rôle, par une des auditrices. De plus, les dames notaient par écrit ce qu'elles entendaient dire de telle ou telle œuvre, de tel ou tel mouvement social, de tel ou tel projet économique, et, le lundi, priaient le conférencier de les renseigner. En 1905, ce groupement, dont les membres possédaient maintenant une certaine éducation générale, se divisa en cercles d'études, composés selon les goûts, les aptitudes, les tendances, et s'augmentant par de nouvelles recrues. Dès lors, chaque cercle demeura libre de choisir lui-même son propre règlement et ses procédés de travail : chacun s'occupant de questions spéciales, on ne pouvait les obliger tous à la même méthode et aux mêmes lois.

On le voit, ce mouvement social féminin, si ardent, n'est pas très ancien : il date de quelques années. Qu'est-ce que la femme, ainsi formée, ainsi instruite, a créé? Sans doute nous

trouverons deux ou trois de ces œuvres déjà vieilles de huit ou dix ans, car il y a toujours des exceptions, et certaines femmes ont été des devancières. Celles-là sont parties toutes seules vers le peuple, elles ont fondé toutes seules, elles ont dirigé toutes seules, mais elles n'ont pu tout de même demeurer étrangères à la verte et fraîche activité qui naissait : elles lui ont apporté le secours de leur expérience, et elles en ont reçu en échange une nouvelle énergie et une nouvelle jeunesse.

CHAPITRE II

L'ENFANT

I

L'Union familiale.

Les philosophes du dix-huitième siècle ne raisonnaient que sur l'homme « en soi » et, à leur suite, les législateurs de la Révolution ne légifèrent que pour l'homme « en soi », persuadés que l'homme est dans son essence partout et en tout temps le même, qu'il soit Européen ou Asiatique, contemporain de Louis XVI, de Charlemagne ou d'Auguste. Ce qu'ils ont fait a montré quelle était leur erreur. Aujourd'hui où les novateurs poussent à sa dernière limite la doctrine de l'individualisme, s'ils ne considèrent plus l'homme en soi, ils considèrent en

tout cas l'homme délivré de ses devoirs : ils ne cherchent qu'à multiplier ses droits. Les droits de l'individu priment à leurs yeux les droits de la collectivité, et l'intérêt particulier dépasse l'intérêt général. Or, en accroissant les droits de l'individu, on diminue nécessairement ceux de la famille : les uns s'étendent au détriment des autres. Diminuer les droits de la famille, c'est affaiblir la famille. Or, l'histoire des nations enseigne d'une façon irréfutable que la famille est la base même de toute société solidement constituée, et qu'elle en est, comme on le dit dans un langage scientifique, la cellule primordiale. Affaiblir la famille, c'est donc affaiblir la société. L'année dernière même, des écrivains, des politiciens, des avocats entreprenaient une campagne contre les lois qui régissent actuellement le mariage dans la seule intention d'amoin-drir l'autorité des parents, d'agrandir l'indépendance des enfants et de faciliter encore à la fois l'union de deux jeunes gens et leur divorce. Comment fixer où s'arrêtent les droits de l'in-

dividu, si on les déclare supérieurs à tous autres? et n'arrivera-t-il pas que, l'individu confondant ses droits avec ses désirs et ses appétits, dès lors toute institution, aussi bien publique que familiale, ne lui paraîtra plus qu'un obstacle à renverser?

Mais ce ne sont pas seulement les théories de l'individualisme qui ébranlent la famille : dans le peuple, la vie même, à laquelle sont astreints l'homme et la femme, rend la famille souvent presque impossible. Tout d'abord, la maladie est plus fréquente et plus redoutable dans le peuple, parce que l'existence se déroule dans des conditions rarement hygiéniques : les enfants sont les premières victimes. Ensuite, le mari passant la journée au magasin, à l'atelier, à l'usine, ou au chantier; la femme travaillant de son côté quelque part, chez le même patron parfois que son mari, les enfants sont laissés à la garde d'une voisine complaisante, ou indifférente, et, s'il n'y a pas de voisine, la rue avec tous ses dangers, dangers moraux et dangers

physiques, est le lieu où ils traînent. Le soir, quand rentrent le mari et la femme, la fatigue les endort vite : ils s'inquiètent peu de leurs enfants. Ainsi, le logement, mal entretenu, n'offre rien qui y retienne : il n'est que l'abri où l'on vient dormir; les enfants, qui poussent au hasard, peu ou point lavés, haillonneux, sales, morveux, connaissent à peine leurs parents. Il y a ici un mari, une femme, des enfants, il n'y a pas d'intérieur, pas de foyer, pas de famille. Il n'y en a pas davantage souvent, même si le père est seul à travailler. La mère, en effet, trouve toujours à s'employer quelques heures, au dehors, afin d'augmenter les ressources : elle fait des ménages, par exemple, ou lave pour les autres;... elle est beaucoup absente de son « chez elle », elle y rentre vers midi et vers sept heures, pour préparer les repas. Et ces repas sont rapidement, trop rapidement, trop mal préparés... Sa cuisine sommaire est détestable. Elle n'a pas le temps non plus d'arranger son intérieur, ni de s'occuper de ses enfants. Un

coup de balai par-ci, un coup de balai par-là : et voilà le logement nettoyé; une taloche par-ci, une taloche par-là, et voilà ses mioches élevés. Le mari prend bientôt le dégoût du logement, de la cuisine, des enfants, et se sauve au cabaret, où peut-être il portera un jour tout ce qu'il gagne. Quand on croit avec Le Play que la famille a une mission morale, — et la plus haute, puisque la race et la société dépendent d'elle, — on ne doute pas que tous les efforts d'une action sociale féminine ne doivent tout d'abord tendre à sa réorganisation. Dans toutes les familles, qu'elles soient de l'aristocratie, de la bourgeoisie ou du peuple, c'est la femme qui, durant de longues années, tient la place la plus grande. Au foyer, tout vient d'elle et tout se rattache à elle : le charme de l'intérieur comme l'éducation des enfants, l'économie dans le budget domestique comme l'égalité d'humeur du mari. C'était donc aux femmes aisées, conscientes de l'importance de leur rôle, à se rapprocher des classes humbles, et à tâcher, en sauvant les enfants de

la mort qui les frappe si souvent dans les premières années, de faire des filles de bonnes ménagères, de bonnes épouses et de bonnes mères, et des garçons des hommes honnêtes.

Par un matin de juin, je m'engageai, en quittant le faubourg Saint-Antoine, dans la rue de Charonne. C'est une rue longue, montante et assez étroite. Les débits de vin y abondent : on en rencontre un presque toutes les trois maisons, et toujours bien achalandé : sur les tables de fer et sur le comptoir de zinc on ne verse que l'absinthe et l'alcool. Les femmes, en cheveux, les pieds traînant dans des savates, un filet à la main, vont aux provisions et bavardent. Les enfants jouent sur la chaussée, amusés et dérangés par un tramway. De temps en temps une maman surgit, les poings sur les hanches, crie, glapit; l'enfant ne répond pas ou s'en vient d'un pas rancunier ou répond une injure; la maman hurle, tape, et ramène par l'oreille le gamin. Et tout reprend son cours accoutumé. Les usines

et les ateliers se mêlent aux habitations ouvrières. Il y subsistait encore récemment ce couvent des Dames de la Croix où M. Edmond Rostand fait mourir Cyrano de Bergerac, et où Cyrano, en réalité, n'alla jamais que pour rendre visite à la sœur de sa mère : aujourd'hui on achève de le démolir.

Je cherchais dans cette rue où était installée l'*Union familiale* de Mlle Gahéry. J'ignorais tout de l'*Union familiale*, et je pensais la trouver établie dans quelque bâtiment confortable. Facilement j'y aurais imaginé électricité, ascenseur, téléphone, et un nombreux personnel. Au numéro 172, j'entrai, comme on me l'avait indiqué, dans un passage, le passage Etienne-Delaunay; mais tout aussitôt je rebroussai chemin. Assurément, je me trompais, je m'égarais;... les maisons qui se dressaient là étaient misérables, bancales, tout de travers, basses, écrasées. Un homme me regardait; je l'interrogeai :

— L'Union familiale?

Il tendit la main, et me montra, au fond d'une petite cour qu'une barrière de bois séparait du passage, une sorte d'atelier de menuisier. Je tirai le cordon de la sonnette; une fillette d'une quinzaine d'années vint ouvrir; par la porte, j'aperçus, à gauche, en contre-bas, une salle où des enfants, assis à une table, jouaient paisiblement; à ma droite un petit hangar vitré avec un sol inégal et creusé de grands trous. Etonné, j'attendis quelques instants, puis je fus introduit auprès de Mlle Gahéry.

Dans une pièce ridiculement étroite où l'on étouffait, et seulement éclairée par un vasistas, une femme, petite, brune, à peine grisonnante, était assise à une table chargée de papiers. Mlle Gahéry rentrait de l'Exposition de Milan. Oh! elle n'avait rien tout d'abord qui la désignât d'une façon particulière à l'attention : une figure ronde, des cheveux relevés sur le front, un vêtement sombre, l'air tranquille d'une de ces petites bourgeoises qu'on croise dans la rue à chaque instant et qu'on ne suppose jamais

préoccupées d'autre chose que de leur ménage. Deux chaises, un bureau composaient tout l'ameublement. Sur une lampe à esprit-de-vin demeurait encore la casserole où avait cuit le café au lait du matin. Je dis à Mlle Gahéry que j'ignorais tout de son œuvre, sauf le nom qu'elle lui avait donné, que je ne voulais rien en apprendre par les livres ou les brochures, et que je désirais la connaître d'elle seule. Alors seulement je vis ses yeux. Je ne les avais pas encore vus; tandis que nous n'échangions que de banales paroles, ils me paraissaient tels que tous les yeux. Maintenant elle parlait de son œuvre, l'exposait, la résumait; ils avaient une flamme soudaine, ils étaient vifs, lumineux et pleins de bonté. Elle était toute simple, derrière sa table, dans ce réduit, s'exprimant d'une voix douce et ferme, et cependant, elle ne ressemblait à aucune autre femme.

— Ce n'est pas une œuvre très compliquée, dit-elle, que l'Union familiale. Ce que nous voulons, c'est reconstituer la famille, et vous savez

que, dans ces quartiers populeux, la famille n'existe guère. Quatre principes dirigent notre action : améliorer la condition de la famille ouvrière en inculquant à ses membres dès l'enfance l'esprit d'initiative, de prévoyance et de solidarité; prévenir les maux pour ne pas avoir à les guérir; observer une tolérance et un désintéressement absolus; favoriser enfin le rapprochement des classes de la société, spécialement par la communauté d'existence. L'œuvre accueille les enfants âgés de deux ans et demi à six ans et demi que nous confient les parents absorbés par le travail. Elle comprend donc tout d'abord une garderie, mais une garderie où nous préparons les tout petits à recevoir plus tard avec profit l'enseignement de l'école primaire. Nous les développons physiquement, intellectuellement et moralement. Je crois en effet bien meilleur d'agir sur les enfants que sur les parents : les enfants, on peut les former complètement, tandis que les parents... La prévoyance diminuera l'assistance. Nous aurons

plus tard à assister d'autant moins d'individus que nous en aurons prémuni un plus grand nombre contre les misères de la vie. Par exemple, l'instruction que nous donnons aux enfants est faite d'après une méthode différente des méthodes françaises. Connaissez-vous la méthode Frœbel? Elle repose sur deux grands principes : il faut apprendre à lire autour de soi avant que d'apprendre à lire dans les livres; il faut apprendre à dessiner avant que d'apprendre à écrire. Cette méthode développe d'une façon étonnante l'activité spontanée de l'enfant. Quand nos petits entrent à l'école primaire, ils sont bien un peu en retard durant quelques semaines, mais très vite ils se trouvent les premiers de la classe.

— Mais, interrompis-je, c'est encore tout de même de l'assistance, puisque vous accueillez chez vous gratuitement les enfants.

Mlle Gahéry eut un geste indigné :

— Gratuitement! oh! non!... Je ne médis pas de l'aumône, mais il serait puéril de s'imaginer

qu'en secourant les malheureux on contribue à la régénération sociale dans une mesure assez grande pour qu'on puisse se désintéresser du reste. L'ouvrier est fier; l'Union familiale ne lui donne rien. Pour tout enfant qui vient à la garderie, les parents paient 10 centimes par jour. Et je vous assure que les parents sont enchantés de payer cette cotisation. Si faible qu'elle soit, c'est une cotisation tout de même, et ils participent ainsi à la vie financière de l'œuvre. Parfois, les parents nous demandent d'ajouter à notre enseignement une branche nouvelle. Ils voudraient des leçons de gymnastique : ce sera 25 centimes par mois; ils voudraient une bibliothèque : ce sera 50 centimes par mois; ils voudraient des leçons de violon : ce sera 2 francs par mois; ils voudraient un jeu de ballon le dimanche : ce sera 5 centimes par dimanche. Oh non! rien n'est gratuit ici.

On frappa à la porte : une fillette demanda un renseignement, et s'en alla.

— C'est une de nos petites mères, dit Mlle Gahéry.

Je n'entendais pas ce que Mlle Gahéry voulait dire. Elle s'expliqua :

— Quand nos petites filles ont dix ans, nous leur confions à chacune quatre ou cinq de nos bambins : elles les surveillent, les amusent, les tiennent propres, leur font exécuter les exercices de la méthode Frœbel. C'est ce que nous avons appelé l'école des petites mères. C'est à cet âge-là aussi que nous commençons l'enseignement ménager des fillettes. L'enseignement maternel ne se sépare pas de l'enseignement ménager, et ainsi nous apprenons à nos élèves tout ce qu'elles doivent savoir pour être plus tard de bonnes épouses et de bonnes mères. Cet enseignement ménager date de 1900. De l'autre côté de la rue, vous pourrez visiter l'école ménagère. L'enseignement est donné par des maîtresses diplômées des écoles normales ménagères de Zurich et de Berne. Non seulement ces maîtresses font de nos fillettes des ménagères, mais elles forment aussi,

par des cours spéciaux, d'autres maîtresses d'enseignement ménager. Et il y a encore des cours de cuisine populaire pour les mères de famille.

— Et naturellement cette cuisine populaire est très économique?

— Naturellement. On ne dépense jamais plus d'un franc par personne pour les trois repas de la journée. Tenez : voyez ce menu dressé pour six personnes : il n'atteint pas tout à fait six francs. D'autres œuvres retiennent encore nos fillettes : d'abord l'*Œuvre des trousseaux*. L'enfant peut y être admise dès qu'elle sait coudre. Quand la jeune fille se marie, elle apporte dans sa corbeille soixante-treize pièces de lingerie qui ont été taillées, cousues, ourlées par elle et ses camarades. L'*Œuvre du grand air* ensuite. Dans l'été de 1900, je m'étais établie en Savoie avec plusieurs jeunes filles de l'Union dans un chalet. Le matin, les unes allaient aux provisions, les autres apprêtaient le repas ou vaquaient au ménage, et nous vendions du thé, du café, du chocolat aux excursionnistes. La vente des con-

sommations couvrit les plus gros frais de notre villégiature. Depuis, l'*Œuvre du grand air* a toujours procuré moyennant sept francs par semaine des séjours de vacances à la campagne aux enfants et aux jeunes filles de l'Union. Mon rêve serait de posséder aux environs de Paris une maison, avec une école ménagère rurale et un jardin ouvrier modèles : les jeunes filles de Paris viendraient s'y reposer, et les paysannes des environs s'y instruire.

— Mais, vos garçonnets, une fois qu'ils ont dix ans, demeurent-ils attachés à l'Union familiale?

— Certainement. Ils se réunissent d'eux-mêmes, suivant leurs sympathies, leurs amitiés, en petits groupes. Chacun de ces groupes a sa caisse autonome, alimentée par des cotisations que perçoit un trésorier. Il y a un groupe sportif, un groupe de gymnastique, un groupe de promenades. D'autres ont constitué un musée de minéralogie, ou visitent les musées, les monuments, les églises. Quand nos aînés ont eu seize

ans, nous avons fondé en 1901 un cercle d'études, le *Semeur*, qui est aussi un cercle de propagande. Le cercle a une bibliothèque, on y étudie des questions économiques, des questions religieuses, on y reçoit tous les contradicteurs. Bientôt le *Semeur* créera une coopérative de consommation et une mutualité féminine. Récemment la Société des jardins de Paris et de la banlieue a mis à notre disposition un terrain de 6,000 mètres situé dans notre quartier. Nos garçons aussitôt ont constitué une petite société pour distribuer ce terrain en jardins qu'ils cultivent. Ah! dame! ça n'a pas été tout seul. Les Apaches nous ont joué bien de vilains tours, dérobant les outils, saccageant les plants, détruisant les clôtures... Il a fallu traiter avec eux... Et puis, très souvent, nos enfants, devenus plus âgés, restent auprès de nous, comme collaborateurs.

— Sur combien d'enfants exercez-vous donc votre action?

— En 1900, nous avons eu plus de 500 en-

fants; en 1904, plus de 800. Et notre action s'exerce maintenant sur les parents aussi. En 1904, nous avons dû ajouter à l'Union familiale une institution nouvelle. Tous les mois, des pères et des mères de famille se réunissent ici pour s'entretenir avec nous et nos collaborateurs de leurs enfants et des questions d'éducation. Pour que notre action soit féconde, il faut qu'elle soit en accord avec les familles; sinon, nos efforts demeureraient inutiles, contrecarrés qu'ils seraient par la famille. Il ne faut élever les enfants ni pour soi ni pour eux-mêmes, mais pour la vie, et c'est par les exemples encore plus que par les discours qu'on les instruit. Il n'y a pas d'éducation sans l'entente du père et de la mère. Savoir se faire obéir : c'est la seconde condition nécessaire. Pour se faire obéir, il ne faut demander aux enfants que des choses possibles, et il faut de plus commander le moins possible... Vous voyez, par ces exemples, quels sujets alimentent les causeries de notre école d'éducation familiale.

— Mais, lui demandai-je, comment, pour quelles raisons, à la suite de quels événements, vous êtes-vous consacrée aux œuvres sociales, et surtout d'une façon si absolue? Car enfin, vous habitez ici même, non pas seulement dans le quartier, mais dans ce passage, sous ce toit vitré, entre ces murs de planches.

Mlle Gahéry me répondit de la manière la plus simple du monde :

— Mais oui. Je suis arrivée à Paris en 1887; j'étais originaire de Normandie, et j'appartenais à une famille universitaire. J'avais une nature très indépendante, j'avais beaucoup travaillé, beaucoup voyagé. Les attentats anarchistes qui se produisirent alors jetèrent en mon esprit un grand trouble... J'étais pleine d'horreur pour les misérables qui les avaient commis, et cependant je ne pouvais m'empêcher d'admirer le mépris qu'ils avaient de leur propre existence. Elevés autrement, n'auraient-ils pas employé la même énergie pour le bien?... Ainsi ce furent les anarchistes qui éveillèrent en moi le sens social...

Toutefois, je pensais qu'on ne pouvait rien faire, si l'on ne vivait pas au milieu du peuple et de sa vie même. Il ne fallait pas le chercher, mais il fallait qu'il vint à nous, de son propre mouvement... Vous devinez les obstacles que je rencontrai dans ma famille même... on me traitait de folle, on me prédisait l'insuccès, le ridicule... Je consentis tout d'abord à ne me rendre ici que trois ou quatre fois par semaine... En effet, le peuple se défiait de moi... Ah! le peuple est très défiant. Ne poursuivais-je pas un but politique ou confessionnel? Loin de me désespérer, je fus alors convaincue qu'il n'y avait qu'un moyen de détruire cette défiance, celui que j'avais toujours préconisé : vivre complètement dans ce quartier. Et j'y vis depuis 1896.

Mlle Gahéry résumait ainsi, avec trop de brièveté, les origines et les débuts de son œuvre; elle oubliait de conter les nombreuses péripéties qui en signalèrent la naissance et le développement.

Il y avait trois ans que, dans le quartier Saint-Antoine, elle s'occupait des enfants, quand, en

mars 1894, sur la demande de quelques mamans, elle pria par une circulaire les familles de lui envoyer tous les jeudis, de deux à quatre heures, impasse Saint-Ambroise, les petites filles âgées de six à dix ans; des dames leur apprendraient ce jour-là à coudre tout en les amusant. Le 29 mars, vingt-deux petites filles se présentèrent; en 1896, elles étaient cent cinquante et amenaient leurs petits frères, On ne voulut pas recevoir les petits frères : les petits frères revinrent toujours, quoi qu'on fit. Un ouvroir fut créé où l'on confectionnait des mouchoirs et où l'on marquait des canevas. Mais, en juin 1896, le propriétaire du local signifia son congé à Mlle Gahéry. Elle s'en alla, 36, rue du Chemin-Vert; c'étaient, sous les toits d'une fabrique de conserves, un grenier, deux petites chambres et une cuisine, — quelle cuisine! — Des toiles divisaient le grenier en trois parties que desservait un couloir de planches. Mlle Gahéry, dès lors, habita où était son œuvre. Les garçons affluaient comme les filles... Cependant,

l'incendie du Bazar de la Charité alarma et Mlle Gahéry, et les parents, et les enfants. Au-dessous du grenier s'entassaient bonbonnes d'huiles et caisses d'emballage; les ouvriers soudaient leurs boîtes avec des lampes toujours allumées; il y avait pour toute issue l'escalier de bois, et les fenêtres du grenier ouvraient sur une cour vitrée. On décida de chercher un abri plus sûr. On le découvrit en septembre 1897 au n° 72 de la rue de la Folie-Regnault. L'œuvre était connue sous le nom d'Œuvre de Popincourt, quand, à la fin de 1898, à la suite d'incidents d'ordre particulier, Mlle Gahéry se retira avec ses collaborateurs de la première heure. On loua une boutique rue Emile-Lepeu, où l'on reprit la tâche interrompue, puis on déménagea le 6 février 1899 au n° 170 bis de la rue de Charonne. L'œuvre, qui s'appela l'*Union sociale de Charonne*, fut vite prospère. Trois cents enfants, garçons et filles, la fréquentaient régulièrement, et son action s'étendait à près de deux cents familles. Mlle Gahéry avait cru

nécessaire de s'adjoindre un comité directeur; il y eut conflit entre elle et le comité, et le comité lui intima un beau jour l'ordre de laisser la place libre pour le 20 octobre. Dans le passage Etienne-Delaunay, en face de l'Union sociale, Mlle Gahéry loua pour six mois l'atelier d'un ébéniste. Elle y mit tant bien que mal son lit et celui de trois collaboratrices, effaça les dessins gaillards que les ouvriers de l'ébéniste avaient tracés sur les murs. Le jeudi 19 novembre, on attendit les enfants sur les trottoirs de la rue de Charonne et on les conduisit au nouveau local : sur 228 familles, il n'y eut que 12 défections. Mais quelle installation! pas de bancs, pas de gaz, des fenêtres sans carreaux, l'atelier servait de chambre à coucher, de cuisine, de salle de récréation; dans la journée on rangeait contre le mur les lits pliants de la directrice et de ses aides. Ce ne fut qu'au bout de plusieurs mois que tout fut en ordre (1).

(1) *En plein faubourg*. Tract de l'Action populaire, par M. BAUFRETON.

Comme j'allais quitter Mlle Gahéry, nous entendîmes un grand bruit de petits pieds qui frappaient le sol, et de petites voix qui se confondaient.

— Ce sont les enfants qui jouent, dit Mlle Gahéry.

En effet, sous le hangar, petits garçons et petites filles jouaient. Une fillette de douze ou treize ans, — une petite mère, — les surveillait. Je parcourus l'établissement. Un plancher formé de planches et de poutres mal jointes divise en deux étages l'atelier d'ébénisterie. En bas, la cour de récréation; en haut, de petites salles, pour les cours, avec des reproductions de tableaux et des affiches représentant des sites français ou étrangers. Oh! certes, tout cela est d'un confortable sommaire, et j'approuve ce petit patron qui souscrivit 500 francs pour que l'Union familiale s'installât plus commodément. On se demande comment une si médiocre installation peut suffire à une œuvre si multiple. Elle y suffit, cependant, et on le comprend

quand on observe que, de toutes les institutions qui la composent, plusieurs, comme l'école ménagère, le Jardin, le Grand Air, ont leur siège ailleurs. Jen'eus qu'à traverser la rue pour entrer dans l'école ménagère. La salle du restaurant, sur la devanture de laquelle un mauvais plaisant écrivit un jour à la craie ces mots : « Pension à 3 fr. 50 par mois », était vide, car il n'était pas encore midi, mais dans la cuisine, claire, bien ordonnée, des petites filles préparaient le repas.

II

L'Enseignement ménager.

Cet enseignement ménager, on voit quelle place lui donne dans son œuvre Mlle Gahéry. Toutes les femmes qui s'efforcent comme elle de reconstituer la famille pensent également qu'on ne pourra pas y réussir, si l'on ne fait avant tout des petites filles de bonnes ména-

gères. Et l'on sait maintenant dans quel sens large il faut entendre ce mot de ménagère. Ce n'est pas, si l'on veut, une idée toute nouvelle. « Les occupations des femmes, dit Fénelon dans son *Traité de l'éducation des filles*, ne sont guère moins importantes que celles des hommes, puisqu'elles ont une maison à régler, un mari à rendre heureux, des enfants à élever. » Et plus loin il ajoute : Venons maintenant au détail de choses dont une femme doit être instruite. Quels sont ses emplois? Elle est chargée de l'éducation de ses enfants : des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient ou se fassent religieuses; de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service; du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement. » Mme de Genlis voulait que l'on montrât aux jeunes filles à tenir une maison, à conduire une basse-cour, une laiterie, à prendre soin du fruitier, à diriger une cuisinière, à faire elles-mêmes leur cuisine, à connaître le prix des choses, leur

dose et leurs qualités, un peu de botanique et les principales drogues de la médecine. Sans doute Fénelon et Mme de Genlis ne rédigeaient ces prescriptions que pour les jeunes filles des classes supérieures, mais, dans l'ensemble, elles conviennent aux jeunes filles de toutes les classes. On les avait un peu trop oubliées chez nous, alors qu'à nos portes mêmes, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, on y obéissait depuis longtemps. En Belgique, en effet, l'enseignement ménager est très répandu. Le gouvernement a créé des écoles ménagères pour les jeunes filles âgées de quatorze ans au moins, et a annexé aux classes supérieures des écoles primaires, ou aux cours d'adultes des classes ménagères. Il permet d'organiser des classes ménagères centrales où se réunissent, au moins deux fois par semaine, les élèves de différents quartiers de la ville, de différentes écoles ou de différents ateliers, et des écoles ménagères ambulantes qui se transportent dans le pays. La durée des cours est assez variable, suivant que les

écoles se trouvent dans des villes ou des communes rurales, suivant le nombre des élèves et des cours, mais elle n'est jamais inférieure à six mois, et il y a trois cents écoles ménagères. Le ministre de l'Industrie et du Travail a lui-même rédigé le programme de l'instruction. En Suisse, où cet enseignement aussi est très développé, il comprend quatre sortes d'écoles : les écoles ménagères proprement dites où se forment les jeunes filles, qui, une fois mariées, n'auront pas de domestiques et devront subvenir seules à tous les travaux du ménage; les écoles de domestiques; les cours de cuisine facultatifs et cuisines d'école; les écoles normales pour maîtresses d'écoles ménagères. La ville de Fribourg s'est distinguée dans la création de l'enseignement ménager. Non seulement elle a introduit cet enseignement dans son Ecole secondaire, d'où sortent presque toutes les institutrices laïques du canton, et ajouté au programme de l'examen du brevet supérieur une partie ménagère; mais elle a réussi à constituer par un en-

seignement spécial un personnel spécial d'institutrices ménagères. De plus, des sociétés d'agriculteurs ont organisé à la campagne, pour les filles de la campagne, des cours temporaires. En Allemagne, les écoles professionnelles de Berlin, de Francfort, de Wiesbaden et l'école de cuisine de Cassel sont célèbres. Près de Munich, existe une école où l'on donne aux jeunes filles une instruction ménagère et sociale; à Strasbourg une autre maison où on leur apprend la cuisine et la tenue d'un ménage. En Suède, en Danemark, en Hollande, l'Etat subventionne beaucoup d'écoles ménagères.

En France, jusqu'à ces dernières années, il n'y avait pas d'écoles ménagères proprement dites. Non pas qu'en différentes villes on n'eût pas commencé à enseigner la cuisine et tout ce que comprend la tenue d'un ménage, mais il n'y avait pas d'établissement où l'on pût former de bonnes maîtresses. En 1901, une femme que cette question préoccupait, Mme de Diesbach, s'en alla en Belgique suivre l'enseignement

ménager, ne répugnant à aucune des besognes qu'il comporte, et obtint son diplôme de maîtresse ménagère. Elle rentra en France et créa en 1901, à Paris, une école ménagère normale, 3, rue de l'Abbaye, à quelques pas de Saint-Germain-des-Prés, dans un bout des vieux bâtiments qui appartenaient jadis au cardinal de Furstenberg et qu'habitent aujourd'hui les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Cette école est maintenant installée 11, avenue de Breteuil, Mme de Diesbach ayant dû chercher un local plus grand, le jour où elle reconnut indispensable de grouper en Association de l'Enseignement ménager les différentes écoles existantes. Pour y être admis, il faut une instruction correspondant au moins au brevet élémentaire et avoir vingt ans. Le prix est de cent francs. L'Institut offre le logement et la nourriture à des tarifs variables. Pendant six semaines, les élèves, qui travaillent de huit heures du matin à cinq heures du soir, suivent des leçons et des exercices pratiques. Elles prennent part aussi

au fonctionnement d'une des écoles ménagères qui existent à Paris et qui ont été organisées d'après les conseils de Mme de Diesbach. Les cours sont faits par un médecin, deux maîtresses belges, une maîtresse française et Mme de Diesbach. On s'étonne parfois de la durée si courte de ces cours : il semble impossible de former une maîtresse en six semaines. Et en effet, on n'a pas cette prétention : on veut simplement lui fournir les moyens de devenir plus tard une maîtresse. Le cours terminé, les élèves retournent donc dans le milieu d'où elles viennent, et, restant en relation constante avec l'école par des compositions mensuelles et des corrections de devoirs, s'exercent à appliquer chez elles ce qu'on leur a appris. Sept ou huit mois s'écoulent ainsi, et les examens ont lieu, examens très difficiles, très sérieux, qui comprennent des épreuves théoriques et pratiques et après lesquels est délivré, s'il y a lieu, un diplôme. A cette heure, où l'on veut établir dans le plus d'endroits possible l'enseignement

ménager, et où il n'y a pas assez de professeurs vraiment compétents, ces nouvelles maîtresses trouvent facilement un emploi.

Mais si Mme de Diesbach cherche surtout à former des maîtresses, il ne lui échappe pas que l'enseignement ménager doit servir au relèvement des classes populaires et que ce relèvement est possible, si l'on enseigne aux filles du peuple à diriger un ménage selon des principes d'économie, de confort et d'agrément. En juin 1902, à la suite d'un premier cours normal ouvert à Paris, rue de Bourgogne, l'établissement de plusieurs écoles ménagères pour fillettes du peuple avait été décidé. Mme de Diesbach (1) estima qu'une même orientation était nécessaire à toutes et elle composa un plan unique, approuvé par l'inspecteur général de l'Enseignement professionnel et ménager en Belgique. Ce plan se composait d'abord d'un règlement fixant l'âge d'admission à quatorze ans et le

(1) Comtesse DE DIESBACH, *l'Enseignement ménager*. Tract de l'Action populaire.

nombre des élèves à douze, divisées en deux groupes de six, et prescrivait que le cours est gratuit, qu'il a lieu au moins deux fois par semaine, que la dépense du cours de cuisine ne dépasse pas 0 fr. 30 par élève, soit 1 fr. 80 par repas de trois plats et que la maîtresse doit veiller à ce que les enfants répètent et appliquent dans leurs familles ce qu'elles ont appris. Venait ensuite un horaire, déterminant pour les différentes sections de l'école, cuisine, lavage, repassage, raccommodage, l'heure à laquelle commence le cours, et sa marche dans tous les détails. Par exemple, pour la cuisine, le cours commence à huit heures. On achète les denrées alimentaires, puis on allume le fourneau; à huit heures et demie, la maîtresse explique quels plats on va exécuter; à neuf heures c'est la mise en train; à neuf heures trois quarts, la maîtresse donne une explication de nettoyage et aussitôt les élèves nettoient; à dix heures un quart, les élèves reprennent la cuisine; à dix heures trois quarts, elles mettent le couvert; à onze heures,

elles mangent le repas qu'elles ont préparé; la maîtresse goûte et critique; à onze heures et demie, les élèves enlèvent les couverts, les nettoient, les rangent; l'une lave les assiettes, l'autre les essuie; l'une nettoie les casseroles, l'autre le fourneau; toutes procèdent au balayage et à l'époussetage. Le plan se termine par le programme résumé des leçons à faire dans chaque section, économie domestique, alimentation, hygiène, comptabilité domestique, horticulture, coupe. L'école ménagère, que dirigent maintenant rue de l'Abbaye les sœurs de Saint-Vincent de Paul, fonctionne toujours d'après ce plan. Avenue de Breteuil, on instruit également et gratuitement les filles du peuple de treize à dix-huit ans. On y a organisé aussi des cours privés pour les femmes du monde : ils ont lieu une fois par semaine et durent deux ou trois heures chacun.

Créée en 1902, l'Œuvre de Mme de Diesbach a, la même année, provoqué à Paris et dans la banlieue la fondation de sept cours ménagers.

L'année suivante, d'autres ont été fondés à Paris, à Rennes, à Lille, à Reims, à Vannes, à Bône; en 1904, d'autres encore à Tours, à Saint-Quentin, à Boulogne-sur-Mer, à Amiens, à Besançon, à Orléans. Le nombre actuel des écoles ménagères est de cinquante, et il y a aujourd'hui dans toute la France 1,250 femmes ou jeunes filles qui les fréquentent. Il n'est pas nécessaire d'ailleurs, pour organiser ces écoles, de lourdes dépenses. Une cuisine et une salle de conférences, et voilà une école constituée. Une buanderie est un luxe utile, mais non nécessaire. Un fourneau, une petite batterie de cuisine, des tables, des planches de repassage, les ustensiles enfin indispensables : voilà tout le mobilier obligatoire qu'on achète pour quelques centaines de francs.

Rue de l'Abbaye, par exemple, chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul, il y a tout juste une cuisine. Là, sous la direction d'une sœur, les petites élèves, toutes enfants du peuple, inscrivent d'abord sur un tableau noir le menu,

puis, en face de chaque plat, la quantité de denrées achetées, et le prix d'achat. Ceci établi, on se met à l'ouvrage. Chaque plat est confié à une fillette, qui, devant le fourneau, en surveille l'assaisonnement et la cuisson. La sœur goûte, critique, corrige. D'autres enfants nettoient la vaisselle, ou disposent la table. Tout cela se fait tranquillement, avec ordre, avec bonne humeur, et avec conscience. Il y a chez toutes ces petites élèves un désir très sensible de réussir, et le stimulant d'une charmante émulation.

III

Les *Settlements* et la Maison du peuple.

L'œuvre de Mlle Chaptal.

Vers 1867, un étudiant de l'Université d'Oxford, Edward Denyson, essaya pour la première fois d'entrer en relations amicales avec les malheureux, pour la plupart hors la loi,

qui composaient à cette époque, à Londres, la population de White-Chapel. Il eut en 1874 un imitateur, Arnold Toynbee. Denyson et Toynbee moururent, mais Toynbee avait fait des disciples. En 1884, une douzaine de gradués de l'Université se réunirent et vinrent habiter White-Chapel pour y continuer l'œuvre de relèvement moral, intellectuel et physique entreprise par les devanciers. Le groupe qu'ils formaient fut appelé *College Settlement*. Il y a aujourd'hui vingt-sept *settlements* à Londres, et, depuis 1887, les femmes joignent leurs efforts à ceux des hommes. Partout les organisateurs des settlements veulent donner au peuple une culture intellectuelle et l'élever à la vie sociale. De plus, ils se mêlent activement à la vie du quartier, s'inquiètent des conditions de l'existence que mènent les pauvres et les travailleurs, devenant souvent les amis et les conseillers des cités ouvrières. A Edimbourg, par exemple, installés dans les maisons les plus misérables de la ville, des professeurs et leurs

familles partagent absolument la vie de l'ouvrier. L'Amérique a imité l'Angleterre, avec cette différence toutefois que les *settlements* uniquement féminins sont plus nombreux que les *settlements* masculins, que l'on s'attache plus à l'éducation économique et professionnelle du peuple qu'à son éducation intellectuelle, que l'on s'occupe plus de l'enfant et de l'adolescent que de l'homme fait.

On voit ce que représente ce mot de *settlement*, qui est à la mode depuis quelques années, chez nous, dans les milieux qui s'intéressent au peuple. La Belgique exceptée, la France est le seul pays de l'Europe continentale où le *settlement* existe, sous le nom très heureux de résidence sociale ou de maison sociale. En 1896, Mlle Gahéry, qui, sans connaître le moins du monde les *settlements* et leur fonctionnement, était depuis longtemps pénétrée de l'idée qu'on ne pouvait rien pour le peuple si l'on ne vivait avec lui, s'en alla visiter les *settlements* anglais. C'était l'époque où le propriétaire du local qu'elle louait dans le

quartier Saint-Ambroise lui avait signifié son congé. A son retour d'Angleterre, elle raconta ce qu'elle avait vu à la marquise Costa de Beauregard; M. Costa de Beauregard écrivit, d'après les documents rapportés par Mlle Gahéry, une étude sur la charité sociale en Angleterre, et aida Mlle Gahéry à trouver pour son œuvre expulsée un nouvel abri. Le premier *settlement* était fondé. Quand agrandi il déménagea de la rue du Chemin-Vert à la rue de la Folie-Regnault, il était devenu l'œuvre à la mode. Mlle Gahéry dit plaisamment que le *settlement* était pour les profanes quelque chose d'anglais comme le *football* ou le *tennis*, et il évoluait d'une façon qu'elle déplorait. Mlle Gahéry se retira. Elle voulait bien qu'il y eût dans son œuvre un *settlement*, mais non que son œuvre fût uniquement un *settlement*. L'œuvre sera-t-elle abandonnée? Non : la baronne Piérard et Mme Le Fer de la Motte qui cherchaient à établir dans les quartiers pauvres de Paris des permanences où s'adresseraient les femmes du peuple et des gar-

deries d'enfants, vont la reprendre; ce sera l'*Œuvre sociale*. D'autres femmes, qui avaient à leur tête Mme Bertrand et Mme Roger-Jourdain, venaient de constituer une œuvre analogue à Montrouge, rue Boulard. Il fut aisé de fusionner : les deux organisations s'unissent sous le seul nom de Maison sociale. Il y a ainsi cinq maisons sociales : à Ménilmontant, à Montrouge, à Montmartre, à la Villette, et, avenue d'Italie, un secrétariat les relie.

Je retrouve noté sur un carnet le résumé d'une conversation que j'eus, vers novembre 1904, dans l'hôtel de la rue d'Athènes, avec la baronne Piérard, qu'entouraient quelques-unes de ses collaboratrices, entre autres Mlle de Gourlet, qui a écrit, sur la résidence laïque dans les quartiers populaires et sur la maison sociale, des tracts si clairs, si complets, si utiles (1). L'œuvre n'avait alors qu'un an d'existence.

— Ce que nous voulons, disait-elle, ce n'est

(1) Voyez *Colonies sociales et la Maison sociale*; tracts de *Action populaire*, par Mlle DE GOURLET.

pas seulement fonder dans un faubourg un office d'assistance ou de charité qui s'ajouterait aux institutions de bienfaisance laïque ou confessionnelle, mais aussi et surtout une œuvre de socialisme véritable, pénétrer et nous fixer dans les rangs les plus humbles du peuple, pour mieux le servir et l'aimer. Nous voulons qu'il y ait dans les centres populeux, hélas! séparés des nôtres, un point d'union, un logis que rien ne distingue à l'extérieur, mais où vivent des résidentes, où viennent des auxiliaires, pour aider tous ceux qui les entourent, aider les individus, et aider les familles, en vivant de la même vie que les familles et les individus.

Et elle ajoutait :

— La grande idée de l'œuvre, — et je peux le dire, car cette idée n'est pas de moi, — c'est la résidence. Imaginez une maison sociale où les dames arrivent le matin pour disparaître le soir. A la nuit tombante, la porte est close : la vie du monde a repris celles qui s'occupaient du peuple. Le peuple le remarquera bien : elles

resteront toujours pour lui des riches. Nous avons donc des résidentes, jeunes filles et jeunes femmes du monde, qui habitent à la maison sociale, au milieu du peuple, et partagent son existence. Elles y sont à toute heure du jour et de la nuit. Ainsi, comme, dès le premier abord, elles se montrent très simples et très vraies, les femmes du peuple ont vite confiance : elles s'attachent à ces nouvelles voisines, elles leur racontent plus facilement leurs misères et leurs secrets; une vaste famille s'organise et l'on voit se mêler des éléments sociaux de l'apparence la plus contraire.

Le 1^{er} janvier de cette année, les fillettes d'une maison sociale se concertèrent en secret pour offrir un cadeau aux dames résidentes. Elles pensèrent d'abord offrir des fleurs, mais, réfléchissant, elles achetèrent un pot-au-feu et des légumes qu'elles donnèrent à la famille la plus pauvre. Un autre jour, on parlait devant deux enfants d'une garderie d'un vieillard mourant que sa fille est obligée de laisser à la surveil-

lance d'un bébé, afin d'aller très loin gagner quelques sous. Les deux enfants, sans rien dire, visitent le vieux, font son ménage, allument son feu, le veillent et lui apportent des gâteaux et des fruits.

Et Mme Piérard terminait en souriant :

— Nous avons peut-être réalisé la Maison du peuple que rêvait Louise Michel.

Les résidentes en effet sont l'âme même de la maison sociale. Devient-on résidente? on l'est plutôt de naissance. Imaginez cette vie, dans un de ces faubourgs populeux, si lointains que l'on croit n'être plus dans Paris. Les maisons sociales ne sont pas de grandes bâtisses où il y a beaucoup de place pour chacun : elles sont étroites, petites, et même pauvres. Les Résidentes ont là une chambrette sans cesse envahie par les femmes, les enfants du quartier; il faut répondre à tous, savoir presque tout et montrer constamment une humeur égale, de la gaieté, de la bonté. Les joies faciles de la vie sont supprimées, il n'y a que des devoirs. Pour remplir

cette tâche, quelle puissance spontanée de dévouement, de zèle, d'amour est nécessaire! Et pourtant, si les débuts d'une œuvre rencontrent d'ardents enthousiasmes, il faut prévoir l'avenir où les plus belles qualités du cœur ne seront pas suffisantes et devront se compléter de connaissances indispensables. Aussi plusieurs résidentes ont-elles déjà conquis les diplômes d'infirmières, le certificat d'aptitude à l'enseignement ménager, ou se sont obligées à un véritable apprentissage professionnel ou commercial.

Autour des résidentes se groupent les auxiliaires, aujourd'hui au nombre de deux cents. L'auxiliaire est surtout une jeune femme ou une jeune fille du monde qui, à jours et à heures déterminées par un roulement régulier, vient aider la résidente. Il faut que l'union soit la plus intime entre les résidentes et les auxiliaires. Les premières instruisent les secondes, et il n'est pas rare que celles-ci passent des journées entières à la maison sociale ou y fassent même

« des séjours de plusieurs semaines, véritables stages de résidence (1) ».

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de ces maisons sociales, à l'époque de leur pleine activité, non en juillet et août, où elles sont presque fermées. Si jamais le hasard vous entraîne tout au fond de Montmartre, de l'autre côté de la butte, non loin de la mairie du XVIII^e arrondissement, et assez près de l'école où Mlle Bonnefois apprend à lire et à écrire aux petits forains, entrez rue des Cloys, à la maison sociale. Rien ne la révèle en passant. Il faut traverser une étroite et longue allée avant d'arriver à une petite cour que sépare de l'allée une barrière de bois où se dresse un arbre, un seul. Une petite plaque indique où l'on est : c'est la maison sociale, un ancien atelier divisé en deux salles, une ancienne remise transformée en bureau, de petites chambres d'ouvriers où les résidentes habitent, reçoivent et font des cours. Elle est

(1) *La Maison sociale*, p. 8, par Mlle DE GOURLET.

ouverte tous les jours scolaires, de quatre à six heures du soir, aux enfants que les parents ne peuvent reprendre chez eux à la sortie de l'école, Il s'est présenté d'abord deux ou trois enfants, d'autres le lendemain, d'autres encore les jours suivants. L'enfant, rentré chez ses parents, a parlé à son père et à sa mère de celles qui l'ont aidé à rédiger ses devoirs. La mère, une après-midi, est allée voir ces dames. Maintenant trois ou cinq cents enfants par semaine viennent à la garderie et l'œuvre exerce son action sur 696 familles. Auxiliaires et résidentes font aux garçons des cours de musique, de dessin, de langues vivantes, enseignent aux filles la couture et la tenue d'un ménage. Le dimanche, la maison sociale est vide; elle rend les enfants à leurs parents.

Des relations fréquentes se sont vite établies entre les résidentes et les familles. Les femmes du peuple ont eu rapidement confiance dans ces jeunes filles et ces jeunes femmes qui vivent de leur humble vie. Elles ont commencé par leur

demander des conseils, et encore à certains jours de réception, elles sont si nombreuses qu'elles font queue dans la cour. On a dû une fois par semaine organiser des réunions. On travaille en commun, on cause, il y a un cours de coupe, un cours de cuisine.

Les tuberculeux abondent dans ce quartier. Un jour, une auxiliaire amena un ami qui était médecin. Ce médecin a visité quelques malades, il est revenu, il a ouvert tout près de la maison sociale une clinique. Les consultations ont lieu trois fois par semaine, et pour les ouvriers le dimanche matin et le mercredi soir. La résidente est infirmière et visite les malades à leur domicile, avec le médecin.

Au reste, chaque maison sociale, s'adaptant aux besoins du quartier où elle est installée, a son originalité propre. Celle de Ménilmontant, qui occupe de vastes bâtiments, a organisé un abri où elle recueille les petites filles de trois à quatorze ans pendant une maladie des parents, un chômage forcé. Ces petites filles, les auxi-

liaires les conduisent à l'école, et, les jours de congé, chez leurs parents. A côté de l'abri se trouve la Maison de famille. Là, dans des chambrettes, habitent des jeunes filles qui travaillent à l'atelier de lingerie, — car la maison sociale a créé un atelier de lingerie. On y confectionne de la lingerie très fine, des broderies très belles; les travailleuses participent aux bénéfices; la durée de la journée ne dépasse pas neuf heures et demie, coupées par une heure un quart pour le déjeuner et quinze minutes à quatre heures pour le goûter; le salaire moyen est de trois francs, sans qu'il y ait jamais de morte-saison. A Montrouge, la maison sociale a pour elle seule deux jolis pavillons avec un petit jardin. Ici la population est plus régulière, presque bourgeoise : aussi les cours de musique attirent-ils de nombreux élèves. Un cercle charitable de jeunes filles y a organisé une coopération de bienfaisance. L'abri qui est à Ménilmontant était d'abord à Montrouge. Quand il eut émigré à Ménilmontant, on en

constitua un autre réservé aux petits garçons.

Le Secrétariat de la rue des Beaux-Arts est lui aussi une maison sociale. Sans doute, comme tout secrétariat, il recueille les adhésions, les cotisations, les dons, envoie les circulaires, les convocations, fournit tous les renseignements, place des sans-travail. Mais, à force de recevoir des hommes et des femmes sans place, les membres du Secrétariat ont cherché un remède plus immédiat. Ils ont commencé par confier, au dehors, comme on dit, quelques besognes de couture. Puis, en 1904, ils ont obtenu de la Croix-Rouge française des commandes de draps, de chemises, de tabliers, de blouses, et ils ont distribué l'ouvrage. Ils ne se sont pas arrêtés là; ils ont couru les magasins de nouveautés et trouvé encore de l'ouvrage. Enfin il s'est formé une manière de cercle féminin qui comprend soixante-dix-huit étudiantes. Etudiantes, je dis bien, qui sont venues à Paris faire des études supérieures, qui étaient sans relations, isolées et qui souhaitaient un petit foyer. Elles ont au

Secrétariat une salle de travail, une bibliothèque, elles y travaillent, font de la musique, se distraient. Certaines y habitent même complètement.

La maison sociale supplée la famille, elle ne s'y substitue pas. Bien au contraire. La valeur de la famille dépendant de la valeur de ceux qui la composent, elle s'efforce, par le développement physique, intellectuel et moral des enfants et des parents, de la rendre saine, honnête et unie.

Mais trop souvent la famille a besoin pour être reconstituée et maintenue, non seulement de secours moraux et intellectuels, mais de secours médicaux et matériels. On sait avec quelle facilité meurent dans les grandes villes les petits enfants, dans quelle proportion croît le nombre des petits tuberculeux, quelles misères accompagnent les grossesses et les accouchements des femmes du peuple. Certes on a multiplié un peu partout les « gouttes de lait », les dispensaires et les œuvres antituberculeuses, les sanatoriums,

les services de maternité et de protection du bas âge. Mais la plupart de ces œuvres ne sont utiles que pour une seule période et contre un seul danger. Les unes reçoivent la mère pendant ses couches, mais ne s'occupent pas du nouveau-né; les autres fournissent du bon lait au nouveau-né, mais ne s'intéressent pas à la mère; or, que la mère accouche chez elle ou à l'hôpital, la famille se trouve toujours, par le fait de la maternité, désorganisée ou compromise. Enceinte, la femme est moins vaillante, et par là moins capable de travailler. Les ressources diminuent. Parfois elle perd son travail ou sa place. Que deviennent le mari et les autres enfants, si la femme accouche à l'hôpital? Si elle accouche chez elle, n'est-ce pas la vie même du nouveau-né et la sienne mises en péril par suite d'une hygiène déplorable? Si elle nourrit elle-même, les fatigues auxquelles l'obligent la tenue de son ménage et souvent le travail qu'elle accomplit au dehors ne gêneront-elles pas ou ne tariront-elles pas son lait? Si elle ne

peut nourrir, quel lait appauvri prendra son bébé?

Il existe à Plaisance, depuis janvier 1901, au 63 de la rue Vercingétorix, dans un quartier uniquement ouvrier, où en l'année 1900 la tuberculose pulmonaire et la bronchite chronique faisaient 579 victimes, soit 91 par 10,000 habitants, une œuvre, qui s'appelle *l'Assistance maternelle et infantile*. Cette œuvre a été fondée par Mlle Chaptal. Au reste, dans un court espace qui va de la rue Vercingétorix à la rue Guillemillot, on rencontre, créés par Mlle Chaptal, une maison ouvrière, à trois étages, qui contient douze appartements hygiéniques, commodes, aérés, composés de deux pièces et d'une cuisine, d'un loyer annuel de 210 à 320 francs; un atelier d'assistance par le travail pour les femmes enceintes ou ayant accouché; un dispensaire avec buanderie pour les enfants tuberculeux adultes et enfin une maison-école d'infirmières. Cette maison-école a été ouverte en 1905, inspirée par la même

pensée qui a présidé en Angleterre à la fondation des *Nurses*, et installée dans un vaste et paisible immeuble. Toute l'instruction est pratique, donnée par les notoriétés du corps médical et complétée par des stages dans les hôpitaux. La maison-école place ses élèves moyennant un droit très modique d'abonnement et leur offre, en cas de chômage et dans les intervalles de leurs gardes, un asile qui les reçoit toujours.

Plaisance est un quartier où l'on ne va guère. Il est très éloigné, et, pour y parvenir, il faut traverser des rues où les bars voisinent avec les cafés-concerts, remplis de filles en cheveux, et de jeunes malandrins. On ne fait pas dix pas sans y entendre une ordure, et les enfants disent les mots les plus grossiers d'un air si naturel qu'on est plutôt, il faut l'avouer, apitoyé ou surpris qu'indigné. Et pourtant, dans ce quartier, où la foi est plus que tiède, un prêtre, l'abbé Soulange-Bodin, a pu réaliser des merveilles. En le choisissant elle aussi pour y organiser son Assistance maternelle et infantile, Mlle Chaptal

à dû se rappeler cet apologue oriental qui montre les plus belles fleurs s'élevant des terrains les plus sauvages. Quand je me rendis à Plaisance pour connaître l'œuvre, je pénétrai, laissant à ma droite l'école des infirmières, dans une manière de petite boutique. Dans une salle carrelée, des femmes, assises contre le mur sur des bancs, portaient toutes entre leurs bras un nourrisson. Femmes amaigries, presque décharnées, aux yeux creusés, aux cheveux rares et pauvres. En face d'elles, des jeunes filles. — les élèves infirmières de l'école, — se tenaient vêtues d'une blouse blanche, debout devant une table sur laquelle était posée une balance. Chaque mère, à son tour, s'avancait; une jeune fille plaçait le nourrisson sur la balance; une autre inscrivait le poids sur une fiche au nom de l'enfant, et cette fiche contenait déjà diverses indications. Le médecin consultant arriva bientôt, examina les enfants d'abord, vérifia leurs pesées, prescrivit pour quelques-uns des médicaments, délivra des bons de lait et de farines alimentaires, puis

examina les mères. A celles qui étaient insuffisamment nourries pour allaiter avec succès, il fit donner des bons de viande ou des bons de farineux. Ces bons de viande représentaient chacun 100 grammes de viande sans déchets pris chez un boucher avec lequel l'œuvre s'est mise d'accord. Les bons de farineux étaient de deux kilogrammes. Si une femme pouvait nourrir complètement, il accordait le demi-secours de lait. Je venais d'assister à l'une des opérations les plus importantes de l'Œuvre, la consultation des nourrissons.

L'idée qui dirige l'assistance maternelle et infantile est celle-ci : reconstituer le foyer ouvrier en permettant à la mère d'élever son enfant auprès d'elle, de l'allaiter elle-même autant que possible, de veiller elle-même à sa nourriture, en tous cas; lui épargner toute cause évitable de s'éloigner du foyer familial, soit pour être hospitalisée au moment de ses couches, soit pour travailler en atelier avant ou après la naissance des enfants. Ainsi l'œuvre

prend la femme à sa grossesse et ne la quitte que lorsque son enfant a trois ans. Comment ce plan est-il réalisé?

Une femme est enceinte. L'œuvre veut être renseignée sur cette femme, afin de savoir si elle a vraiment besoin d'être assistée, et si elle a besoin d'être assistée complètement, ou simplement aidée. Mais peu importe qu'elle soit catholique ou protestante, ou libre penseuse, républicaine ou conservatrice. Une enquête est donc menée, et facilement terminée, car l'œuvre ne s'occupe que des femmes de Plaisance. Le médecin décide alors dans quelle mesure seront donnés les secours et les médicaments. Une fois par semaine, le mercredi, les femmes ainsi assistées se présentent au médecin que secondent une sage-femme et une infirmière, et une autre fois par semaine, le samedi soir, elles peuvent, en se rendant à une conférence de gynécologie, apprendre les principales règles de l'hygiène pour la grossesse. Si la grossesse empêche cette femme de travailler au dehors, l'œuvre lui dis-

tribue du travail à domicile, travail qui ne la fatigue pas, — presque toujours de la lingerie faite sur commande particulière ou exécutée pour des magasins de gros, — et qui lui permet de gagner environ deux francs par jour.

L'accouchement est proche. Deux cas peuvent se présenter. Ou bien le médecin prévoit des complications, et alors il fait admettre la femme dans un hôpital ou dans une clinique spéciale; ou bien tout doit se passer normalement, et l'accouchement aura lieu à domicile afin d'éviter la dispersion de la famille. Grâce au concours de l'*Œuvre des Mères de famille*, dirigée par Mme Edwards-Pilliet, on fournit à la femme tout ce qui est nécessaire à elle et à son bébé, linge, médicaments, objets de pansements, et l'on désinfecte le logis. Une garde-malade, placée auprès de la mère, la remplace pour les soins du ménage. Ces gardes, formées préalablement aux principes essentiels de l'hygiène, sont choisies parmi les femmes du peuple. Elles restent auprès de la mère en l'absence du

mari, soit le jour, soit la nuit, d'après les heures de travail de l'homme, et ne la quittent qu'après son rétablissement. L'*Œuvre des Mères de famille* donne encore la layette pour le premier enfant; l'*Œuvre de Charité maternelle* la donne au second ou au troisième, les services d'accouchement hospitaliers délivrent une demi-layette. L'*Œuvre de Plaisance* complète ce qui est insuffisant.

L'enfant est né et il vit. La mère va nourrir son enfant. Mais comment pourra-t-elle le nourrir si elle est reprise par l'usine ou l'atelier? Pour que la mère n'y retourne pas tout de suite, Mlle Chaptal lui assure de nouveau à domicile une besogne quelque peu rémunératrice. Dès lors commencent les consultations de nourrissons; le médecin surveille et la santé du bébé et la santé de la mère. Si, pour cause de faiblesse, la mère ne peut absolument pas nourrir son enfant, l'œuvre accorde le secours complet : le dispensaire se charge de la nourriture pendant un an. A partir de dix mois, on commence à

donner des farines lactées dont le secours peut être continué durant la deuxième année. L'enfant est enfin régulièrement suivi par le médecin jusqu'à l'âge de trois ans.

Dans l'année 1904, l'œuvre a assisté ainsi 129 nourrissons et leurs mères.

IV

La Ligue des Enfants de France.

C'est un matin de juillet. La salle d'attente d'un dispensaire, situé près de l'Ecole-Militaire, sur l'avenue de la Motte-Picquet, est pleine de petites filles que leurs mères ou leurs grandes sœurs accompagnent. Une petite pièce sert aux consultations. A côté se trouvent une grande salle de pansements, un vestiaire et une salle d'orthopédie. Dans la salle de consultations plusieurs jeunes filles, revêtues de l'indispensable blouse blanche des infirmières, entourent

un médecin, et parmi elles on reconnaît Mlle de Gourlet. Le médecin demande les nouvelles. Quelques minutes s'écoulent. « Eh bien! dit-il, nous pouvons commencer. » On ouvre la porte de la salle d'attente. Une petite fille entre, le médecin l'examine : « Oh! oh! il faudra couper ces cheveux, avant de l'envoyer dans la colonie de vacances. » Une jeune fille se penche et aperçoit sur la nuque ce qui détermine l'exclamation du docteur. La petite fille s'en va. Une autre vient, puis une autre, il en vient cinq, dix, quinze... Ce sont les petites filles des écoles du quartier qui doivent aller dans les colonies de vacances et qu'on examine auparavant, pour savoir si elles n'ont rien de contagieux. Que de misères se déroulent ainsi sous les yeux des jeunes infirmières, les unes héréditaires, les autres simplement produites par le manque de soins! Deux petites filles, deux sœurs, se déshabillent, elles ont d'extraordinaires déviations de la colonne vertébrale... Le médecin n'est plus que médecin, et il s'écrie : « Oh! que cela

est curieux! Que cela est intéressant! » et il se renseigne. Les deux petites répondent et sourient tristement. Combien de fois déjà ont-elles éveillé par leur infirmité la même curiosité!... Cependant il y a un arrêt dans la succession des petites filles. Un gamin arrive, il a les deux mains brûlées; après l'examen du médecin, une jeune fille l'emmène dans la salle de pansements et lui fait le pansement ordonné. Puis c'est un garçon de café, un grand garçon aux yeux troubles et hardis, qui rit de se voir au milieu de ces jeunes filles. Une maladie de peau lui ronge les deux mains, et en les montrant, il plaisante avec des allusions gaillardes, des cliqnements d'yeux, et il offre de « payer l'apéritif aux infirmières et au docteur quand il sera guéri ». Nul étonnement chez ces jeunes filles, nulle révolte : elles en entendent chaque jour de semblables, et elles en voient bien d'autres : ou plutôt, elles n'entendent pas, elles ne voient pas, elles ne voient que les deux mains rongées qu'il faut soigner. Et l'homme, soudain gêné,

se tait. Un petit garçon le remplace. Sa mère, qui le conduit, expose le motif de sa visite. Ce garçon a quatorze ans, il est aussi enfant qu'à six, et, elle l'avoue sans euphémisme, il est complètement abruti. Il a toujours envie de dormir. Asseyez-le sur une chaise en pleine fête des Invalides, quand ronflent les orgues des manèges, quand retentissent les cuivres des parades, les rugissements des ménageries : il s'endort aussitôt, et rien ne pourra l'empêcher de s'endormir. De plus, ses pieds ne font qu'enfler, de la cheville au genou. Médecin et infirmières interrogent la mère... Quels sont les ascendants de ce garçon?... Son père vit-il encore? « Il est mort », répond d'une voix sourde la femme. « Y a-t-il longtemps? De quoi est-il mort? » Elle se dérobe, elle ne sait pas. « Il est mort à l'hôpital, dit-elle enfin, dans une espèce de folie, la bave à la bouche... » Ah! oui, le *delirium tremens*, et tout s'explique... Le défilé des petites filles pour les colonies de vacances reprend. Demain, dans la matinée, à la même

heure, aura lieu la consultation pour les tuberculeux.

Ce dispensaire, qui, depuis quatre ans, examine, soigne et suit de 4 à 500 malades par mois, enfants et parents, qui compte 30 à 40 infirmières diplômées, toutes jeunes filles du monde, et qui fait recevoir à l'examen d'infirmières trente élèves en moyenne par an, est une institution de la Ligue fraternelle des enfants de France. Cette Ligue a été fondée en 1895 au palais de l'Élysée, sous la présidence de Mlle Lucie Félix-Faure (1), par un groupe de personnes qui désiraient secourir les misères de l'enfance et établir des liens de fraternité entre les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles des classes aisées et leurs frères malheureux, enfants, jeunes gens, et jeunes filles pauvres ou abandonnées. C'est ce que M. Cheysson traduit ainsi : liguer les forces de l'enfance et de la jeunesse heureuses contre les misères de l'enfance et de la jeunesse malheu-

(1) Mlle de Gourlet est aujourd'hui vice-présidente.

reuses. Les misères de l'enfance affectent des formes multiples et toutes différentes : misère physique, misère morale, détresse de cœur, isolement, privation des choses les plus nécessaires à la vie quotidienne, et les protégés de l'Œuvre sont de tous les âges. Une œuvre qui veut soulager ces misères, et peut-être les supprimer, doit naturellement, elle aussi, affecter des formes multiples, avoir une souplesse qui lui permette de s'adapter à toutes les exigences. Mlle Lucie Félix-Faure, aujourd'hui Mme Georges Goyau, dit volontiers et justement que la Ligue est bien plus un groupement d'œuvres qu'une œuvre, et plus encore un esprit qu'une œuvre. Avant tout, la Ligue est une amitié entre les pauvres et les riches, et cette amitié prend la forme que lui donne la nécessité présente. Distribution de secours aux enfants pauvres afin que les familles puissent les garder et les élever; placement chez des particuliers et dans les établissements religieux ou laïques des enfants que leurs familles ne sont pas dignes

d'élever; subventions aux œuvres instituées en faveur de l'enfance, arbres de Noël, fondations de garderies, de gouttes de lait, de patronages scolaires, de dispensaires, d'ouvriers, de vestiaires, de bibliothèques : la Ligue ne rejette aucune tentative, aucune initiative, et les comités de province imitent et propagent l'exemple des comités de Paris. Un de ses membres propose une idée, on la discute, et, si elle est acceptée, on la réalise. C'est comme un grand arbre sur lequel poussent toujours de nouvelles branches. L'enthousiasme, le dévouement, et l'imagination des membres de la Ligue étaient tels qu'il fallut les modérer, les combattre même, car malheureusement l'argent dont ils disposaient était trop inférieur à leurs désirs et à leurs projets. La première année, le comité de Paris avait aidé près de cent familles, placé 33 fillettes, 56 garçons; la seconde année, il aidait 296 familles, soit par des dons en nature ou en espèces, soit par des pensions mensuelles, trimestrielles ou annuelles; en 1905, il distribuait

près de 3,000 francs répartis en 254 secours, plaçait 34 fillettes, et le dispensaire donnait 4,703 consultations. Le chiffre des familles secourues tant à Paris qu'en province monte à 600 annuellement. Enfin, en 1902, pour la première fois, la Ligue envoyait une centaine d'enfants dans les colonies de vacances.

Cette création des colonies de vacances est assez récente. Les grandes villes, énormes agglomérations d'habitants, ne sont pas saines, et si les quartiers riches jouissent d'air, de lumière et d'espace, les quartiers pauvres ou simplement ouvriers en sont privés. Cependant, dès qu'arrivent les chaleurs, les enfants des classes riches ou aisées sont envoyés à la mer ou à la montagne, mais les enfants des classes pauvres ou travailleuses demeurent dans l'atmosphère étouffante de la ville. Il suffit d'assister dans un faubourg à la sortie de l'école, ou même de traverser une rue populeuse, pour rencontrer maints petits garçons et maintes petites filles, dont les jours pâles, le visage anémié impres-

sionnent cruellement. Une enquête menée par M. le professeur Grancher dans deux écoles communales de Paris a montré que, sur 438 enfants soigneusement examinés, 62 étaient atteints, à des degrés divers, de lésions tuberculeuses ou fortement suspectes. C'est la Suisse qui la première créa des colonies de vacances pour les enfants pauvres. De la Suisse l'idée passa en Allemagne et trouva une bienfaitrice dans l'impératrice Frédéric, alors princesse impériale. En France, ce furent M. et Mme Loriaux qui, en 1881, donnèrent l'exemple. Nous avons vu Mlle Gahéry ajouter à son *Union familiale l'Œuvre du grand air*. On peut encore citer l'*Œuvre des colonies de vacances* que préside Mme Frank Piaux, et l'*Œuvre du Soleil* que dirige Mlle Anaïs Dumontpallier. Mais puisque nous parlons de la *Ligue des Enfants de France* et qu'elle a fondé pour les enfants pauvres sept centres de villégiature, ne la quittons pas avant d'avoir exposé comment fonctionnent ces colonies.

Il y a deux types de colonies. Les enfants sont envoyés à la campagne et placés par petits groupes dans des familles de paysans : c'est le premier, le placement familial. Les enfants logent tous dans un même local, mis à la disposition de l'Œuvre par des amis ou construit spécialement : c'est le second, la colonie proprement dite. La *Ligue des Enfants de France* pratique simultanément ces deux modes de placement.

La Ligue s'adressa la première année à ceux de ses membres qui habitaient au bord de la mer ou dans la montagne, et leur demanda s'ils ne consentiraient pas à recevoir fraternellement, pendant un mois d'été, quelques enfants délicats de Paris et des grandes villes. A la suite de cet appel, cinq centres furent organisés, à Malo-les-Bains, dans le département du Nord; à Préfailles et à Saint-Michel-Chef-Chef, dans la Loire-Inférieure; aux environs de Jonzac, dans la Charente-Inférieure; près de Pontarlier et près du Havre. En 1903, deux nouvelles colonies

furent constituées, à Villefort, dans la Lozère, et à Vertolaye dans le Puy-de-Dôme, et cette année-là, le nombre des colons fut de 260. En 1904, il était de 300. Une huitième colonie a été créée par le comité de Niort. La Ligue voudrait enfin créer une station d'hiver comme elle a des stations d'été.

Le premier centre constitué fut celui de Pontarlier. Le prix de la pension fut fixé pour un mois à 20 francs en moyenne, avec minimum de 18 et maximum de 22. Les trente-cinq premiers colons arrivèrent à Pontarlier le 24 juillet 1902, à quatre heures du matin. Tous les membres du comité, une vingtaine de jeunes filles et de jeunes gens, les attendaient à la gare. Les enfants sont conduits dans leurs demeures respectives. Et dès lors, sous la conduite de ligueurs et de ligueuses, ce sont chaque jour des jeux, des promenades, des excursions lointaines, jusqu'au lac de Joux en Suisse. A Malo-les-Bains la méthode est différente. La municipalité avait bâti, à côté des écoles communales, un

somptueux bâtiment qui contenait de vastes salles de patronage. Le maire offrit ces salles à la Ligue, le collège de Dunkerque et l'Administration des Douanes prêtèrent des lits; le mobilier et l'approvisionnement furent complétés par des dons en espèces et en nature. La directrice de l'école publique de Béthune, aidée de quelques institutrices, accepta la surveillance de la maison. Ainsi la dépense moyenne par jour et par enfant ne dépassa pas 1 franc. Les enfants se levaient à sept heures et, une fois habillés, se rendaient au réfectoire pour déjeuner. Puis, munis de pelles, de seaux et de filets, ils se rendaient sur la plage. Vers midi, la caravane rentrait. L'air pur et frais de la mer aiguissait les appétits. Le repas se composait d'un potage, d'un plat de viande qui variait chaque jour, d'un plat de légumes et d'un dessert (gâteau ou fruit), le tout arrosé d'un verre de bière ou de vin coupé d'eau. L'après-midi, tous les enfants retournaient à la plage, où, vers quatre heures, une bonne collation (tartine de

confiture et verre de lait) leur était servie. Vers sept heures, bien fatigués, mais l'appétit toujours ouvert, ils revenaient prendre leur dernier repas, puis l'on se couchait, et l'on dormait d'un profond sommeil.

Tout cependant ne va pas aussi facilement qu'on pourrait le croire. Il ne suffit pas d'inscrire des noms sur une feuille de papier et d'expédier les enfants comme autant de colis. Il faut d'abord choisir parmi tous ces pauvres petits; puis il faut composer à chacun un trousseau, réduit sans doute à l'essentiel, mais que les parents ne peuvent même pas fournir; puis organiser les départs après entente préalable avec les compagnies de chemins de fer. Une fois les enfants embarqués, ce sont les lettres, les visites, les réclamations, plus ou moins intelligentes, des parents. Bien des difficultés peuvent encore naître. Tout d'abord, chez les petits colons, il y a parfois des caractères peu malléables. En 1902, par exemple, une fillette de treize ans se sauva sans raison de chez ses gardiens

quelques jours après son arrivée et s'en fut demander asile à une autre famille. Comme cette famille était très honorable, on l'y laissa. Bientôt elle s'échappait encore, après avoir annoncé qu'elle se ferait écraser par le train. On ne la découvrit pas étendue sur les rails du chemin de fer, mais réfugiée chez un aubergiste de fâcheuse réputation, et il fallut la renvoyer à ses parents. Une autre année, c'est une petite fille de neuf ans qui vole du linge et de l'argent. Ces exemples sont rares. Ce qui n'est pas rare non plus, c'est dans les premiers jours l'ennui, ou le dégoût des petites filles et leurs exigences. Elles pleurent et jeûnent, parce qu'elles ont quitté leurs parents; mais, le grand air aidant, l'appétit revient, les larmes se sèchent, et le jour du départ elles ne veulent plus partir. D'autres prétendent que le lait ne vaut rien, et que les menus sont détestables. On va aux renseignements : le lait était si pur, si frais, si différent du lait qu'elles buvaient à Paris, qu'il leur paraissait singulier, et par suite mauvais.

Une petite fille, à qui une gardienne très bienveillante demandait : « Que voulez-vous pour votre dîner? » répondait avec assurance : « Madame, chez nous, nous mangeons tous les soirs du roastbeef, et à midi de la volaille. » Les gardiens, eux aussi, causent parfois des difficultés. L'un d'eux refusa, une année, de garder, au prix convenu, les fillettes qu'on lui avait confiées. Elles mangeaient trop, disait-il, et il réclamait une indemnité plus forte. Souvent, après avoir promis de recevoir les petits Parisiens, les paysans reviennent sur leurs promesses, le jour même ou la veille de l'arrivée, et souvent aussi, les petits Parisiens une fois installés chez eux, ils imposent, pour les garder, des conditions parfaitement inacceptables. Mais les ligueurs se consolent vite de ces petits ennuis, quand ils ont connaissance d'une lettre telle que celle-ci, écrite par la gardienne d'une petite fille à la mère de l'enfant. La petite fille était partie avec un fort maigre trousseau.

« Une personne voisine, écrit la brave paysanne, m'a donné une pièce de monnaie pour l'enfant, et m'a priée de lui acheter quelques petits effets qui lui manquaient; les ouvrières vont venir demain à la maison pour lui faire ces petits vêtements... Il ne lui manquera plus que des bas de laine et des galoches montantes, car ses souliers « pongent » l'eau et elle ne peut courir dans les prés le matin sans avoir ses bas tout mouillés; donc, elle n'y va pas, et ce qui lui sourit le plus, ce sont les vendanges, qui arrivent à grands pas. » Et ce post-scriptum qui est bien d'une maman à une maman : « La petite a beaucoup pleuré la première soirée; depuis, elle a toujours été très gaie. » Et la petite écrit en même temps : « Je suis très bien, demande à Mlle T... (la demoiselle qui l'a fait partir) si je ne peux pas rester un mois de plus; car je ne m'ennuie pas; malgré cela, je pense toujours à vous, et je prie toujours pour vous. Je t'envoie timbre-poste, enveloppe et papier, à seule fin que tu ne

dépenses pas tes sous, car, moi, on me donne toujours quelques petites pièces parce que je suis gentille (1). »

Parmi tant d'œuvres constituées pour défendre et protéger l'enfance contre les misères sociales et les misères physiques et aussi pour l'instruire, l'élever et la former, il faut nécessairement choisir. Elles sont nombreuses, — car les hommes en ont créé de leur côté, et aussi, s'inspirant d'autres idées et obéissant à d'autres principes, des femmes imbues d'esprit laïque et de libre pensée, — et pourtant elles ne suffisent pas encore. Mais, de toutes celles qu'a fondées le mouvement féminin que nous étudions, les œuvres de Mlle Gahéry, de Mlle Chaptal, de Mme de Diesbach, de Mme Lucie Faure-Goyau, sont assurément les plus caractéristiques par leur organisation, leur influence et leurs résultats. En exposant quelles œuvres ont été

(1) *Journal de la Ligue fraternelle des Enfants de France*, septembre 1903, mai 1905, mars 1906.

conçues et organisées pour la protection de la jeune fille qui travaille, il nous faudra donc établir encore une sélection, qui ne diminue en rien la valeur des efforts que nous serons obligés de passer sous silence.

CHAPITRE III

LA JEUNE FILLE OUVRIÈRE

I

L'Aiguille. — Les Syndicats lyonnais. — Les syndicats professionnels de Paris.

La petite fille est devenue jeune fille. Elle travaille maintenant; c'est une ouvrière : c'est l'ouvrière parisienne.

Il s'est créé autour de l'ouvrière parisienne une manière de légende, charmante et fautive comme toutes les légendes. Habillée d'un rien, et, si modeste que soit son vêtement, toujours séduisante par sa démarche légère, sa frimousse amusée, ses gestes si vifs, son rire si gai, l'ouvrière est la joie de Paris et l'une de ses plus jolies parures. Du moins, on le dit communé-

ment, et l'on dit aussi qu'elle est une petite fée qui tisse des merveilles, tout en se nourrissant de l'air du temps. On la compare à un oiseau insouciant, toujours heureux, pourvu qu'il chante; on s'attendrit, parce qu'elle déjeune d'un morceau de pain sous les arbres des Tuileries; on l'envierait presque; on lui trouve des noms nouveaux et pittoresques; on l'appelle midinette; les poètes l'ont de tout temps célébrée, et elle demeure à travers les générations, avec d'insignifiants changements, *la Mimi Pinson* de Musset, ou la *Jenny* au pot de fleurs.

La réalité est moins belle, et devrait être mieux connue. On a beaucoup écrit cependant sur la jeune ouvrière, sur les conditions pénibles de son existence, et sur les redoutables dangers auxquels elle est exposée et finit souvent par succomber, sans qu'on puisse vraiment le lui reprocher avec justice. Mais le mensonge est plus aimable que la vérité, et l'on aime mieux croire ce que chacun raconte que de s'instruire en lisant les saisissantes études de MM. d'Haus-

sonville, Charles Benoist, Paul Leroy-Beaulieu, Max Turmann. Il n'est pas facile pour une femme de travailler, et il n'est pas facile à la femme qui travaille de vivre de son travail. Le nombre de femmes qui travaillent est très élevé, — 33 pour 100 de la population totale féminine. C'est là ce qui rend si rares les emplois convenables, et fait que beaucoup de femmes sont obligées d'accepter dans les mines, dans les carrières, dans les terrassements, dans les usines, les besognes les plus dures. De plus, le travail de la femme n'est jamais assimilé à celui de l'homme, et par suite son salaire, toujours considéré comme un salaire d'appoint, parce qu'on pense qu'elle est toujours logée et nourrie par une famille, un mari ou un amant, reste très inférieur à celui de l'homme. Une fleuriste de grande fleur gagne par jour de 3 fr. 25 à 3 fr. 50; une fleuriste de petite fleur, de 112 fr. 50 à 150 francs, pour les cent cinquante jours de la saison. Une plumassière en autruche peut gagner, dans l'année, de 825 à 900 francs; une

plumassière en fantaisie, de 745 à 820 francs; une ouvrière en couronne, 440 francs; une ouvrière en métal, la brunisseuse, de 1 à 4 francs par jour, selon qu'elle travaille pour une bonne ou une mauvaise maison, et son gain ne dépassera jamais 1,000 ou 1,200 francs. M. Charles Benoist, qui a étudié l'existence des ouvrières de l'aiguille, les plus nombreuses de Paris, a établi, d'après leurs réponses mêmes, leurs budgets. Une chemisière, qui travaille trois cents jours à 2 francs la journée, gagne 600 fr. : son budget de dépenses atteint 599 fr. 50, dont 328 fr. 50 sont absorbés par la nourriture, et 160 francs pour le loyer : on voit ce qu'il reste pour les vêtements, le linge... et le superflu, chose si nécessaire. Une ouvrière, — une petite main, ce qui est dans la hiérarchie de la couture tout de suite au-dessus de l'apprentie, — gagne 1 fr. 25 par jour, soit 375 francs par an. Elle a de seize à dix-huit ans : son budget, si elle était seule, la forcerait à ne dépenser que 0 fr. 65 par jour pour sa nourriture et à n'avoir dans l'année

qu'une robe à 5 francs, deux chemises à 1 fr. 75, deux mouchoirs à 0 fr. 40 et deux paires de bas à 0 fr. 65.

Voilà ce que gagnent ces « petites fées », et elles ne sont même pas certaines de travailler tout le cours de l'année, car la morte-saison dure longtemps, moitié de juin, juillet, août, moitié de septembre, et quelques semaines en hiver. Et si le chômage et la maladie sont un moindre mal pour une ouvrière qui vit dans sa famille, et dont la famille entière travaille, comment les supportera une ouvrière isolée qui, durant la bonne saison, gagne en moyenne 4 francs par jour? Elle est renvoyée par son patron, ou employée à moitié prix. Mal logée, mal nourrie, sans ressources, et toujours sollicitée, comment, à moins d'être une sainte, pourra-t-elle résister, si elle est jolie, aux mirages de la galanterie? Elle aura commencé par diminuer sa nourriture, supprimer le petit déjeuner du matin. M. d'Haussonville, dans son livre *Salaires et misères de femmes*, raconte

qu'il en est qui, pour moins sentir la faim, demeurent au lit toute la journée. Comment ne se révolterait-elle pas contre le sort qui lui est dévolu? A vingt ans, il est des plaisirs dont on n'accepte pas d'être privée : on veut vivre. Un soir, elle suivra le mouvement de son cœur et sera séduite; des jours s'écouleront : abandonnée, elle deviendra une de ces demi-mondaines, dont elle a cousu les robes, trop heureuse encore si, dans son malheur, elle ne tombe pas plus bas et ne grossit pas la troupe des victimes que fait la traite des blanches. Encore si ce travail, qui rapporte si peu, était facile! On le croit généralement. L'aiguille, le dé, le fil, mots pimpants qui servent de thème à de poétiques et mensongers développements! L'atelier n'est pas un palais. Entrez, une fois, chez un grand couturier, dans un de ces ateliers situés en haut de la maison ou sur la cour : assises autour d'une longue table, quinze ou vingt fillettes, jeunes filles et femmes, travaillent, dans une atmosphère étouffante et viciée par tant de respira-

tions, la poussière, les microbes des étoffes et des draps; vous ne vous étonnerez plus des visages pâlis des ouvrières parisiennes, de leurs joues creuses et de leurs yeux cernés. Le soir, à sept heures, bien souvent, au lieu de s'en aller, il faut rester : il y a des robes pressées à terminer... les clientes sont impatientes... il faut veiller... On mange sur le pouce un morceau de charcuterie, et l'on travaille jusqu'à onze heures, minuit, une heure du matin. Sans doute le législateur protège le plus qu'il peut la femme qui travaille : il a établi d'une manière fixe l'âge d'admission au travail, il a limité la durée du travail effectif, il a interdit le travail de nuit. Mais ces lois protectrices ne sont pas absolument respectées : tant s'en faut, et, d'après les multiples contraventions que dressent les inspecteurs du travail, on peut juger de toutes les infractions qui sont commises et ne sont pas découvertes. Les patrons gardent toujours leurs ouvrières au delà du temps légal; le travail de nuit, la *veillée*, existe toujours, et les parents

sont les premiers souvent à envoyer travailler leurs enfants avant l'âge imposé.

* * *

L'organisation professionnelle donne aux femmes la possibilité de défendre leurs intérêts. Cependant, elles répugnent encore, pour la plupart, à se grouper en syndicats : sur six millions et demi de travailleuses, il n'y a guère que 90,000 syndiquées, soit 3 femmes sur 200. Ce qu'il faut constater par exemple, c'est que ces syndiquées sont presque toutes des catholiques; nous verrons tout à l'heure comment, à Lyon, Mlle Rochebillard a créé les syndicats d'ouvrières, et comment, à Paris, Mme la comtesse Jean de Castellane, après Mme Henri Lorin, tâche de favoriser le développement des associations professionnelles de femmes. Avant que fussent constitués des syndicats uniquement composée d'ouvrières, les dames patronnesses des cercles catholiques avaient en 1892 réuni

dans une même association patronnes et ouvrières de l'aiguille, couturières et modistes. C'est le syndicat fameux qu'on appelle l'*Aiguille*, et que M. Millerand, ministre du commerce, consulta officiellement sur la réglementation des heures de travail. La marquise de Saint-Chamans, la marquise de la Tour du Pin, la comtesse de Biron furent parmi les fondatrices les plus actives; un jésuite, dont le nom est célèbre, le Père du Lac, aujourd'hui l'abbé du Lac, fut et demeure la pensée sans cesse agissante de ce syndicat, qu'il a conçu et organisé, mais dont il ne peut faire partie, car il n'est pas de la profession. L'*Aiguille*, à la fin de 1892, comptait 241 membres, dont 70 patronnes; elle en compte à cette heure 1,200; elle est administrée par un conseil syndical mixte, qui comprend 6 patronnes, 6 employées (1), 6 ouvrières, dites fondatrices, qui conservent les traditions, se recrutent elles-mêmes par un re-

(1) L'employée est payée au mois.

nouvellement triennal et sont d'ailleurs rééligibles; puis 6 patronnes, 6 employées, 6 ouvrières, élues celles-là pour une année en assemblée générale et à la majorité des voix par leurs groupes respectifs (1). Toutes les délibérations se prennent en commun.

Le syndicat parisien de l'*Aiguille* soutient les ouvrières de toutes façons, soit en procurant du travail, soit par un appui moral. A chacun des maux qui les frappent, il veut apporter un remède. — Les places sont limitées et les postulantes innombrables : l'*Aiguille*, par son bureau de placement gratuit, place chaque année environ 300 ouvrières. — La morte-saison amène les pires souffrances : l'*Aiguille* a une caisse de prêts gratuits, un atelier de chômage et la caisse des loyers. Fondée au capital de 10,000 francs au moyen de parts souscrites par les patronnes, de quelques dons et d'un legs de M. Worth, la caisse rend les plus grands services :

(1) Rapport de Mlle Cassonnier au premier congrès Jeanne d'Arc.

elle a sauvé bien des vies de la honte et de la mort, en prêtant par an quelques milliers de francs toujours remboursés. L'atelier de chômage assure du travail à 300 syndiquées en moyenne, de décembre en février et de juillet à octobre, à raison de 0 fr. 20 à 0 fr. 30 l'heure, soit pour huit heures de 1 fr. 60 à 2 fr. 40. Depuis que l'atelier de chômage existe, les prêts de la caisse ont diminué, les ouvrières aimant mieux travailler qu'emprunter. Enfin, pour que, même en morte-saison, l'ouvrière puisse payer son terme, la caisse des loyers, où les sommes déposées bénéficient d'un intérêt de 2 pour 100, l'aide à épargner l'argent du logement. — L'ouvrière, qui vit seule dans Paris, se trouve exposée, plus que les autres, à de grands périls, si elle habite en garni. L'*Aiguille* a ouvert deux maisons de famille, l'une rue Boissy-d'Anglas, au 35, et l'autre rue d'Angoulême, au 91. Pour la somme modeste de 55 francs par mois, elle assure une nourriture saine, un logement salubre et un réconfort continu.

Dans le petit restaurant, dans la gargote, l'ouvrière court les plus graves dangers. « Il y a quelques années, raconte M. d'Haussonville, dans un des restaurants de Paris fréquentés par la société la plus élégante, certain garçon s'était créé une spécialité. A la sortie des ateliers de couture ou de mode, situés presque tous aux environs du boulevard, il remarquait les ouvrières les plus jolies, les suivait à la piste, s'informait de leur situation, et, quand il en rencontrait quelqu'une qui lui semblait d'abord facile, il lui proposait de la mettre en relation avec un riche client « qui lui ferait une situation ». La pauvre *petite main*, à 2 francs par jour, avait parfois la faiblesse de se laisser éblouir et d'accepter. Le riche client commençait par la retirer de l'atelier et par la mettre dans ses meubles. Assez souvent, il finissait par la mettre dans la rue, à moins qu'il ne s'en débarrassât en la passant à un ami. C'est ainsi que beaucoup prennent le chemin de la prostitution... Elles débudent par la galanterie. Elles finissent par l'hô-

pital ou la prison (1). » L'*Aiguille* a créé le restaurant d'ouvrières, dont un homme ne franchit jamais le seuil. C'est plutôt ici l'abbé du Lac seul qu'il faudrait dire, mais l'abbé du Lac, c'est toujours un peu l'*Aiguille*, et les syndiquées de l'*Aiguille* ont été les premières à fréquenter ces restaurants. Un jour où je voulus, vers midi, visiter le restaurant qui est rue de Richelieu au n° 47, comme je m'étais approché jusqu'à l'entrée simplement, sans manifester d'autre intention que de regarder à travers les vitres, on me pria de m'éloigner. Je ne pus revenir que l'après-midi, alors qu'il n'y avait plus une cliente, et les quelques renseignements qu'on me donna (repas à prix fixe, 0 fr. 90, composé d'un plat de viande, d'un légume, d'un dessert, avec bière, vin ou lait; ou repas à la carte, potage pour 0 fr. 15, viande rôtie pour 0 fr. 40, légumes pour 0 fr. 25) ne m'empêchèrent pas de regretter de n'avoir pas contemplé

(1) *Salaires et misères de femmes*, p. 20.

dans toute son animation pittoresque la salle pleine de jeunes filles. Ces restaurants sont aujourd'hui assez nombreux : en dix ans ils ont servi plus d'un million de repas, et, lors de l'Exposition de 1900, ils ont obtenu une médaille d'or. — On se plaint que l'apprentissage n'existe plus, les écoles professionnelles sont insuffisantes, et l'on affirme qu'elles ne remplacent pas l'enseignement familial de l'atelier. Bonnes raisons qui ne sont pas les meilleures. S'il n'y a plus d'apprenties, c'est que les patronnes emploient uniquement à des courses les fillettes qui viennent *apprendre*. L'apprentie, un carton pesant au bras, part le matin, de bonne heure, pour faire « le réassortiment ». C'est très long, le réassortiment, et c'est très loin aussi. Quand elle revient fatiguée, on lui dit : « Ma petite, tu as oublié cela, » et elle retourne. Comme elle n'a pas le temps de manger, elle prend un verre de vin et un croissant, parfois un verre d'alcool. Au bout de quelque temps, elle a les chevilles enflées et entre à

l'hôpital. L'*Aiguille* a, l'une des premières, signalé cette grave lacune, et, pour la combler, institué des concours avec des récompenses pécuniaires et rétabli les livrets d'apprentissage. Les dames du syndicat cherchent des apprenties au sortir des écoles, les amènent à l'*Aiguille* qui les place, les suit dans leur apprentissage et s'intéresse aux concours annuels qui donnent de l'émulation aux patronnes et aux apprenties. Et, finalement, des règles ont été imposées : la première année de l'apprentissage, les patronnes ne peuvent employer les apprenties aux courses que pendant un certain nombre d'heures; la deuxième année, les patronnes ont, pour les courses, droit seulement à la moitié du temps des apprenties; la troisième année, les apprenties ne sont pas dérangées de leur travail et commencent à gagner de l'argent (1). — Les ouvrières ont le plus souvent une instruction incomplète. L'*Aiguille* met à leur portée, chaque

(1) *Le fil et l'aiguille*. Tract de l'Action populaire, passim.
Stanislas DU LAC.

soir, au siège social, des cours professionnels d'anglais, de dessin, de comptabilité. — Les maladies sont fréquentes. L'*Aiguille* a décidé qu'on ne pourrait appartenir au syndicat qu'à la condition d'être déjà membre d'une société de secours mutuels. — Enfin, comme les ouvrières peuvent avoir de petits différends avec leurs patrons ou d'autres personnes, de jeunes étudiants en droit se sont adjoints à l'*Aiguille* pour examiner les dossiers, plaider et gagner les causes.

L'*Aiguille*, qui comprend à la fois des patronnes, des employées et des ouvrières, est un syndicat mixte, tenant du patronage et de l'association professionnelle. Les syndicats que Mlle Rochebillard a créés sont des syndicats uniquement ouvriers.

C'est une figure attachante que Mlle Rochebillard (4). Tout enfant, habitant une ville où

(1) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises*, par Mlle ROCHEBILLARD, — *Françaises. Mes idées*, par Mlle ROCHEBILLARD, *passim*.

l'on tissait à la main la cotonne, elle accompagnait son père dans les ateliers humides où étaient les métiers, et apprenait de lui, en même temps que le respect de l'ouvrier, les misères qui l'accablent. De seize à trente-huit ans, elle fut ouvrière et travailla pour vivre. Deux faits la frappèrent : d'une part, l'isolement de la femme qui travaille; de l'autre, le nombre de plus en plus grand des femmes qui travaillent; elle comprit tout de suite quel puissant moyen d'action offrait le groupement, mais elle hésita beaucoup avant d'adopter comme forme de groupement la forme syndicale et ne s'y décida qu'il y a sept ans environ. Les syndicats de femmes domiciliés dans les Bourses de travail l'effrayaient à cause de leurs revendications : elle voulait faire autre chose et mieux.

Mlle Rochebillard écrivit donc tout d'abord aux syndicats de femmes qui existaient déjà, leur demandant de lui remettre un exemplaire de leurs statuts et de lui fournir toutes les indications sur leur fonctionnement. Cinq avaient

pris les statuts de l'*Aiguille*, six autres donnèrent des renseignements sur le fonctionnement syndical; les autres ne répondirent pas. Mlle Rochebillard prépara les statuts des syndicats lyonnais et, avec une vingtaine d'adhérentes pour chaque syndicat, fonda le syndicat des dames employées de commerce, le syndicat des ouvrières de l'Aiguille lyonnaise, et le syndicat des ouvrières de la soie, celui-là un peu plus tard. Les statuts des trois syndicats sont identiques. Pour être admise dans l'un d'eux, il faut avoir quinze ans révolus, bonne vie et bonnes mœurs, être présentée par deux membres du Conseil et remplir au reste toutes les conditions exigées par la loi de 1884. La cotisation est fixée à 0 fr. 05 par semaine, payable six mois d'avance, plus les 0 fr. 50 d'entrée et les 0 fr. 25 du livret. Un Conseil syndical administre le syndicat. Ce Conseil est nommé en assemblée générale; cependant le tiers de ses membres a été élu par les fondatrices du syndicat, et ce tiers n'est pas soumis à la réélec-

tion, afin que soit assurée la stabilité de la corporation. Le bureau est nommé par le Conseil du syndicat; il se compose d'une présidente, une vice-présidente, une trésorière, une secrétaire et une visiteuse par section d'au moins vingt membres. Les syndiquées se réunissent une fois par mois, en assemblée professionnelle, et une fois par an, au mois de mai, en assemblée générale. Ce qui caractérise ces syndicats, on le voit, c'est le recrutement du Conseil et le taux réduit de la cotisation. Aujourd'hui, le syndicat des dames employées du commerce compte 225 adhérentes; celui de l'Aiguille, 275, et celui de la Soie, 60; soit 560 syndiquées. Les réunions syndicales ont lieu chaque mois, un dimanche, et durent environ deux heures. Sous aucun prétexte les hommes n'y sont admis. Les femmes de toutes les classes appartenant aux trois organisations ouvrières ont le droit d'y exposer leurs idées, et chacune a la parole durant dix ou quinze minutes, sans distinction de rang. Les sujets étudiés ont toujours quelque rapport

avec une question soulevée dans le mois, soit au syndicat, soit au secrétariat général, soit à l'atelier.

Mlle Rochebillard ne se cachait pas les critiques que certains lui adresseraient. Elle constituait des syndicats uniquement ouvriers, d'où elle excluait les patronnes, — à l'exception toutefois des petites patronnes qui occupent quatre ou cinq ouvrières, — pensant que les intérêts des grandes patronnes s'opposent à ceux de leurs ouvrières. En agissant ainsi, n'allait-elle pas creuser encore le fossé qui sépare les patrons des ouvriers? En excluant les patrons, ne se privait-elle pas de l'appui pécuniaire qu'ils auraient pu apporter? Mlle Rochebillard estimait que « lorsqu'on se retrouverait sur la défense des intérêts particuliers à chacun, l'employée n'oserait pas dire toute sa façon de penser, comme elle le devrait, devant l'employeur... Et si, dans les syndicats, on ne se retrouve pas uniquement entre personnes vivant de la même vie, subissant les mêmes

épreuves, si les intérêts ne sont pas liés les uns aux autres, les syndicats n'ont plus autant raison d'être; de plus, le charme, très nécessaire aux réunions, n'est pas le même : la fraternité est moins grande. Ce n'est plus la vie de famille comme celle que nous partageons, entre nous, dans nos syndicats lyonnais. Les nôtres sont pauvres, il est vrai, mais nous portons allégrement cette pauvreté, parce que nous estimons que contentement passe richesse, de sorte qu'au sortir de nos réunions syndicales, nous avons le sentiment très précis que nos organisations ont ce que j'appellerai une âme commune, que, partageant toutes les mêmes labeurs, nos intérêts sont les mêmes (1). »

Voilà donc les syndicats organisés. Qu'ont-ils fait pour les ouvrières?

Les syndicats, pour être forts, doivent se préoccuper de compléter l'instruction de leurs adhérents. Cette idée est chère à Mlle Roche-

(1) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises*, par Mlle L. ROCHE-BILLARD, p. 10.

billard. Mais elle voulait compléter l'instruction des jeunes filles du peuple en les rapprochant des jeunes filles riches, et pour y parvenir, elle demanda aux jeunes filles riches de devenir les professeurs des jeunes filles du peuple. L'appel qu'elle adressa fut entendu. Dès la première année, elle réunissait 250 élèves et 25 professeurs; il y a aujourd'hui 900 élèves et 80 à 100 professeurs, même plus, tous jeunes filles ou jeunes femmes des classes aisées ou fortunées qui viennent enseigner l'anglais, l'allemand, le dessin. Les ouvrières, que cinq années de cours ont déjà instruites, donnent elles-mêmes aussi des leçons plus spéciales de comptabilité, de sténographie, de couture, de raccommodage, de broderie. Tous ces cours qui, sauf les cours manuels, ont lieu le dimanche, sont répartis dans différents quartiers de la ville, et dans des locaux prêtés gratuitement ou à peu près. L'inscription est de un franc par cours et par an. Une bibliothèque, ouverte gratuitement à toutes les syndiquées, favorise encore l'instruc-

tion des ouvrières. Les cours professionnels, où peuvent se rendre les jeunes filles non syndiquées, sont comme un bureau de recrutement pour les syndicats : ils attirent et retiennent. Une revue, ou plutôt un bulletin : *Le Travail de la femme et de la jeune fille*, se répand dans le peuple et propage les idées syndicales. Tiré, il y a trois ans, à vingt-cinq numéros, que recevaient vingt-cinq abonnés, il tire maintenant à deux mille exemplaires.

S'il est bon de songer à l'élévation intellectuelle et morale de l'ouvrière, il faut aussi diminuer, sinon supprimer les difficultés matérielles dont la vie lui est prodigue. Le bureau de placement absolument gratuit, la Société de secours mutuels et la Société de consommation sont, parmi les institutions des syndicats lyonnais, celles qui leur donnent le plus de force. L'an dernier, le bureau a reçu 700 demandes de places ou de travail contre 425 offres. Pour la Société de secours mutuels, le taux de la coti-

sation mensuelle n'est que de 1 fr. 25 par mois, grâce au nombre des membres honoraires, et l'on ne prélève qu'un minime droit d'entrée. En échange, la Société offre les soins gratuits du médecin; un franc d'indemnité journalière pendant les trois premiers mois de la maladie et 0 fr. 50 pendant les trois autres mois, — sans compter la retraite qu'elle pourra sans doute offrir dans une période plus ou moins éloignée. La Société a été approuvée par arrêté ministériel du 11 mai 1903, et enregistrée sous le numéro 365. Mlle Rochebillard a tâché d'orienter les dévideuses et les ouvrières en soie du côté de la Société de secours mutuels de la Soie; mais en ce moment leurs gains sont si réduits, qu'il leur est impossible de rien prélever sans attaquer leur strict nécessaire. A cette Société de secours mutuels se rattache l'établissement d'un sanatorium au Mont-Dore. La Société de consommation, l'*Ouvrière lyonnaise*, se propose de vendre des marchandises toujours fraîches et de première qualité à des prix ne dépassant

jamais ceux du commerce et leur étant parfois, pour certaines, très inférieurs. De plus, grâce à des concours tout désintéressés, des consultations juridiques sont données gratuitement à tous les clients de l'*Ouvrière lyonnaise*. Une petite imprimerie syndicale y est jointe, qui permet de réaliser quelques bénéfices. C'est une société en commandite simple. Pour n'avoir à imposer aucune charge aux nombreux groupements ou institutions des syndicats, les fondatrices ont assumé elles-mêmes tous les risques du capital de premier établissement. Les bénéfices sont distribués entre les syndiquées de la manière suivante :

1° A raison de 30 pour 100 à tous les consommateurs;

2° 10 pour 100 à la Société de secours mutuels et de retraite;

3° 10 pour 100 à la *Revue du travail de la femme et de la jeune fille*.

Le restant est employé, suivant l'avis du Conseil, au développement des différentes sec-

tions de l'organisation syndicale, surtout à l'enseignement professionnel et à la constitution d'un fonds de réserve destiné à assurer la marche de l'entreprise.

Mlle Rochebillard ne veut pas s'arrêter là. Elle a un autre projet, plus vaste.

« Avec les principes qui nous animent, écrit-elle, les syndicats ne seront pas des instruments de combat, mais d'union, ils offriront aux patrons comme des associées. Seulement, il est du devoir de ceux qui le peuvent de les aider, en leur aplanissant quelques difficultés, qui disparaîtront lentement, progressivement sans révolution violente. Ces difficultés, en disparaissant, feront accomplir un grand pas à la question des salaires pour les travaux à domicile, par exemple, pour le travail par entreprise, autrement dit sous la direction des entrepreneuses. C'est ici qu'intervient la coopérative de production, pour laquelle nous ne demandons qu'un peu de bonne volonté, de la part des acheteuses, les organisa-

trices se réservant les soucis d'administration(1).

Dans ce qui s'appelle le travail à entreprise, l'entrepreneuse reçoit d'un magasin, et en quantité, un certain travail qu'elle doit faire exécuter. Mais l'entrepreneuse réalise sur chaque ouvrière un bénéfice, minime parfois, exagéré trop souvent, et qui ne profite qu'à une seule, tandis qu'une coopérative ou association de production répartirait le produit dudit bénéfice entre tous les membres adhérents.

Si l'on consulte une liste de travaux donnés par les entrepreneurs, soit à Paris, soit à Lyon, les salaires des femmes font frémir. Dans ces conditions, il est impossible qu'une femme ou une jeune fille honnête arrivent seules à équilibrer leur budget. C'est donc question de justice et de moralité que de défendre les salaires des femmes. Il faut aller plus loin, et dire que nul de ceux qui le peuvent n'a le droit de s'abstenir. On s'est déjà demandé comment on par-

(1) *Syndicats d'ouvrières lyonnaises*, par Mlle L. ROCHE-BILLARD, p. 25.

viendra à remédier à cette méthode de travail. Et, après avoir bien réfléchi, voilà que maintenant Mlle Rochebillard envisage nettement, dans ses syndicats, la possibilité de créer, parmi les ouvriers, une ou deux sociétés de production; ces sociétés pourraient renforcer directement le salaire du travail des ouvrières sans demander au patron d'augmentation de prix, mais en empêchant une déperdition du côté de l'entrepreneuse, qui n'est qu'un intermédiaire. Or, il est certain que, si l'idée syndicale était bien comprise des patrons et des ouvriers, on n'aurait pas à enregistrer les salaires dont il est parlé plus haut, et les groupements professionnels rendraient de véritables services en servant d'intermédiaires entre employeurs et employés. En fin de compte l'intérêt général s'accorde ici avec l'intérêt individuel, grâce à une organisation bien entendue, et c'est dans ce sens que Mlle Rochebillard veut diriger l'action syndicale féminine. D'autre part, dans le peuple, on s'imagine trop aisément que les grandes fortunes

des patrons sont le fruit d'une rapine plus ou moins déguisée. A l'encontre de ce préjugé trop exploité par les socialistes, il est bon et utile de penser et de démontrer que l'esprit d'initiative, de persévérance, d'énergie, d'union, peut suffire à l'établissement d'une organisation ouvrière, tout aussi bien que pour la formation de la fortune individuelle. Les travailleuses peuvent, si elles le veulent, améliorer leur situation; l'essentiel est de s'organiser, et, une fois les coopératives de travail bien déterminées, il n'est pas un patron qui refuserait de traiter avec elles. Le chef de service, si puissant dans les grandes maisons de fabrication, aurait, cette fois, à traiter avec l'agent principal de la coopérative, et, de puissance à puissance, les conditions du travail seraient mieux fixées, à l'avantage de tous.

Revenons à Paris maintenant, retournons dans cette petite rue de l'Abbaye où Mme de Diesbach installa la première école ménagère, et

rentrons dans cette vieille demeure du cardinal de Furstemberg qu'habitent les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis septembre 1902, trois syndicats de femmes y ont leur siège social, le syndicat des ouvrières de l'habillement, le syndicat des dames employées au commerce et à l'industrie, le syndicat des institutrices privées, qui comprennent : le premier 159 membres, le second 193, et le troisième 288, chiffres encore modestes, mais qui sont en progression continue. Un quatrième syndicat a été créé récemment : le syndicat des gens de maison, femmes. Un syndicat de cartonniers et un syndicat d'imprimeuses sont en formation.

L'organisation de ces syndicats rappelle celle de l'*Aiguille* et celle des syndicats lyonnais. Les syndicats parisiens, — c'est ainsi qu'on les appelle, — ont suivi l'exemple que leur offraient leurs devanciers. Formés selon les conditions de la loi du 21 mars 1884, ils sont autonomes et ont pour but l'étude et la défense des intérêts professionnels et économiques de leurs membres

et la création d'institutions d'assistance mutuelle et de prévoyance. Pour les syndicats d'institutrices, d'ouvrières de l'habillement et d'employées, le droit d'entrée est de 1 franc, et la cotisation annuelle de 6 francs. Pour le syndicat des gens de maison, le droit d'entrée est de 3 francs, et la cotisation, mensuelle, de 50 centimes. Chaque syndicat est administré par un conseil de cinq à vingt et un membres, conseil que dirige un bureau composé d'une présidente, d'une ou plusieurs vice-présidentes, d'une ou plusieurs secrétaires, d'une ou plusieurs trésorières choisies dans son sein et nommées par lui à la majorité des membres présents. Ce conseil se renouvelle par tiers chaque année, et ses membres nommés pour un an sont rééligibles. Il se réunit tous les deux mois au moins, et doit convoquer au moins une fois par an le syndicat en assemblée générale pour lui soumettre ses travaux et s'inspirer de ses vœux. Le syndicat, par simple décision du conseil syndical, peut s'unir à une union de syndicats

préexistants. Il y a, pour le syndicat des gens de maison, quelques dispositions un peu différentes.

Là aussi on pense que les syndiquées ne compteront dans le monde qu'en raison de leur valeur. Aussi l'une des premières préoccupations de leurs conseils a-t-elle été d'organiser des cours professionnels. Ces cours sont tous ouverts aux membres des quatre syndicats : ceux qui peuvent servir davantage aux ouvrières et aux employées, cours de dessin, de comptabilité, de sténographie, de dactylographie, de langues étrangères, ont lieu le dimanche; ceux qui intéressent plus particulièrement les institutrices, cours de langues, de dessin, de géographie, d'histoire, de sciences naturelles, de littérature, de mathématiques, de psychologie, de musique, préparation au certificat d'aptitude pédagogique, ont lieu le jeudi. Les gens de maison ont des cours de coupe, de repassage, de modes, de coiffures, de cuisine. Il existe un cours normal d'enseignement ménager. En 1905, sur

quatre diplômes accordés dans la première session des examens d'enseignement ménager, deux ont été décernés à des membres du syndicat des institutrices privées.

Un bureau de placement, installé au siège social, a déjà procuré près de deux cents situations. Il fonctionne sérieusement, pour les institutrices surtout, car il s'est mis en rapport avec les différents centres ouverts à Paris et dans les départements pour la reconstitution des écoles libres. Pour les syndicats des ouvrières et des employées, il n'est régulier que depuis le 1^{er} décembre 1903; cinq sections ont alors été fondées rue de Rocroy, 6; boulevard de Courcelles, 109; rue Raynouard, 60; rue du Fauconnier, 11; rue Réaumur, 85.

L'action économique des syndicats s'est manifestée par la création d'un service de coopération.

Les syndicats se sont entendus avec le syndicat des employés de commerce de la rue des Petits-Carreaux, et ce syndicat fait participer

les syndicats féminins à son système d'achats coopératifs. Les syndiquées obtiennent ainsi sur leurs achats, dans les maisons qui ont un traité avec le syndicat, des escomptes qui représentent une sensible diminution sur leurs dépenses.

Une société de secours mutuels, fondée spécialement en faveur des syndiquées, leur assure en cas de maladie les soins gratuits du médecin, les médicaments et une indemnité journalière de 2 francs ou de 1 franc. Il leur suffit de verser 1 franc ou 50 centimes par mois à la société de secours mutuels *La Fraternité commerciale industrielle*. En outre, les associées ont droit, pour la vieillesse ou pour le cas d'infirmités, à une pension de retraite. Cependant, pour les membres du syndicat des gens de maison, les retraites de la vieillesse et la société de secours mutuels ne sont encore qu'à l'étude.

Chaque jour les syndiquées reçoivent de nouveaux avantages. Depuis 1904, il est loisible, à toutes celles qui veulent respirer en été l'air de la mer, de partir avec une caravane scolaire

pour le Croisic : elles voyagent à quart de place et séjournent à raison de 2 fr. 50 par jour. Depuis 1904 aussi, un dispensaire ouvert, 3, rue de l'Abbaye, offre des consultations et des soins médicaux à toutes les syndiquées. Toute l'année elles peuvent, à l'école ménagère, pour la somme de vingt sous, prendre un déjeuner très confortable. Un bulletin des associations, *la Ruche syndicale*, publie les procès-verbaux des séances, un article sur la vie des syndicats, les nouvelles des cours et enfin des travaux divers, — quelques-uns dus à la plume des syndiquées, — sur des sujets professionnels.

Ces syndicats, dès à présent, sont des organismes pleins de vie. Cependant, pour que leur action devienne vraiment efficace, bien des choses demeurent encore à réaliser. Il faut recruter de nouvelles adhérentes, répandre le *Bulletin*, rendre permanents les bureaux de placement, organiser les sections, multiplier les cours techniques, fonder des bibliothèques, des caisses de chômage, des caisses de retraite. Pour

y réussir, d'autres ressources sont nécessaires que les cotisations modiques des syndiquées. Quelques personnes, qui voient dans cet effort vers la reconstitution de la famille professionnelle une voie de salut social, d'aide mutuelle et de relèvement moral pour les femmes qui travaillent, ont conçu l'idée de se réunir afin de leur procurer ces ressources et d'imprimer ainsi un nouvel élan à leurs institutions naissantes. Elles ont constitué l'« Association pour favoriser les développements des associations professionnelles de femmes ». La cotisation minima est de 12 francs. La première présidente fut Mme Henri Lorin. Mme Jean de Castellane vient de la remplacer. Mme Goyau-Félix-Faure est vice-présidente, et le conseil comprend Mmes Charles Bertinot, Jean Brunhes, Paul de Charnacé, Paul Corbin, Charles Milcent, Eugène Thome, la baronne de Contenson, la comtesse d'Estienne d'Orves; Mme P. Meyssonier est secrétaire général. Deux hommes s'occupent activement de l'Association, M. Milcent et le baron de Contenson.

Si l'on veut connaître dans ses détails l'organisation des syndicats et de l'association, c'est à M. Milcent et au baron de Contenson qu'il faut s'adresser. Si l'on veut connaître l'esprit de l'œuvre, quelles idées, quelles pensées l'animent, c'est Mme Jean de Castellane qu'il faut entendre. Mme Jean de Castellane, qui abhorre un certain féminisme et voudrait qu'on distinguât mieux le mouvement féminin du mouvement féministe, se forme des syndicats une conception très particulière et très heureuse, que partagent tous les autres membres de l'association. Le travail de la femme, aujourd'hui, est organisé de telle façon qu'elle n'a pas le temps de remplir ses devoirs d'épouse et de mère. Il faudrait que, dans la réglementation des heures de travail, on lui laissât le temps de soigner ses enfants et de préparer le repas de la famille. Il faudrait qu'elle eût, le samedi, tout l'après-midi pour mettre en ordre son intérieur; il faudrait qu'elle eût le repos dominical pour accomplir, si cela lui convient, ses devoirs reli-

gieux. Il faudrait enfin qu'elle fût protégée avant et après l'accouchement... Or, beaucoup des syndicats féminins appartiennent aux partis avancés et sont révolutionnaires. Ils poursuivent plutôt la ruine de la famille que sa conservation. Pourquoi laisser les partis extrêmes accaparer le mouvement syndicaliste féminin? Pourquoi ne pas grouper les ouvrières selon des idées morales et familiales qui sont les idées françaises traditionnelles? Ainsi les syndicats féminins ne seraient pas des groupements politiques, comme tant de syndicats d'hommes, mais des associations à la fois professionnelles et familiales. D'une part, ils accroîtront l'habileté technique des travailleuses, augmenteront les conditions de bien-être et les salaires, développeront les œuvres de prévoyance, et, d'autre part, seront une famille pour celles qui n'en ont pas, et, pour celles qui ont un foyer, le prolongement de ce foyer. On comprend comment les syndicats de l'Association, en se groupant, loin de se nuire, ne peuvent que s'entr'aider.

Les syndicats, conscients de leur initiative et encouragés par les premiers résultats obtenus, continuent à vivre par eux-mêmes; mais, à côté d'eux, sans s'ingérer le moins du monde dans leurs affaires, les femmes qui composent l'Association s'efforcent de favoriser autour d'elles, par tous les moyens possibles, dans les métiers auxquels, par goût ou par situation, elles s'intéressent plus spécialement, la fondation et le développement de syndicats semblables. Ainsi, les syndicats se multipliant, on pourrait les unir tous en une fédération d'autant plus puissante qu'elle comprendrait plus d'éléments.

II

La Ligue sociale d'acheteurs.

J'ai longtemps habité la province. A chaque saison, ma famille recevait les catalogues des grands magasins et envoyait par la poste ses

commandes. Souvent mes jeunes sœurs, pour s'amuser, écrivaient une ou deux lettres de réclamation, ou retournaient les objets sous prétexte qu'ils déplaisaient. Dans la ville, tout le monde agissait ainsi et sans penser à mal : l'arrivée des catalogues était une des distractions de l'année. Personne ne se doutait qu'une lettre de réclamation entraînait peut-être la mise à pied d'un commis, ni quel tort sérieux occasionnait à d'autres employées le renvoi des marchandises, en supprimant la « guelte » qu'elles croyaient avoir réalisée. Les acheteurs de Paris ne se préoccupent pas davantage des employées ou des employés qui les servent. Que de femmes commodément assises à un rayon examinent des étoffes, des dentelles, des soies, ou essayent chapeaux et manteaux, et s'en vont sans rien acheter, insoucieuses d'avoir fait perdre à la jeune vendeuse et du temps et de l'argent ! Que de femmes s'impatientent si elles doivent attendre, et s'en prennent à la jeune fille qui, interpellée par plusieurs clientes

à la fois, et fatiguée, ne sait où donner de la tête! Que d'hommes aussi se plaignent tout haut, s'ils ne sont pas servis tout de suite, plaintes qu'entend et note un inspecteur, pour sévir plus tard! Et quel acheteur ou quelle acheteuse songe à plaindre ces jeunes filles et ces jeunes gens enfermés dans des magasins étouffants, toujours debout, — car, malgré la loi récente qui leur permet de s'asseoir, ils n'en ont pas le loisir, — pressés, bousculés, obligés de tout entendre, de tout supporter, de tout se rappeler, et, si las qu'ils soient, d'être toujours aimables, toujours prévenants, de toujours sourire! Et quel acheteur ou quelle acheteuse, enchanté d'avoir payé un objet un prix dérisoire, d'avoir trouvé « une occasion », se demande quel salaire de famine a reçu l'ouvrière qui a confectionné cet objet?

En 1890, raconte Mme Jean Brunhes, quelques femmes de New-York, qui s'inquiétaient de leurs devoirs d'acheteuses, entreprirent avec le secours de la Working Women's Society une

enquête sur la condition des caissières et vendeuses dans les magasins de détail de la ville (1). Les résultats de l'enquête furent navrants, au point de vue tant de l'hygiène que du respect moral de l'individu. Ils furent signalés au public, il y eut un meeting de protestation contre les patrons, et on décida la formation d'un comité qui aiderait la Working Women's Society à dresser la liste des magasins où les employés étaient traités avec justice. Ainsi l'action et l'opinion publique pourraient encourager l'employeur juste qui fait son devoir et donner à l'employeur juste, mais esclave de la concurrence, le moyen d'agir selon sa conscience. Une ligue, sous le nom de *Consumer's League*, fut créée, dont le programme tenait dans ces quatre articles :

1° Il est dans l'intérêt de la communauté que tous les travailleurs reçoivent, non le salaire le

(1) Voyez *l'Exemple des Américaines*, par Mme Jean BRUNHES, publication de la *Ligue sociale d'acheteurs*. Voyez aussi, dans la *Quinzaine* du 1^{er} décembre 1904, un article de M. de Contenson sur le *Devoir social de l'acheteur*.

plus bas, mais un salaire qui leur permette de vivre bien;

2° C'est le consommateur qui porte la responsabilité des maux dont souffrent les salariés; c'est lui qui persiste à acheter au meilleur marché, insouciant des conditions de ce bon marché;

3° Le devoir du consommateur est donc de rechercher dans quelles conditions sont fabriqués les articles qu'il achète et d'exiger que ces conditions soient au moins morales et permettent au travailleur de vivre convenablement;

4° Ce devoir revient principalement aux consommateurs qui usent des articles fabriqués par des femmes, étant donné qu'il n'est pas de minimum de salaire au-dessous duquel le salaire des femmes ne puisse être abaissé.

Des déclarations de principe on passa aussitôt à l'action effective. Les femmes américaines reconnaissant que, de fait, la plupart des employeurs sont virtuellement empêchés d'améliorer la condition des ouvriers quant au temps

et au salaire, si l'opinion publique, la loi et l'action des consommateurs ne les soutiennent pas, déclarèrent que leur premier objet était d'améliorer la condition des femmes et des enfants employés pour la vente au détail dans les magasins de New-York, et annoncèrent que, autant que possible, elles ne patronneraient que les magasins se rapprochant du « type d'une bonne maison ».

Mais qu'était-ce qu'une bonne maison, et comment la Ligue en entendait-elle la définition? Une bonne maison, d'après elle, avait quatre caractères principaux :

Salaire. — Une bonne maison est celle où l'on observe le principe : à travail égal, salaire égal; où, dans le département des femmes, le minimum de salaire est de 8 dollars pour les adultes expérimentés et ne tombe que rarement au-dessous de 6 dollars; où le paiement est fait à la semaine; où les amendes alimentent un fonds de réserve au bénéfice des employés.

Heures de travail. — Une bonne maison est

celle où la journée de travail dure de huit heures du matin à six heures du soir (avec trois quarts d'heure pour le déjeuner de midi), où une demi-journée de vacances est donnée un jour de semaine (outre le dimanche) durant au moins deux mois de l'été; où toutes les heures de travail supplémentaires sont payées.

Conditions d'hygiène. — Une bonne maison est celle où les pièces destinées au repas, au travail et au repos sont séparées et conformes aux principes de l'hygiène; où la loi des sièges est observée et où l'usage des sièges est permis.

Autres conditions. — Une bonne maison est celle où des relations vraiment humaines et dignes sont de règle entre patrons et employés; où un service fidèle de plusieurs années est récompensé à sa juste valeur; où des enfants au-dessous de quatorze ans ne sont pas employés.

Ainsi définie une bonne maison, la Ligue rechercha les magasins de New-York qui réalisaient ces conditions ou qui étaient prêts à les accepter. Cette liste, une fois dressée, fut publiée

dans les journaux sous le nom de *liste blanche*. Il n'y eut d'abord que huit noms sur la liste. Mais les chefs des plus grands magasins, loin de se montrer hostiles à la Ligue, furent pour elle des auxiliaires dévoués : ils comprenaient aussi quelle réclame toute gratuite les acheteurs pouvaient ainsi faire aux magasins. Quelques années plus tard, la Ligue de New-York déterminait la création d'autres ligues, à Philadelphie, à Brooklyn, à Chicago. A Philadelphie et à Brooklyn, on protégeait les femmes et les enfants employés à la vente dans les magasins de tissus; à Chicago, on protégeait seulement les enfants : dans chaque ville on allait au plus pressé. En 1899, une fédération des ligues locales existant dans quatre Etats différents fut constituée sous le nom de Ligue nationale, et le premier soin de la Ligue nationale fut de fixer les conditions qu'il fallait imposer aux fabricants, et qui étaient les suivantes :

1° Observation des lois sur la protection des travailleurs;

2° Défense d'employer des enfants au-dessous de quinze ans;

3° Aucune personne occupée dans les manufactures ne doit travailler plus de dix heures par jour et de soixante heures par semaine.

4° Les fabriques doivent se soumettre à toutes les enquêtes que mènent les représentants de la Ligue et effectuer les améliorations que demande la Ligue.

A tous les fabricants qui acceptaient ces conditions, la Ligue délivra une marque spéciale, — le label, — qui distinguait leurs marchandises des marchandises fabriquées dans les manufactures non affiliées. Ce label pouvait être retiré, si une enquête prouvait que le fabricant manquait aux conditions acceptées. Au 1^{er} mars 1904, il y avait soixante-deux manufactures inscrites sur la liste blanche, et cinquante-huit ligues de consommation réparties dans vingt et un Etats. Et la Ligue nationale continue toujours une ardente campagne par des conférences et des expositions d'objets marqués du label.

Les Universités féminines, dont certaines contiennent jusqu'à mille étudiantes, sont pour la Ligue de merveilleux agents de propagande. Après une série de conférences données au Smith College, toutes les étudiantes refusèrent d'acheter les corsets d'une manufacture du Connecticut, tant qu'une enquête ne l'eût pas jugée digne d'être sur la liste blanche. Au collège de Wellesley, les élèves décidèrent de ne jamais acheter un vêtement de dessous qui ne serait pas marqué du label et obligèrent ainsi plusieurs magasins de Boston à s'approvisionner dans les manufactures inscrites sur la liste blanche.

Une autre misère sociale, qui était en même temps un redoutable danger, frappa les femmes américaines. Les vêtements tout faits que vendent les magasins sont fabriqués par des ouvrières en chambre. Du magasin qui vend à l'ouvrière qui coud, il y a toute une série d'intermédiaires, entrepreneurs et sous-entrepreneurs, qui se partagent les bénéfices, si bien que

l'ouvrière touche juste quelques sous. Or, en voulant relever les salaires dérisoires des ouvrières, les femmes américaines constatèrent, entre autres choses, que les vêtements tout faits transmettaient très souvent les maladies épidémiques, en particulier la scarlatine et la tuberculose. Voici quelques faits révélés par les enquêtes.

Durant l'année 1900, parmi les familles d'ouvriers que soignait le dispensaire pour femmes et enfants de New-York, cent soixante-dix-neuf étaient occupées à faire des vêtements. La maladie la plus répandue était la tuberculose.

Miss Lilian D. Vald, directrice d'une association de nurses, déposa ainsi :

« Nous appelons la phtisie le mal des tailleurs : les gens de nos quartiers travaillent presque tous à la confection de vêtements et aucun d'entre eux ne me semble avoir échappé à la tuberculose... L'autre soir, je fus appelée dans un logis où déjà une nurse avait été mandée successivement pour trois malades appartenant

à des familles différentes. Une de ces familles, atteinte de la tuberculose, avait déménagé, et, quelques mois après, nous venions soigner un nouveau malade qui succombait du même mal dans la même chambre... Il nous est arrivé bien souvent de soigner des ouvriers occupés à coudre des vêtements dans une chambre où régnait la fièvre scarlatine; il y a quelques jours, une de nos nurses alla voir trois enfants atteints de cette maladie : la mère travaillait à des manteaux de dames. Quand elle s'interrompait de coudre pour soigner les enfants, la mère déposait son ouvrage sur leur lit. »

Le docteur Hermann M. Bigg fit recueillir des poussières dans divers logements d'ouvrières en vêtements, sur les murs, les moulures ou les plafonds. La plupart de ces poussières contenaient des bacilles qui, injectés à des animaux, déterminèrent la tuberculose. Or, les trois quarts des vêtements exportés par la ville de New-York, — et elle en a exporté en 1899 pour 160 millions de dollars, — avaient été confec-

tionnés dans les logements où l'enquête de M. Hermann Bigg était menée.

Comment remédier à un pareil mal? Il semble que la difficulté de la tâche devait décourager à l'avance tous les efforts. Il n'en fut rien. Huit Etats ont déjà édicté une législation spéciale pour les ateliers en chambre. Ceux-ci doivent être autorisés par les inspecteurs du travail, qui les visitent, et peuvent les fermer en cas d'insalubrité, de surpeuplement et de maladie contagieuse. A New-York et dans le Massachusetts, les marchands sont obligés d'inscrire sur un registre le nom, l'adresse, et le salaire des ouvriers à domicile qu'ils emploient et d'envoyer le double de ce registre à l'inspecteur du travail. La Ligue nationale possède ainsi à l'heure actuelle les noms de tous les ouvriers en chambre qui sont inscrits au registre de l'inspection du travail et des magasins qui occupent ces ouvriers. Vous habitez la côte du Pacifique ou la Floride, et vous voulez savoir dans quelles conditions sont confectionnés les habits qui vous viennent

de New-York... Il vous suffit d'adresser au secrétariat de la Ligue de New-York le nom du tailleur ou du magasin qui vous sert et vous êtes renseigné d'une façon précise sur l'origine de votre vêtement, vous pouvez arriver à connaître tous les êtres, — trop souvent anonymes, — qui travaillent pour vous (1).

Les femmes américaines n'avaient compté que sur elles-mêmes. En France, où les lois se font bien plus lentement et, une fois prorogées, s'oublent, il faut encore plus compter sur soi-même. Déjà les femmes françaises qui avaient créé le syndicat de l'*Aiguille* s'étaient occupées d'obtenir que les grands magasins accordassent à leurs vendeuses le droit de s'asseoir, et le mouvement d'opinion qu'elles avaient déterminé aboutissait, en décembre 1900, au vote de la loi des Sièges. Mme Jean Brunhes, qui désirait une action continue, n'hésita pas à imiter l'exemple des femmes américaines.

(1) *L'Exemple des Américaines*, par Mme Jean BRUNHES.

Le 12 décembre 1902, elle fondait avec Mmes Klobb, Georges Brincard, L. de Contenson, à Paris, la Ligue sociale d'acheteurs.

Cette ligue ressemble naturellement beaucoup aux ligues américaines, puisqu'elle les prend comme modèles. Tout d'abord, elle tâche d'inculquer à ses membres le sentiment de leur responsabilité et de leur devoir en matière d'achat. Un bulletin et des *tracts* répandent ses idées, idées simples, nettes, que la mémoire retient facilement, et dont voici quelques-unes.

— Si vous avez souci de l'hygiène, ne vous commandez pas une robe, n'achetez aucun vêtement sans demander où et par qui ils ont été confectionnés. Demandez à visiter les ateliers de retouche; demandez à voir les ateliers à domicile : ce sont des fabriques de tuberculose et de misère.

— Acheter des vêtements dont on ne connaît ni le prix de façon, ni l'origine, c'est toujours favoriser l'exploitation des ouvriers et des ouvrières à domicile : c'est parfois même acheter

la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, et les rapporter chez soi.

— Pour Noël et le jour de l'an, période de presse et de surmenage pour tous les vendeurs et vendeuses, ne faites pas vos achats le samedi après midi; ne faites pas vos achats les autres jours de la semaine après cinq heures du soir; ne faites pas vos emplettes du jour de l'an au dernier moment, c'est-à-dire durant les deux dernières semaines de décembre.

— Ne jamais faire une commande sans demander si elle ne risque pas d'entraîner le travail de la veillée ou le travail du dimanche.

— Toujours éviter de faire ses commandes au dernier moment, surtout aux époques de presse.

— Refuser toute livraison après sept heures du soir ou le dimanche, afin de ne pas être indirectement responsable d'une prolongation des heures de travail pour les livreurs, employés ou employées, apprentis ou apprenties.

— Payer les notes régulièrement et sans retard.

Des enquêtes sont menées par les ligueuses elles-mêmes pour compléter l'instruction des acheteurs. Comment en effet se renseigner sur les conditions des différents métiers, sur la situation des travailleurs, si l'on ne va soi-même aux renseignements, regardant, interrogeant, questionnant, se documentant enfin? La baronne Georges Brincard a ainsi mené une enquête pleine d'intérêt sur les marmitons-pâtisseries de Paris, et Mmes Lerolle, Piot et Fagniez en ont mené une autre sur les ouvrières des blanchisseries. La Ligue voulait améliorer le sort des uns et des autres : elle apprit par des enquêteurs ce qu'elle souhaitait et ce que beaucoup ignoraient.

Le petit marmiton débarque de province. On le loge avec cinq ou six autres dans quelque réduit, une soupenette près du toit, un recoin humide de l'arrière-boutique. Il y a quelques années, dans une pâtisserie du quartier du Panthéon, des apprentis logés trop près du four furent trouvés asphyxiés le matin. Même catas-

trophe du côté de Clichy. Souvent le marmiton n'a même pas un lit pour lui tout seul; les enfants couchent deux par deux. Le travail commence en temps ordinaire à six heures et demie ou sept heures. La matinée est occupée par la préparation du premier déjeuner pour la maison, le nettoyage de la boutique; puis on se met aux commandes pour les déjeuners en ville et aux petits gâteaux que la clientèle viendra manger sur place dans l'après-midi. Après le second déjeuner, il y a un moment d'accalmie. Mais, à partir de trois heures, commence le travail pour les dîners et les soirées, travail enfiévré par les commandes tardives que le téléphone permet jusqu'au dernier moment. Les pâtisseries devraient dîner normalement à sept heures. En réalité, ils mangent aux heures les plus irrégulières, souvent fort tard, quand le fourneau est enfin désencombré. Le dîner termine habituellement la journée de travail. Toutefois, dans les grandes pâtisseries, trois ouvriers et un apprenti prennent à tour de rôle « la garde » qui

se prolonge jusqu'à dix heures ou minuit. Les soirs où l'atelier fournit un dîner en ville, certains ouvriers sont délégués à cet effet; ils découpent les pièces, et le retour n'a lieu que très avant dans la nuit, surtout si un souper suit le dîner... Les jours de fête, le travail de la pâtisserie commence à cinq heures du matin et ne se termine que vers minuit. Pour Noël, pour la veillée des Rois, pour d'autres fêtes importantes encore, ouvriers et apprentis n'ont que deux à trois heures de sommeil en vingt-quatre heures. Pas de vie de famille, pas de vie morale, pas de vie religieuse. Le petit marmiton souffre beaucoup d'abord, puis s'étourdit comme il peut, en buvant, en fumant, en jouant aux courses. Lorsque les pourboires, — qui doivent subvenir à son habillement, — ne peuvent plus contenter ces nouveaux besoins, la tentation du vol s'offre à lui et il y succombe assez fréquemment (1).

(1) BARONNE BRINCARD, *les Marmitons pâtissiers* (compte rendu de la troisième assemblée générale de la Ligue sociale d'acheteurs en 1903).

L'enquête sur les ouvrières blanchisseuses révèle aussi des faits très tristes. Les ateliers, où l'on a souci de leur moralité, deviennent de plus en plus rares. Dans certains, où les veillées se prolongent jusqu'à onze heures du soir, les ouvrières, qui n'ont pas eu un instant pour dîner, prennent de l'alcool ou de l'absinthe pour se donner des forces... La livraison du linge à domicile par une jeune fille de vingt ans est pleine de dangers, surtout dans les hôtels meublés... Et de même que Mme Brincard proposait au sujet des marmitons-pâtissiers quelques améliorations qui dépendaient uniquement des consommateurs, de même Mmes Lerolle, Piot, Fagniez indiquent ce que doivent exiger les clientes pour que, dans les ateliers de blanchisserie, le travail soit plus régulier, et qu'il n'y ait pas le dimanche de travail supplémentaire.

L'utilité de ces enquêtes est bien évidente : on voit tout ce qu'elles apprennent à celles qui les mènent, à la Ligue et aux consommateurs. Mais la Ligue n'a pas seulement pour but de

détruire une ignorance presque générale, elle veut encore encourager les patrons qui, dans leurs établissements, respectent les lois sociales et augmenter leur nombre. Et ces patrons ou patronnes sont moins rares qu'on ne se le figure. Il suffit, disait Mme Jean Brunhes dans son rapport de 1903, de causer avec des patronnes sérieuses pour se rendre compte que le travail de la veillée est redouté par elles et qu'elles ne s'y résignent que contraintes par leur clientèle; le travail de la veillée est un travail gâché : les doigts et les yeux des ouvrières sont trop fatigués le soir. Et bien souvent la cliente, qui a exigé sa robe pour le lendemain avant midi, est obligée de la renvoyer à la couturière. Ainsi deux ou trois heures de veillée auront été imposées à des jeunes filles, qu'on aura forcées à rentrer chez elles et à dîner vers onze heures du soir ou minuit, tout cela au bénéfice d'une cliente imprévoyante qui, par une revanche involontaire, mais juste, sera servie encore plus tard que si elle avait été moins pressée... — « On

nous paye des heures supplémentaires, disait une ouvrière,... cela me fait 0 fr. 60 de plus, et, au bout de la période de presse, je suis si épuisée que les médicaments absorbent tous mes pauvres bénéfices... et davantage. » Mauvais calcul! Et quant aux patrons qui avouent ne rien pouvoir, ils ajoutent presque tous que la clientèle seule peut les obliger à améliorer les conditions actuelles du travail. La Ligue a donc établi, comme la ligue américaine, une liste blanche où sont inscrits les noms des fournisseurs qui ont pris des engagements conformes au type d'une bonne maison. Jusqu'ici elle a limité son action aux couturières et aux modistes. Et les couturières et les modistes inscrites sur la liste, dix-sept couturières, quatre tailleurs pour dames, trois corsetières et six modistes, se sont engagées :

A ne pas faire travailler normalement au delà de sept heures du soir, et jamais au delà de neuf heures du soir, même aux époques de presse;

A ne pas donner aux ouvrières du travail à terminer chez elles le soir;

A ne pas travailler le dimanche.

Ce sont là de beaux résultats que les années rendront encore plus nombreux et plus importants. Certains les trouveront modestes sans doute, qui ne songeront pas que la Ligue s'engageait sur un terrain où personne avant elle n'avait jamais pensé qu'on pût tenter une œuvre sociale. Un économiste a dit que le consommateur est roi dans l'ordre économique. Le consommateur ignore sa puissance, et il croit facilement que le fabricant et le marchand sont ses maîtres. La Ligue se charge de lui apprendre et ses droits et ses devoirs. Le jour où il les connaîtra et où il usera des premiers en même temps qu'il remplira les seconds, la question sociale avancera d'un grand pas.

III

La protection morale de la jeune fille.

La jeune fille n'a pas besoin seulement qu'on l'assiste dans son travail, afin que diminuent les misères matérielles de sa vie; il faut encore la protéger contre des dangers, plus grands peut-être, qui menacent son innocence, son inexpérience et sa faiblesse. Le plus terrible de ces dangers se résume dans toute son horreur par une expression, la « traite des blanches », aussi épouvantable que l'expression d'après laquelle elle a été formée : la traite des noirs. Il n'est pas de mon sujet de m'étendre longuement sur les moyens qu'ont employés les gouvernements, près les protestations indignées des particuliers, pour réprimer cet odieux trafic. Pendant longtemps chez nous le Code pénal ne pouvait l'atteindre, et les autres législations européennes

étaient également insuffisantes. Il fallut tenir des congrès internationaux, — congrès de Londres en 1899, congrès de Paris en 1902, — pour que les différents Etats représentés prissent des mesures administratives. Une association se constitua à Paris sous la présidence de M. le sénateur Bérenger pour la répression de la traite des blanches et la préservation de la jeune fille. Les femmes, tout naturellement, furent au premier rang de ceux qui voulaient protéger la jeune fille. Les protestants avaient fondé, il y a plus de vingt ans, l'*Œuvre des amies de la jeune fille*, qui compte plus de 7,000 membres de trente pays divers, et dont l'action en France rayonne par 83 comités, sur 75 départements. En 1897, les catholiques fondèrent, à Fribourg en Suisse, l'*Œuvre catholique internationale de protection de la jeune fille*. Le programme de l'Œuvre tient dans ces quelques lignes, extraites d'une étude écrite par M. Macharville et lue au deuxième congrès de 1900, à Paris.

« On offre à la jeune fille des places de toute sorte, réelles ou fictives, par la voie de la presse : nous la renseignerons sur l'existence et l'honorabilité de ces places. On la guette à l'arrivée des trains et des paquebots, on la poursuit en chemin de fer et sur mer, on spécule sur son inexpérience des voyages, sur son ignorance des langues étrangères, pour l'entraîner dans des lieux où doit se consommer sa perte : nous l'avertirons par des affiches ostensiblement posées dans les gares, en wagon et en bateau, qu'elle ne doit jamais lier conversation avec des inconnus, sous peine de courir les plus graves dangers; nous irons la recevoir à son arrivée à destination; nous mettrons sur les paquebots et dans les trains internationaux des agents de confiance qui veilleront sur elle et la protégeront en cas de difficultés imprévues. Nous lui fournirons le logement et le couvert dans des maisons spéciales fondées à son intention, ou dans des établissements connus de nous. Nous l'assisterons dans toutes les démarches qui l'expo-

sent à un risque quelconque. Nous faciliterons son rapatriement, s'il y a lieu. Nous lui chercherons une place, si elle en manque. Dans les villes qu'elle traversera, nous éviterons de la laisser livrée à elle-même. Nous lui donnerons l'aide matérielle et morale qui lui est nécessaire. Bref, nous ferons tout ce qui sera humainement possible pour l'empêcher de tomber aux mains des exploiters. »

L'office central de l'Œuvre siège à Fribourg, il recherche les œuvres déjà existantes, les met en relation les unes avec les autres, crée ces œuvres là où elles manquaient. Dans chaque pays, un comité national dirige l'œuvre et centralise l'action des comités régionaux. Aujourd'hui plus de douze cents institutions sont ainsi reliées entre elles. En Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Autriche, en Espagne, en Italie, l'Œuvre est déjà florissante. En France, le comité national est présidé par Mme la comtesse de Caraman, et le comité régional parisien par la marquise de Castellane. Les départements

sont répartis entre treize comités régionaux, dont les sièges sont à Nancy, Lyon, Grenoble, Chambéry, Nice, Marseille, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Angers, Rennes, Orléans, Reims, Lille.

Des institutions multiples auxquelles se consacrent les dames de l'*Œuvre catholique internationale*, — bureau de placements, patronages, maison d'hospitalité, — les deux plus attachantes sont assurément l'*Œuvre des gares* et l'*Œuvre des maisons de famille*.

L'*Œuvre des gares* est chez nous de création récente. Elle existe depuis plus longtemps et régulièrement en Allemagne, à Cologne, à Berlin, à Munich. A l'arrivée de chaque train, des dames reçoivent les jeunes voyageuses, leur indiquent un hôtel, ou plutôt une maison d'accueil affiliée à l'*Œuvre*. On les aide à prendre leur billet, on fait enregistrer leurs bagages, on leur indique la maison où elles pourront descendre dans la ville où elles se rendent. Ainsi on espère empêcher les jeunes filles de tomber entre

les mains des agents de la traite des blanches, toujours à l'affût, et qui se dissimulent sous les costumes les plus divers, depuis le costume du flâneur paisible jusqu'au costume du cocher ou du commissionnaire. Une œuvre toute pareille existe à Paris depuis peu. Le service des « arrivantes aux gares » ne fonctionne pas encore dans les gares de Montparnasse et de Paris-Lyon-Méditerranée. Il fonctionne en revanche dans les gares de l'Est, du Nord, de Saint-Lazare et d'Orsay, et dans chacune de ces gares il est dirigé par une femme du monde, Mme de Bully, Mme Oster, Mme Siegfried. J'ai pu m'entretenir avec l'une de ces arrivantes : c'est une femme de condition très modeste qui habite rue de Lille, au n° 101, dans la maison de jeunes filles que patronne la baronne de Bully. Elle est attachée à la gare d'Orsay.

— Je commence le service, me disait-elle, à quatre heures du matin, et je le termine à midi; une autre le prend à midi et le quitte à quatre heures; une troisième vient à quatre heures pour

s'en aller à deux heures du matin. Je suis là sur le quai, avec un insigne, un brassard jaune et blanc. Un train s'arrête, les voyageurs descendent. Oh! l'on reconnaît tout de suite, à leur air gêné, à leurs gestes embarrassés celles qui arrivent à Paris pour la première fois... Je vais à elles... je leur offre d'abord... de porter un de leurs paquets, par exemple... Il faut beaucoup de tact, beaucoup de prudence... Je ne suis pas toujours très bien accueillie, et souvent même je suis repoussée grossièrement... Ensuite, la conversation s'engage... Alors je leur demande si elles ont un logement, où elles vont... et je les conduis dans une bonne maison, rue de Sèvres, à la *Protection de la jeune fille*, ou bien rue de Lille. On ne se doute pas du nombre de paysannes et même de bourgeoises qui débarquent à Paris sans avoir de situation, et sont persuadées que le commissaire de police est chargé de leur en trouver une. Et de même, combien partent en province, enchantées de la position qu'on leur promet et qui se rendent simplement dans un

lieu de prostitution! Et combien d'étrangères abandonnent leur pays, leur famille et leur situation, toujours convaincues qu'à Paris elles auront bien mieux! Paris, Paris... pour elles c'est la ville où l'on fait fortune, dès qu'on y met le pied... Et les grandes villes exercent le même attrait. Malheureusement, notre œuvre est encore naissante, nous n'avons pas d'*agentes* dans ces grandes villes.

Et comme je m'étonnais qu'elle pût supporter une vie si fatigante, si dure, elle me répondit simplement :

— Oui, oui, en hiver, il fait un peu froid. Mais c'est une habitude à prendre; voilà tout.

C'était elle qui s'étonnait de mon étonnement.

Dans une communication faite, le 26 mars 1900, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Georges Picot affirmait qu'après une enquête minutieuse il était arrivé à cette conclusion qu'il y avait tout juste à Paris 1,000 lits honnêtes pour 100,000 jeunes filles à

loger. En 1901, au congrès de la Société d'économie sociale, il exposait pourquoi les logeurs respectables ne veulent jamais recevoir de femme seule : celles qui vivent d'inconduite causent du scandale; celles qui tiendraient à se bien conduire seraient sans cesse sollicitées par des filles et des garçons qui voudraient les entraîner au bal ou ailleurs, et causeraient du bruit, sinon du scandale. Les logeurs n'acceptent donc qu'une femme accompagnée. La charité chrétienne a depuis longtemps cherché à remédier à ce mal. Les congrégations religieuses et les sociétés charitables ont installé un peu partout des *Œuvres de bonne garde*, des *Patronages internes*. Mais ces œuvres, où la jeune fille est toujours traitée un peu en petite fille et dont le règlement est étroit, ne plaisent pas à tout le monde. Il fallait des maisons où la discipline fût plus souple, et qui ne se préoccupassent pas de la confession à laquelle appartenaient les jeunes filles. La maison de la rue de Lille, au n° 101, que préside la baronne de Bully avec le con-

cours de quelques autres femmes du monde, entre autres la marquise de Sers, Mme de Vil-morin, la baronne David Leonino, Mme de la Roche, Mme Narischkine, me paraît un type excellent de ces abris familiaux.

Maison de famille, vraiment! Fondée en 1891, elle n'est pas en effet seulement un refuge provisoire pour la jeune fille ou la jeune femme qui travaille : elle remplace la maison paternelle. Quatre-vingt-dix jeunes filles y sont reçues et payent une pension mensuelle de 50, 60 et 65 francs. Ce prix comprend la nourriture qui est la même pour toutes, et le logement qui diffère suivant les prix. Celles qui payent 50 francs logent dans un grand dortoir ou des chambres à trois. Pour 60 francs, on a, dans une grande pièce, une chambrette formée par des cloisons et des rideaux. Les chambres se paient 65 francs. En dehors de ces quatre-vingt-dix pensionnaires, la maison a dix-huit places gratuites, dont le Conseil dispose, suivant les statuts, pour des situations difficiles. L'Œuvre

n'est pas absolument gratuite, parce que les jeunes filles reçoivent toutes pour leur travail un salaire qui varie de 90 à 200 francs. En payant leur pension, elles apprendront à compter, à régler leur modeste budget, et seront ainsi à la hauteur de leur tâche quand elles constitueront une famille.

Les pensionnaires prennent leur repas dans la maison, à l'exception toutefois des employées au Louvre et au Bon-Marché. Si quelques-unes sont retenues pour le déjeuner dans un quartier trop éloigné, elles peuvent emporter leur déjeuner qu'elles cuiront ou réchaufferont dans la maison où elles travaillent. En outre, moyennant 75 centimes par repas, les personnes n'habitant pas la maison, et que leurs occupations appellent dans le quartier, peuvent prendre le repas du jour.

La nourriture se compose du café au lait le matin, remplacé par du chocolat le dimanche. A midi, on donne un plat de viande, un légume, un dessert; le soir, un potage, un rôti, un légume

et un dessert; à chaque repas, un carafon de vin ou de lait au choix et un morceau de pain. L'œuvre invite les dames qui voudraient juger par elles-mêmes de ce qu'est la nourriture, à venir un jour déjeuner ou dîner au milieu des jeunes filles. On leur fait payer, à elles, leur repas un franc, et elles peuvent se rendre compte non seulement du menu, mais surtout du bon esprit, de la cordialité, qui règnent dans la maison, et aussi du bon ordre, car en moins de trente-cinq minutes, sans agitation, ni précipitation, on sert le déjeuner à quatre-vingts personnes.

Le règlement porte que l'on doit rentrer à dix heures du soir à cause des veillées des ateliers pour les unes et des bureaux pour les autres. Quelle que soit l'heure du retour, les jeunes filles trouvent un dîner chaud, même si leur travail les retient au delà de dix heures du soir. Mais elles doivent en prévenir la directrice, Mme de Marcillac, qui leur donne une dispense. Une fois rentrées pour le dîner, aucune des pen-

sionnaires ne peut sortir sans un billet signé de la directrice qui seul fait ouvrir la porte. C'est dire que si on leur accorde toute la liberté nécessaire à une vie de travail, on s'efforce de les garantir contre les dangers qui les guettent. L'Œuvre tâche d'être pour elles la mère absente et de leur rendre les douceurs de la vie de famille. Si vous y veniez un soir de dimanche ou de jeudi, vous ne seriez sans doute pas moins étonnés qu'un des plus illustres chirurgiens de Paris qui venait y soigner une malade. La personne qui le conduisait, ne se voyant pas suivie, retourne sur ses pas et le trouve arrêté devant les fenêtres ouvertes d'une salle où des jeunes filles dansaient de tout cœur au son du piano. Le docteur Segond s'émerveillait de cette gaité, et en oubliait sa malade. Et que d'âmes passionnément dévouées on rencontre, dans cette vieille demeure, déjà trop étroite, parmi les femmes qui se sont consacrées à l'œuvre, qui vivent là, au milieu des pensionnaires, et qu'il ne faut pas nommer, pour ne pas froisser leur modestie!

IV

POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE

I

Les jardins ouvriers. — Le travail au foyer.

A côté de ces œuvres, qui ont pour but de protéger la jeune fille ou l'enfant, et par là de défendre la famille, en la conservant intacte ou en la reconstituant, il en est d'autres qui s'appliquent, non plus précisément aux jeunes membres de la famille, mais à tous ses membres sans distinction. Parmi ces œuvres, il convient de citer particulièrement l'œuvre des *Jardins ouvriers*, l'œuvre du *Travail au foyer*, la *Presse pour tous* et la *Mutualité féminine*.

On a longuement parlé, et l'on parle encore

longuement, des jardins ouvriers qu'un jésuite, le révérend Père Volpette, a fondés en plein Forez, dans la *Région noire*, à Saint-Etienne. Le Père Volpette, qui professait au collège Saint-Michel, avait une clientèle nombreuse de pauvres gens. Il donnait beaucoup; ses élèves, ses amis, ses relations lui confiaient des sommes importantes, et chaque année, il distribuait plusieurs milliers de francs. Cependant il constatait, avec effroi, non pas seulement l'insuffisance de ces secours, mais leur absolue inutilité : ceux qu'il avait secourus continuaient à demander, sans qu'il se produisît dans leur sort la moindre amélioration. Or, les terrains ne manquent pas à Saint-Etienne : ce sont des champs appartenant aux compagnies minières, qui les avaient achetés afin de n'être pas, en cas d'éboulement, forcés à payer des indemnités aux propriétaires, mais ne les cultivaient pas; ou ce sont des champs cultivés que l'on pouvait facilement louer. Le Père Volpette se proposa d'en louer quelques-uns, ou de se les faire

prêter gratuitement, puis de les partager en lots et de les répartir entre les familles les plus nécessiteuses, à qui l'on remettrait en même temps les outils, les semences et l'engrais nécessaires pour le défrichement, l'amendement et l'ensemencement. Ainsi il multiplierait par quatre ou cinq, peut-être par six ou par huit, le secours minime dont il disposait auparavant pour chaque famille; et il obligerait le vrai pauvre qui ne veut qu'être aidé, en écartant le mendiant qui ne veut que tendre la main. Ce vrai pauvre utiliserait les moments que lui laisserait son travail, posséderait un jardin à soi, irait là le dimanche, au lieu d'aller au cabaret, et soignerait ses légumes. Le Père Volpette commença en 1894 à réaliser son projet. Aujourd'hui, 600 familles de six personnes en moyenne possèdent 600 jardins, où elles récoltent tous les légumes dont elles ont besoin. Les ouvriers d'eux-mêmes avaient construit dans leurs jardins des tonnelles. Après les tonnelles, ils souhaitèrent des maisonnettes. Et voici com-

ment on procéda pour les contenter. Quand un ouvrier désire une maison, il adresse une demande au bureau du directeur. Cette demande agréée, il explique à l'architecte ce qu'il désire; l'architecte établit son plan, qui doit être approuvé et par l'ouvrier et par l'Association, et l'on bâtit. Tout ce que l'ouvrier peut faire lui-même, il le fera, et l'on porte à son compte, sur le cahier très complet de chaque maison, la valeur de son travail qu'on lui remboursera si, pour une raison ou pour une autre, il ne peut garder son immeuble. La maison terminée, il y entre, moyennant une annuité qui lui permet d'en devenir propriétaire au bout de dix, vingt, ou vingt-cinq ans, et qui varie suivant la valeur de la maison et la longueur de ce délai. Cette annuité équivaut à peu près au prix de la location, augmenté de l'impôt locatif et de l'impôt des portes et fenêtres. Un ouvrier paye environ 500 francs pendant vingt-cinq ans, pour un jardin et une maison de 10,000 francs, bâtie dans ce jardin. Mais ses sous-locataires lui

donnent au moins 300 francs. Un autre donne 400 francs pendant vingt-cinq ans pour un immeuble de 7,500 francs, maison et jardin, et il retire de ses sous-locataires 240 francs. Un troisième, 160 francs pour un immeuble de 4,500 fr., et il reçoit de ses sous-locataires la somme de 90 francs.

Dans cette annuité rentre une prime d'assurance prise sur la tête de l'ouvrier au bénéfice de l'Association. Le montant de cette assurance est le montant même de la somme déboursée par l'Association pour l'achat du terrain et la construction de la maison de l'ouvrier sur ce terrain.

Il y avait, à Saint-Etienne, un ouvrier, père de six enfants en bas âge, socialiste, presque anarchiste, et qui défendait à sa femme d'aller à l'église.

Depuis six mois, il était sans travail et le pain manquait à la maison. Le Père Volpette lui offrit un champ; l'ouvrier accepta, mais à la condition qu'il ne serait pas contraint d'assister à la messe.

« Vous n'irez pas à la messe », lui répondit le Père, qui lui bâtit une maison dans son jardin.

L'ouvrier n'en revenait pas, mais il ne désarmait pas non plus, car il craignait de découvrir dans ce bienfait un piège. Peu à peu, cependant, ses préventions tombèrent. Il se mit à aimer le Père d'une vive affection; un peu égoïste, sans doute, mais rude et franche comme sa personne.

Un jour qu'il était en veine de confidences, il lui dit :

— Pourquoi donc m'avez-vous choisi? Vous saviez bien qui j'étais!

— Oui, je le savais; on m'avait même dit que vous étiez pire que vous n'êtes en réalité.

— Que vous avait-on dit?

— On m'avait dit que vous étiez anarchiste; bien plus, le chef des anarchistes de Saint-Etienne.

— Oh! ça, non... Et pourtant... l'anarchie, ça a du bon... Mais enfin, pourquoi m'avez-vous choisi?

— Vous voulez le savoir? Je vous ai choisi parce que vous êtes un brave homme, que vous avez six bons petits enfants et une excellente femme, que vous étiez sans travail depuis six mois et que vous mouriez de faim.

Depuis, ses enfants ont été baptisés, et sa femme peut aller à l'église quand elle en a envie. Comme un jour ses compagnons lui demandaient : « Pourquoi vas-tu avec ce curé? » il répondit : « Ce curé-là est plus socialiste que nous (1). »

Or cette œuvre que le Père Volpette a pu mener à bien, il n'en aurait pas eu l'idée si, un jour, dans un journal, il n'avait lu l'exposé d'une œuvre entreprise dans l'Est, à Sedan, par une femme. Cette femme, c'était Mme Félicie Hervieu, et cette œuvre n'était pas autre chose qu'une œuvre de jardins ouvriers. L'initiative, ici encore, venait d'une femme : l'œuvre de Mme Hervieu, en effet, est non seulement anté-

(1) *Les jardins ouvriers à Saint-Etienne*, par le P. PIOLET. Lecoffre.

rieure à toutes les œuvres analogues françaises, mais encore à toutes les œuvres analogues de l'étranger, et l'on peut assurer qu'elle a été le modèle sur lequel toutes les autres se sont constituées.

J'ai rendu visite, il y a déjà longtemps, — c'était en 1898, si je me souviens bien, — à Mme Hervieu.

Elle habitait alors en plein quartier manufacturier de Sedan, où elle dirigeait avec ses fils une importante fabrique de draps. Je trouvais une femme déjà âgée, de petite taille, dont le visage était à la fois très doux et très volontaire, et qui me fit le meilleur accueil, me racontant elle-même et comment elle avait songé à créer ces jardins, et comment elle les avait créés, et quels résultats elle obtenait. Il n'y avait pas chez elle cet enthousiasme expansif que l'on rencontre si souvent, — et qui s'explique, — chez les fondateurs d'œuvres, mais une simplicité, un naturel, un calme qui touchaient plus vivement. On sentait que l'in-

telligence, aussi bien que le cœur, l'avait guidée.

— Je secourais depuis longtemps, — me dit-elle, — une famille de dix personnes, et cette famille, malgré mes dons, restait toujours aussi misérable. Je leur annonçai un jour qu'au lieu d'aumône je m'engageais à verser à leur nom chaque mois 6 francs à la Caisse d'épargne, si eux de leur côté versaient régulièrement 3 francs. Ils ne consentirent pas tout de suite; cela leur semblait dur et changeait leurs habitudes; puis comme je ne voulais rien entendre de leurs objections, ils finirent par m'apporter leurs 3 francs, et au bout de l'année ils possédaient 108 francs. Je leur proposai alors de louer un jardin, de le cultiver, et de manger les légumes qu'il produirait. Nouvelle résistance du côté de mes protégés, nouvel entêtement de ma part, et finalement j'eus raison de leur refus. Le champ fut loué : tout d'abord on le travailla sans entrain, puis avec plaisir, puis avec ardeur, et les légumes, non seulement nourrirent la famille, mais lui pro-

curèrent même, par la vente, un léger bénéfice.

Tel fut le début de l'œuvre, ou plutôt tel fut le petit événement qui détermina la création de l'Œuvre. En 1893, l'Œuvre fut fondée : elle se nommait *l'Œuvre de la reconstitution de la famille*, et son comité de direction était uniquement composé de femmes. Mme Hervieu y affecta une partie de ses revenus, car, bien qu'elle eût l'approbation des pouvoirs publics, elle ne réunissait pas aisément hors d'elle-même, — au moins dans les premières années, — les ressources nécessaires; mais elle avait cette foi qui soulève les montagnes.

Tout d'abord, elle loua aux environs de Sedan deux champs d'une superficie totale de 14,000 mètres carrés. Ces 14,000 mètres carrés furent répartis entre vingt-sept familles, à raison de 354 mètres carrés par ménage de une et deux personnes; de 430 mètres carrés par ménage de trois; de 516 par ménage de quatre et six; de 688 à 860 par ménage de plus de six. Il y eut une première dépense de 531 fr. 75, et, bien que l'année

eût été mauvaise à cause d'une grande sécheresse, la récolte suffit à entretenir en légumes les vingt-sept familles.

Ce premier résultat encouragea les ouvriers à persévérer; il y eut l'année suivante vingt-neuf familles nouvelles entre lesquelles furent partagés 16,880 mètres carrés.

En même temps, Mme Hervieu organisait ce qu'elle appelle la *Ferme mutuelle* : elle donnait 516 mètres carrés à quinze garçons de seize à dix-sept ans choisis parmi les enfants des familles assistées, à la condition que chacun d'eux versât un franc par mois ou 12 francs par an; ces jeunes garçons devaient cultiver ces jardins, les faire produire, les produits étaient vendus pour eux, et l'argent de cette vente placé à leur nom à la Caisse d'épargne. Un legs permit de louer des terrains pour dix-huit autres familles : en 1895, il y avait soixante-quatorze familles assistées qui se partageaient, en comptant les champs de la ferme mutuelle, 44,167 mètres carrés; en 1898, il y en avait cent vingt-cinq,

et l'on avait placé pour les jeunes gens de la « mutuelle » 465 francs. Et toutes ces familles tiraient de leurs jardins tous les légumes dont elles avaient besoin.

Mme Hervieu ne m'avait pas raconté tout cela, — on le croira sans peine, — avec la sécheresse que je mets à le répéter. Ce n'était pas seulement le résultat matériel qui lui causait de la joie, mais aussi le résultat moral. De ce qu'ils possédaient un jardinet, bien clôturé par des fils de fer, où ils étaient chez eux, ces ouvriers n'avaient plus les mines humbles et les manières gênées des pauvres à qui l'on fait l'aumône. Ils ne tendaient pas la main, ils travaillaient, et de se secourir ainsi eux-mêmes par leur travail ils ressentaient une légitime fierté et un parfait contentement. Mme Hervieu, pour me montrer avec quel zèle ils cultivaient ces jardins, me pria de remarquer que pas un pouce de terrain n'y était perdu. Même, aux heures où ils sortaient de l'atelier, plusieurs d'entre eux ramassaient dans les rues et sur les routes tout ce

qui pouvait leur servir économiquement. Les demandes de terrain affluaient, et l'on ne pouvait, — tant s'en fallait! — toutes les contenter. Un enfant de quatorze ans avait supplié Mme Hervieu de lui accorder quelques mètres carrés; c'était l'aîné de sept orphelins de père. Elle hésitait, ne voyant pas qui pourrait aider cet enfant. Il répondit qu'il serait aidé par son frère : or son frère avait deux ans de moins que lui. Elle hésitait toujours. « Je vous jure, dit-il, que je travaillerai bien, car je ne veux rien demander à personne. » Elle leur donna 720 mètres carrés : depuis deux ans qu'ils les avaient, on ne pouvait que les féliciter. Mme Hervieu venait alors d'ajouter à son œuvre un rameau nouveau. Dans un champ dit d'expérience, elle étudiait la valeur des différentes variétés de légumes, et tâchait de ramener en faveur d'anciennes cultures, particulièrement la culture des œillettes avec lesquelles on fabrique de l'huile, et qui était autrefois si répandue et si prospère dans l'Artois.

Voilà une œuvre d'assistance par le travail qui s'étend à tous les membres d'une famille. Ce n'est pas seulement le père, ou la mère, ou les enfants qu'on assiste, c'est à la fois le père, la mère et les enfants. L'*Œuvre du travail au foyer*, sous un mode différent, s'adresse également à la famille entière.

On se plaint, — et on ne se plaindra jamais assez, — de l'émigration qui, depuis des années nombreuses déjà, entraîne vers les villes paysans et paysannes. L'existence devenue très dure aux champs, avec les impôts qui s'accroissent chaque année, l'inclémence des saisons, l'emploi de plus en plus grand des machines agricoles et la faiblesse des salaires, expliquent cette émigration. Mais pour un qui gagne sa vie à la ville, combien restent sans place et sans ouvrage, et connaissent une misère plus cruelle qu'à la campagne! L'exode cependant continue. Il faut l'arrêter et, pour y réussir, il faut avant tout retenir la femme au village. On dit avec raison qu'où se trouve la femme se trouve le

foyer : l'homme, s'il s'éloigne pour travailler, retournera toujours au village qu'habitera sa femme. Mais pour que la femme demeure au village, il faut qu'elle puisse y subvenir à ses besoins et aux besoins de ses enfants; il faut que dans les mois où elle ne va pas aux champs, elle ait un métier qui lui rapporte quelque profit. Or, dans le temps, il existait de petites industries rurales, qui, sans être pénibles ni exclusives, procuraient des bénéfices appréciables. Ces industries, qui ont disparu de nos campagnes, M. Engerand (1) nous révèle que des Etats étrangers, comme la Russie, la Hongrie, l'Angleterre, les favorisent tout particulièrement. En Russie, par exemple, le gouvernement donne à fabriquer aux paysans d'une région les diverses pièces du harnachement militaire; en Hongrie, une société d'encouragement pour les travaux manuels des paysannes, que patronne l'archiduchesse Isabelle, leur réserve

(1) *La dentelle à la main*, par Fernand ENGERAND, p. 7, 12. Lecoffre, édit.

presque exclusivement la confection des toilettes de gala; en Angleterre, la duchesse d'Abercorn a décidé le ministère de la guerre à faire exécuter pour l'armée, annuellement, 14,000 paires de chaussons par les paysannes de Baronscourt; celles de Garry-Hill font les broderies qu'on utilise pour les grandes toilettes; celles d'Aghors et de Courtorn-Harbour font les bas et les houseaux pour les chasseurs. Ne pouvait-on, en France, instaurer, ou plutôt restaurer, des industries analogues?

Or, l'industrie de la dentelle à la main a très longtemps été une des plus florissantes de France. Femmes et enfants, vieilles femmes aussi, pouvaient s'y adonner, sans fatigue, à la maison, en plein air ou dans les chambres; c'était un travail qu'on laissait quand un autre plus urgent vous réclamait, et qu'on reprenait à son gré; il rapportait enfin un salaire moyen de 2 francs par jour. Sous le second Empire, dans le seul département du Calvados, il y avait 50,000 dentellières représentant une main-

d'œuvre de plus de 50 millions. Non seulement les mères enseignaient la dentelle à leurs petites-filles, mais presque toujours près de l'école primaire se dressait une école de dentelles. En dehors de l'école, la dentelle s'exécutait à domicile, ou bien en commun dans ce qu'on appelait les *chambres de dentelles*, sortes d'ouvroirs, ou bien dans les *paillots*, des étables tout simplement; là, assises sur la paille, réchauffées par la chaleur des bestiaux, à la lumière d'une bougie que reflétaient des globes d'eau, les femmes travaillaient, leur métier sur les genoux, tandis qu'une commère racontait une histoire, ou chantait une chanson. Aujourd'hui, on compte avec peine dans le Calvados un millier de dentellières qui gagnent sept à huit sous par jour. Le travail à la machine, la fabrication de la dentelle d'imitation, le nombre considérable surtout d'intermédiaires, fabricants, entrepreneurs en gros, sous-entrepositaires qui descendent du marchand de dentelles à la dentellière en se partageant les bénéfices d'autant

plus importants qu'ils réduisent le salaire de l'ouvrière, la suppression des classes de dentelles due à l'enseignement primaire auquel les inspecteurs ne tolèrent pas qu'on juxtapose un enseignement professionnel, tout a concouru à la ruine de cette industrie.

Afin de la relever, M. Engerand fit voter en 1903 une loi qui réorganisait l'enseignement de la dentelle à la main. Avant lui, cependant, les femmes, une fois de plus, avaient eu l'initiative de ce relèvement.

Mlle de Marmier, effrayée par le mouvement qui poussait les femmes et les filles de la campagne vers les villes et les grands centres, résolut de les maintenir dans leurs foyers. Une première année, en 1895, elle donna à trois jeunes filles, qui se préparaient à quitter leur village, des bas à tricoter à la machine, que l'on vendit tant bien que mal. L'année suivante, plusieurs jeunes filles se joignirent à celles-là, et l'on fabriqua pour 5,000 francs de tricot. Des femmes vinrent des villages environnants demander

de l'ouvrage. *L'Œuvre du travail au foyer dans les campagnes de France*, — c'était le nom de l'œuvre que venait de créer Mlle de Marmier, — était trop pauvre pour acheter les nouvelles machines nécessaires : elle dut chercher un autre genre de travail.

Mlle de Marmier connaissait la crise que traversait la dentelle à la main. Ici, pas de machine à acheter, mais une occupation qui entraîne une dépense minime et, si l'on peut supprimer dans le prix de revient de la dentelle la part démesurée que prélèvent les intermédiaires, si l'on peut trouver des intermédiaires bénévoles ou des entrepositaires qui acceptent une petite rémunération, un gain raisonnable pour chaque ouvrière. Mlle de Marmier et celles qui la secondaient y parvinrent. Dans certains centres, des femmes groupèrent directement les dentellières : ce furent les Pyrénées, avec Mlle Blanche de Béarn; le Calvados, avec la comtesse de Piennes; la Loire-Inférieure, avec la comtesse de la Rochefoucauld et la marquise de Montaigu;

l'Aveyron, avec Mme Cibiel; la Côte-d'Or, avec la marquise de Saint-Seine; le Morbihan, avec la baronne de la Gâtinerie; la Vendée, avec la comtesse R. de Villeneuve; la Seine-Inférieure, avec la comtesse de Pomereu; la Meuse, avec la marquise d'Imécourt, qui faisait exécuter dernièrement par ses paysannes tout le trousseau de mariage de sa fille; le Finistère, avec la comtesse de Vincelles; la Nièvre, avec la comtesse de Candolle; le Lot, avec Mlle Murat; la Seine-et-Oise, avec Mme P. Lebaudy.

Tout d'abord, comme la dentelle Renaissance était fort à la mode, les paysannes de l'Œuvre fabriquèrent de la dentelle Renaissance : le chiffre des ouvrières monta à cinquante. Suivit la fabrication de l'*Irlande française*. L'œuvre se suffisait à elle-même, devenait prospère : en 1899, elle avait cent ouvrières qui gagnaient 12,000 francs; en 1900, deux cents qui gagnaient 29,000 francs; en 1901, quatre cents qui gagnaient 52,000 francs; en 1902, mille qui gagnaient 122,000 francs; en 1903,

deux mille qui gagnaient 200,000 francs. La plus grande difficulté naissait de ce que les paysannes ne pouvaient s'habituer à livrer leur dentelle à la date exacte. Elles ne discernaient pas que, par un retard de quelques heures, toute une vente pouvait manquer. Mlle de Marmier les harcela de lettres, de dépêches, puis refusa le travail qu'on livrait en retard, et les envois enfin arrivèrent régulièrement. Aujourd'hui, l'œuvre compte plus de 3,500 femmes ou filles disséminées dans trente-cinq départements, et qui gagnent chez elles, sans fatigue, journalièrement, deux francs en moyenne (1). Les gains annuels sont variables, ils vont de 150 à 200 francs, suivant le nombre d'heures que l'ouvrière a consacrées au travail de la dentelle. Mlle de Marmier ne se contenta pas de ces résultats. Elle avait facilité à toutes ces femmes la vie de chaque jour : elle voulut les protéger contre la vieillesse et la maladie. En 1901, un

(1) *Le Travail au foyer*, par Mlle DE MARMIER, p. 232. Lecoivre.

syndicat avec société de secours mutuels fut créé. Moyennant une cotisation de un franc par mois, un fonds de caisse destiné à payer les frais de maladie fut constitué; puis, comme le nombre des ouvrières s'accroissait toujours, on transféra les économies de la société de secours mutuels à une caisse d'encouragement à l'épargne, dont les statuts furent annexés aux statuts de la mutualité. Ainsi, chaque année, l'œuvre peut distribuer cinq ou six dots, ou verser de petites sommes sur les livrets de retraite pour la vieillesse, ou payer des médicaments, ou encore assurer 50 centimes de salaire journalier aux ouvrières que la maladie oblige au chômage.

II

La presse pour tous. — La mutualité féminine.

Ce qui rend souvent difficile, dans les débuts, le succès d'œuvres semblables, c'est la défiance

instinctive qu'éprouvent, pour ceux qui s'occupent d'améliorer leur sort, ouvriers et paysans. Cette défiance est encore augmentée par la propagande que mènent auprès d'eux les politiciens, socialistes et autres, qui favorisent la lutte des classes pour en retirer des avantages personnels. On s'efforce de bien les persuader que tant d'initiatives généreuses s'opposent à leur véritable intérêt et n'ont pas d'autre but que de les rendre plus résignés et plus asservis. Les conférenciers, diseurs de belles paroles, sont nombreux qui répandent ces idées; mais la propagande conduite par le journal est encore plus dangereuse. Le journal, à notre époque, est une arme terrible ou, comme l'on voudra, admirable : il se glisse partout, pénètre jusque dans la plus petite commune et jusque dans la chaumière la plus humble. Et un seul numéro de journal n'a pas un lecteur, mais deux, cinq, dix, tout un hameau souvent.

Or cette propagande par les journaux est remarquablement dirigée. Taine rapporte dans

sa Correspondance, — sa lettre est datée du 5 février 1872, — qu'étant entré au café, dans une petite ville de province, et ayant réclamé les journaux, il ne put avoir que des feuilles radicales ou révolutionnaires. Il s'en étonna : on lui reparti que le café recevait ces journaux-là gratis et ne pouvait recevoir les autres que par abonnement. Comme le café avait les premiers sans les payer, il se dispensait d'avoir les autres en les payant.

Il y a quelques années, au quartier Latin, les étudiants de Sorbonne et des élèves de l'Ecole normale envoyaient en province, à des groupements, à des sociétés, les journaux qu'ils estimaient bien pensants et qui étaient socialistes et antimilitaristes. Leur organisation était la plus simple du monde. La province ne recevait que les journaux parus la veille à Paris, mais, comme les articles de politique et de doctrine étaient les seuls que ces jeunes gens tenaient à répandre et que leurs correspondants tenaient à lire, peu importait ce retard. Les passions

étaient vives alors en France, et les esprits se mêlaient à la lutte avec une ardeur parfois féroce. Ces jeunes gens mettaient à accomplir leur petite besogne une conviction, et, si je puis dire, une foi, qu'on eût voulu utiliser pour un autre objet.

Taine eût pu en cette année 1899, s'il avait encore vécu, formuler le même conseil qu'en 1872. Pourquoi ne pas imiter l'exemple de ceux qui inondent les cafés de journaux rouges? Pourquoi ne pas faire porter à l'auberge, au cabaret, où le soir les villageois passent une heure, le journal que nous recevons et que nous avons lu? Il profiterait ainsi à autrui et, comme souvent tout journal manque à l'auberge, celui-là régnerait. Pourquoi ne pas combattre la diffusion des journaux rouges par une diffusion aussi pénétrante des journaux qui défendent ce que nous croyons être la vérité?

Une idée aussi simple ne devait être réalisée que longtemps après avoir été exprimée. L'Association, nettement sectaire, « Les Jour-

naux pour tous », existait depuis 1890, et nulle association contraire n'était constituée. Ce fut une femme, et la femme de M. Taine, qui reprit l'idée émise en 1872. En avril 1902, Mme Taine fonda la *Presse pour tous*. Un Comité central siège à Paris, aujourd'hui, 10, rue d'Anjou. Si l'on verse une somme de cent francs on est fondateur; si l'on verse une somme de vingt francs, on est souscripteur; si l'on verse une somme inférieure à dix francs, on est affilié. Tout d'abord l'œuvre propose à chacun de ses membres d'envoyer son journal, après l'avoir lu, à un destinataire de son choix. Comme il est important de bien choisir ce destinataire, elle fournit des noms et des adresses. Des correspondants, par des enquêtes conduites sur les lieux, renseignent sur l'esprit de chaque région, indiquent quelles sont dans ces régions les personnes les plus influentes, celles dont l'opinion agit sur l'opinion des autres, les individus, comme le coiffeur, le cafetier du village, dont les maisons sont des centres de réunion et chez

qui se rassemblent les habitants. Encore faut-il que le journal plaise au lecteur, et corresponde à sa mentalité : c'est là ce que doit apprendre le correspondant, afin que les efforts tentés ne demeurent pas stériles. L'œuvre ensuite paye à des propriétaires ou gérants d'établissements publics des abonnements à certains journaux parisiens, régionaux et locaux. Comme elle a pu obtenir presque toujours ces abonnements à des conditions particulièrement avantageuses, les abonnés ne reçoivent plus les journaux de seconde main et en retard, mais directement. Aujourd'hui, après cinq années d'existence et un développement méthodique, la *Presse pour tous* compte plus de 80,000 abonnements et envoie chaque jour plus de 100,000 journaux. Le comité espère doubler ce chiffre. Si l'on considère que chaque journal envoyé peut atteindre vingt-cinq à trente lecteurs, on saisira l'importance de l'œuvre.

! Mme Taine ne voulait pas borner son dévouement à la *Presse pour tous* : elle caressait un

autre projet, et, peu de semaines avant de disparaître, elle priaït les femmes et les hommes qui l'avaient aidée dans sa première œuvre de collaborer à une autre œuvre de relèvement moral et intellectuel. Elle était, en effet, douloureusement impressionnée par la médiocrité littéraire des livres qui sont le plus répandus dans le public, et surtout par leur immoralité. A une époque où tout le monde veut lire, elle pensait avec raison qu'ils sont bien rares ceux qui savent ce qu'il faut lire. Mme Taine suggérait donc de former une société qui, sous le nom de « Société des bibliothèques Taine », distribuerait aux bibliothèques locales, aux groupements, aux particuliers des ouvrages d'une véritable valeur littéraire, historique, scientifique, économique et sociale. La mort l'empêcha de réaliser ce dessein; mais, après sa mort, un comité s'est organisé pour accomplir ce qu'elle avait conçu. Ce comité a pour présidente la comtesse Jean de Castellane; il comprend quatorze hommes, parmi lesquels MM. de Contenson, Georges Goyau,

René Pinon, le comte de Vogüé, M. de Witt-Guizot, et une seule femme, Mme Paul Perdrioux; mais nombreuses sont les femmes qui patronnent l'œuvre : Mmes la comtesse de Béarn, la comtesse Greffulhe, Landouzy, Arvède Barine, Louis Paul-Dubois, Chenu, Massieu, pour ne citer que celles-là.

La Société, anonyme et administrée par un conseil de cinq à dix membres, doit souscrire un capital initial, qui est fixé à 50,000 francs, divisés en cinq cents autres actions nominatives de 100 francs. Sur les bénéfices nets annuels, après déduction des frais généraux, il sera prélevé :

- 1° 5 pour 100 pour la réserve légale;
- 2° 10 pour 100 pour une réserve spéciale de prévoyance;
- 3° La somme nécessaire pour payer un premier dividende de 3 pour 100 sur les sommes dont les actions sont libérées.

L'excédent est réparti de la façon suivante :

- 25 pour 100 à tous les associés proportionnel-

lement au nombre de leurs actions; 75 pour 100 mis à la disposition du conseil, pour, suivant les proportions par lui fixées, soit assurer le développement de la Société, soit faire une répartition de bénéfices entre les agents ou entre les personnes qui auront conclu des affaires avec la Société, soit répartir un supplément de dividende aux actionnaires, soit constituer une réserve extraordinaire.

Le conseil nommera un comité de lecture. Ce comité de lecture décidera quels livres il faut admettre et recommander; ces livres seront vendus ou loués. Quant à la location, un seul mode, au moins dans les débuts, sera utilisé. Les livres ne seront loués qu'en boîte, contenant environ 25 francs de livres choisis et ordonnés suivant la formation intellectuelle du lecteur, primaire, secondaire ou supérieure. De ces boîtes les unes seront homogènes, c'est-à-dire renfermeront uniquement des volumes d'un seul genre, ou même des volumes traitant une seule question; les autres seront variées, c'est-à-

dire renfermeront à la fois des romans, des livres d'histoire ou de morale, des manuels pratiques, à la manière d'une véritable petite bibliothèque. Par exception, et sous certaines conditions à déterminer, des boîtes pourront être composées au choix du lecteur. Le prix de location d'une boîte sera de 2 fr. 50 pour un mois; de deux boîtes, 8 francs pour six mois; de quatre boîtes, 24 francs pour un an. A toute demande de livres devront être joints le prix de location majoré des frais d'envoi, le transport à l'aller et au retour étant à la charge de l'abonné, et une somme de 5 francs par boîte, à titre de cautionnement.

Le comité a dressé déjà, comme spécimen, sa liste de livres. Voici, par exemple, le détail d'une boîte pour enfants des villes d'une formation primaire : Bazin, *Contes de Bonne Perrette*; Le Béalle, *Dessin linéaire*; Wallon, *Jeanne d'Arc*; Laboulaye, *Contes et Nouvelles*; Bréhat, *Aventures d'un petit Parisien*; Fabre, *le Livre d'histoires*, récits scientifiques; Girardin, *Petits Contes alsaciens*; Faguet, *La Fontaine expliqué*

aux enfants, Corneille expliqué aux enfants; Poiré, Lectures sur les principales industries. Et voici encore le détail d'une boîte pour jeunes filles : Balzac, *Eugénie Grandet*; Bazin, *les Oberlé*; A. Daudet, *le Petit Chose* (édition pour la jeunesse); comte d'Haussonville, *Misères et salaires de femmes*; Boissier, *Madame de Sévigné*; Perreyve, *la Journée des malades*; Legouvé, *l'Art de la lecture*; Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*; Chateaubriand, *Itinéraire*.

Une idée éveille toujours une autre idée. Mme Jean de Castellane, en s'occupant d'organiser l'œuvre des bibliothèques, en est venue à penser qu'il faudrait aussi lutter contre la diffusion à l'étranger des mauvais livres français. Je me souviens avoir été, dans un voyage en Italie, désagréablement étonné en voyant, aux meilleures places, dans les étalages des libraires installés à Milan sous les galeries Victor-Emmanuel, des livres français d'une valeur littéraire nulle, et uniquement pornographiques. C'était là ce qui représentait notre

littérature : des volumes égrillards, obscènes même, avec des couvertures suggestives. Ce qui se passe à Milan se passe un peu partout hors de nos frontières. Ainsi s'accroît la mauvaise et fausse réputation que nous avons chez nos voisins et chez les voisins de nos voisins. Mais comment remédier à ce mal? Pourra-t-on s'entendre avec les grands éditeurs et les amener à envoyer leurs livres aux libraires étrangers avec une plus forte réduction? Créera-t-on une sorte de ligue qui, par tout un système de correspondants, signalera à ces libraires les bons livres, et par bons livres, j'entends les livres qui ont à la fois une valeur littéraire et une valeur morale, ou qui sont tout au moins littéraires, sans être immoraux? Créera-t-on sur le modèle des bibliothèques Taine une société de bibliothèques pour l'exportation? Ce ne sont là encore chez Mme de Castellane et ceux dont elle réclame l'aide que des intentions, des recherches, des études. Mais le bien à accomplir dans ce sens est trop réel, pour qu'aucun des Français qui

ont à cœur notre bonne renommée puisse se désintéresser de cette tentative.

Dans ce long voyage à travers les œuvres féminines, on a pu constater la façon toute moderne dont les femmes conçoivent l'action qu'elles doivent exercer. Assistance et non bienfaisance, tel est le principe qui règle leurs efforts, et elles adoptent, elles élargissent même, avec une intelligence peut-être encore plus remarquable que leur zèle, les formes les plus récentes, les plus hardies, et, si je ne craignais d'employer un mot bien gros, les plus socialistes de l'assistance. Or, parmi ces formes si nombreuses, l'une des plus populaires est celle de la mutualité. Nous avons pu voir, il n'y a pas très longtemps, les rues de Paris envahies par une longue procession de mutualistes accourus de tous les points du pays, et le Président de la République déclaré, en témoignage d'honneur, le premier mutualiste de France. Et sans doute, dans presque toutes les œuvres que nous avons

décrites, il y a des sociétés de secours mutuels, mais il n'existe pas d'œuvre qui soit uniquement une œuvre de mutualiste. Or, M. Kergall, président du syndicat économique agricole de France, qui cherchait à imprimer aux sociétés de secours mutuels un plus grand essor, en augmentant d'une part leur nombre et de l'autre le nombre des membres honoraires, en vint à imaginer une œuvre très particulière, uniquement féminine, qu'il appelait l'*Union mutualiste des femmes de France*. « Les femmes, dit justement Mme Lucie Félix-Faure Goyau, sont naturellement de merveilleuses propagandistes. Elles ont le privilège, incomparable pour l'action, de transformer tout de suite l'idée en sentiment, et l'intérêt humain qui s'attache aux mutualistes était fait pour éveiller chez elles les sympathies les plus généreuses et les plus ardentes. Des individus se groupant, s'associant, afin de parer aux éventualités de la maladie et de la misère, payant mensuellement, trimestriellement ou annuellement, une

légère cotisation afin de secourir ou d'indemniser ceux d'entre eux sur qui sévit la maladie, il y avait là de quoi fixer leur attention soucieuse de la vie pratique. L'idée mutualiste devenait la sauvegarde de ce foyer sur lequel elles règnent, et les plus riches d'entre elles devaient avoir l'intelligence de la destinée féminine, comprendre celles de leurs sœurs pour qui le soin de l'existence quotidienne est le plus souvent une tâche d'un héroïsme ardu. »

Naturellement, M. Kergall désirait que cette œuvre féminine fût dirigée par une femme. Mme la comtesse de Kersaint, « avec une de ces activités dont les femmes seules ont le secret, recueillit, parmi les femmes de toutes conditions sociales, les quelques centaines d'adhésions suffisantes pour créer l'œuvre (1). » Un bureau provisoire fut nommé : Mme de Kersaint en était la présidente; Mme la comtesse R. de Béarn et Mme Cornélis de Witt, les vice-pré-

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. Emmanuel DEDÉ, p. 5.

sidentes; Mme Kergall, la trésorière. Les statuts furent définitivement adoptés en février 1902. Le nom de l'œuvre a depuis un peu changé : c'est aujourd'hui l'*Union mutualiste des Françaises*, et c'est Mme Goyau qui en est maintenant la vice-présidente.

L'Union mutualiste des Françaises n'est pas, comme on pourrait le croire, une grande société de secours mutuels pour femmes. Elle est uniquement une association de personnes qui s'intéressent à la mutualité. Aussi n'est-elle pas régie par la loi du 1^{er} avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels, mais par la loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations. Elle n'a donc pas pour but de procurer des avantages matériels à ses sociétaires en échange de leurs souscriptions ou de leurs cotisations, mais de propager en France l'idée et les applications de la mutualité, notamment en vue de la retraite; de faciliter aux femmes l'accès dans les sociétés de secours mutuels, de provoquer la création de mutualités ou d'unions, de seconder et au besoin de

coordonner le fonctionnement des sociétés de secours mutuels existantes. C'est, très exactement, une ligue de propagande de la mutualité. Dans cette association il n'y a que des femmes, de toutes classes, depuis la grande dame jusqu'à l'ouvrière : fondatrices, si au moment de leur admission elles versent une cotisation minima de vingt francs; adhérentes, si elles versent une cotisation annuelle de dix francs au moins. Toutefois, il existe deux catégories de membres qui peuvent être de l'un et l'autre sexe, les membres d'honneur, dont la cotisation annuelle est de cinq francs, et les membres correspondants, de nationalité étrangère. Mais seules peuvent appartenir au conseil d'administration les fondatrices et les adhérentes. Ne nous étonnons pas qu'une œuvre si importante soit dirigée seulement par des femmes. Les divers groupements, dont nous avons parlé dans les pages précédentes, ont achevé en quelques années l'éducation sociale de la femme. Il existe aujourd'hui en France beaucoup de femmes dont

les bonnes volontés et l'intelligence peuvent être utilisées avec profit; c'est ainsi qu'est recruté le conseil de l'Union mutualiste : Mmes la comtesse de Beauchamp, de la Rochefoucauld, Landouzy, Labruyer sont des conseillères précieuses. Au reste, à côté de ce conseil féminin agit un comité technique consultatif présidé par M. Denys Cochin et composé des hommes les plus connus par leur compétence, tels que MM. Charles Benoist, Emile Cheysson, Alfred Mézières, Louis Milcent, le comte de Mun, G. Picot, de Contenson, Dedé. C'est ce comité qui fournit toutes consultations aux sociétés ou aux particuliers, relativement à la mutualité, qui rédige les statuts, fait les conférences ou les cours mutualistes, publie les articles et les brochures nécessaires pour instruire la masse. Cette association enfin, comme bien on pense, n'est pas seulement parisienne; elle est nationale, et son action s'étend en province par des sections locales : les sections du Sud-Est que préside à Lyon Mme Duport, du Sud-Ouest

que préside à Bordeaux Mme Gautier-Lacaze, de l'Ouest que préside à Nantes Mme Jollan de Clerville, de la Vendée que préside Mme de Lespinay, du Périgord et du Limousin que préside Mme de Verninac de Saint-Maur.

Telle est, en résumé, l'organisation de l'Union mutualiste des Françaises. Comment agit-elle? Elle agit sur « les favorisés de la fortune » d'une part, et de l'autre sur les travailleurs. Ces favorisés de la fortune, il faut qu'elle les intéresse à la mutualité, parce que leur situation ou leur richesse les obligent à contribuer au relèvement social et économique du pays : ils ont dans la société des devoirs et des charges; que leur charité, au lieu de servir un individu, monte de l'individu à la collectivité; qu'elle s'adresse moins à d'irrémédiables vaincus qu'à des êtres sains et saufs, réunis pour mieux se défendre dans la lutte pour la vie (1). Devenus membres honoraires, ils apporteront à l'Union ou aux

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. DEDÉ, p. 16.

sociétés de secours mutuels l'appui de leur cotisation, de leur intelligence ou de leur influence. Quant aux travailleurs, l'action de l'Union sur eux se manifeste sous une forme technique et pratique. Des conférenciers leur expliquent les services que rend l'aide mutuelle. Si la conférence a réussi, un premier groupe est créé, puis, une fois délimités les buts que la société devra particulièrement atteindre, les statuts sont rédigés, et l'Union se charge de leur impression. Un secrétariat mutualiste procure tous les renseignements. Souvent des sociétés périclitent ou ne progressent pas. L'Union facilite par des subventions les transformations nécessaires. Les sociétaires concourent à l'Union d'une façon incessante. Ils indiquent les petites sociétés qui végètent et entre lesquelles il serait bon d'opérer une fusion, afin qu'elles pussent se développer. Ils cherchent par l'intermédiaire des femmes d'industriels à fonder des œuvres mutualistes, mutualités scolaires, mutualités maternelles, caisses de retraites, dans les grands

ateliers, les chantiers, les usines. Ils divulguent quelles sont les sociétés existantes et prospères qui pourraient admettre des femmes et des enfants. Dans les campagnes ils étudient la situation mutualiste des localités où ils vont en villégiature, et, s'il n'existe pas de mutualité dans la localité, ils s'informent de celle qui correspondrait le mieux aux désirs ou aux besoins des habitants, car souvent, dans les milieux ruraux, un syndicat agricole, une caisse contre la mortalité du bétail, une société d'assurances agricoles contre l'incendie, une caisse de crédit ont plus de chances d'aboutir, dans les débuts, qu'une société de secours mutuels proprement dite. Toutes ces informations sont transmises au comité qui décide. En 1905, l'Union avait créé soixante-quinze mutualités, et en 1906 elle avait à résoudre cent quatre-vingts projets de sociétés de secours mutuels.

Entre toutes ces sociétés qu'elle a inspirées ou constituées sous son patronage, entre toutes ces sociétés qu'elle subventionne, l'Union mutua-

liste a voulu nouer un lien. Elle les a donc groupées en 1903 en fondant l'Union centrale mutualiste. Chaque société garde son autonomie absolue, mais l'*Union centrale*, non seulement assume la défense des intérêts de ses sociétés adhérentes, mais encore elle assure à tous leurs membres des avantages nouveaux ou supplémentaires : 1^o une allocation renouvelable pour les cas d'invalidité qui ne résultent pas d'accidents du travail ou de fautes personnelles, qui ne sont pas prévus par les statuts de leurs sociétés respectives, ou qui surviennent avant l'âge fixé pour le versement d'une retraite; 2^o à l'occasion de leur veuvage, aux femmes appartenant ou dont les maris appartiennent aux Sociétés unies, une allocation également renouvelable; 3^o aux femmes des membres participants et aux participantes des Sociétés unies une indemnité au moment de leurs couches; 4^o aux Sociétés unies la possibilité de faire profiter leurs membres des établissements créés, dans l'intention de mutualité ou d'humanité,

par les personnes ou institutions particulières qui s'intéressent à l'Union; 5° elle s'occupe de l'organisation de tous services utiles aux Sociétés unies, tels que mutation, mise en subsistance, constitution de caisses autonomes pour les retraites, etc.; 6° elle provoque encore la création de sociétés de secours mutuels. Afin de ne pas grever le budget des sociétés, la cotisation n'est que de 0 fr. 50 pour 100 sur le produit annuel des cotisations de leurs membres participants respectifs.

L'Union mutualiste des Françaises, on le voit, par sa composition, son organisation, ses moyens d'action, a son caractère propre. Mais ce qui la caractérise plus spécialement encore, c'est la base même sur laquelle elle établit ses œuvres de mutualité. La mutualité, naguère, était individualiste : elle ne recevait que des hommes et ne désirait pas recevoir des femmes. La moyenne des malades étant plus élevée chez les femmes que chez les hommes, la femme mutualiste alourdissait le budget de la mutua-

lité : quelques mutualités mixtes se formèrent cependant.

Mais M. Cheysson remarque avec raison qu'en accueillant dans ses rangs la femme et l'enfant, la mutualité les traitait, à leur tour, comme elle avait traité le père, c'est-à-dire comme des individus isolés, et non comme les éléments de ce tout harmonique qui est la famille. L'Union mutualiste a voulu réparer cette erreur : elle accueille la famille en tant que famille, soit le père, la mère et les enfants. Elle va même plus loin et, jugeant que la profession est une grande famille, elle élargit la base familiale jusqu'à la base professionnelle. Si la famille noue entre les hommes des liens étroits, la communauté de métier noue aussi des liens robustes. « Si l'on réunit dans la même association, écrit M. de Contenson (1), des gens de métiers par trop dissemblables, on risque de ne pouvoir procéder ensuite avec équité pour la répartition des in-

(1) *Syndicats, mutualités et retraites*, par L. DE CONTENSON, p. 224. Librairie académique Perrin et C^{ie}.

demnités, car il est des maladies et des accidents particulièrement fréquents dans certaines professions, des indispositions que cause un travail spécial, et qui ne se rencontrent pas dans le métier d'à côté. Or, si toutes les professions sont mélangées dans la même société de secours mutuels, ce seront celles où l'on se porte bien qui payeront pour celles où l'on est le plus éprouvé.

« Enfin il est un fait qui ne me semble pas avoir jusqu'à présent suffisamment frappé l'opinion publique, c'est que, dans certaines industries, un homme est usé à cinquante ou cinquante-cinq ans et sent alors le besoin de jouir d'une pension de retraite, tandis que dans l'agriculture, par exemple, un homme est souvent robuste de soixante à soixante-cinq ans et rend des services, même à cet âge. Or, si l'on met ces deux hommes dans la même société de secours mutuels, il arrivera que l'un aura droit trop tard à sa retraite : c'est l'ouvrier de l'industrie aux organes ruinés par l'air empoisonné

de la mine et de l'usine : tandis que l'autre pourra refuser un repos qu'il jugera prématuré; c'est l'homme des champs. » Il faut donc encourager les syndicats à créer pour leurs membres, ou plutôt à pousser leurs membres à créer des sociétés de secours mutuels; là où il existe des unions de syndicats, créer une organisation de secours mutuels qui les englobe tous; là où il n'existe pas de syndicats, créer des sociétés de secours mutuels en tenant compte des besoins des travailleurs d'une certaine profession.

Une objection cependant se présente aussitôt à l'esprit. S'il est facile de faire entrer dans une mutualité toute une famille, combien sera-t-il difficile souvent de trouver un assez grand nombre d'ouvriers exerçant la même profession, pour les grouper! Dans certains centres industriels l'on y parviendra, car là beaucoup d'hommes exercent le même métier, mineurs, par exemple, métallurgistes, tisseurs ou chaudronniers. Mais dans la plupart des petites localités, et souvent même dans des villes im-

portantes, on ne trouvera que quelques individus exerçant le même métier. Dans un village, par exemple, il n'y aura qu'un maréchal, qu'un cordonnier, qu'un bourrelier... dans une ville il y aura cinq ferblantiers, quatre plombiers, six serruriers... des mutualités composées de si peu de membres n'auraient pas assez de ressources pour vivre. En outre, peu nombreuses sont les familles où la femme et les enfants aient le même métier que le père. Alors comment une mutualité pourra-t-elle être ensemble familiale et professionnelle? L'Union mutualiste des Françaises ne nie pas la valeur de cette objection qu'au reste elle avait prévue et dont elle constate par l'expérience la vérité. Aussi, ne pose-t-elle pas en principe absolu la nécessité de la base professionnelle. La mutualité familiale : voilà son principe absolu et un principe dont l'application peut être sans peine constante, et elle ajoute : la mutualité professionnelle, quand cette mutualité sera possible. M. Dedé, secrétaire du Comité technique,

avoue que la possibilité s'en est rarement offerte.

L'Union mutualiste cependant a pu, dans l'Oise, où les ouvriers agricoles abondent, établir en juillet 1906 une mutualité professionnelle qui est en même temps une mutualité familiale. Cette mutualité a été constituée de la façon suivante. Les cotisations payées par les participants sont majorées d'un tiers par les fermiers et forment une première caisse, dite de maladies. Une deuxième caisse existe, dite des retraites, et divisée en deux :

Tout d'abord une caisse alimentée par un versement de 6 francs que fait chaque ouvrier et qui donne à chacun d'eux un livret individuel de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, livret qui est sa propriété; ensuite, une caisse spéciale d'allocations de retraites alimentées par un versement de 12 fr., par tête d'ouvrier et par an que font pour un tiers le propriétaire et pour deux tiers les fermiers. Ces allocations doivent grossir la

caisse qui fournit le livret individuel. Une troisième caisse enfin, dite de transition et d'invalidité, et réservée aux ouvriers qui ont aujourd'hui quarante ans, est alimentée par un versement de 6 et 12 francs que font le propriétaire et le fermier. Avant de se prononcer sur cette forme de la mutualité, il convient de la voir vivre : or, la mutualité professionnelle de l'Oise n'a commencé à fonctionner qu'en octobre 1900.

Un étranger de marque, de passage à Paris, assistait un soir à une réception fort brillante. Les femmes portaient les plus belles toilettes, les plus beaux bijoux; la conversation était vive, spirituelle; on parlait théâtre, mode, littérature. Il ne put s'empêcher de sourire, et tout en admirant la beauté, l'élégance et le charme de celles qu'il observait, il insinua qu'il reconnaissait bien là cette futilité des Parisiennes, proverbiale dans toute l'Europe. La maîtresse de la maison, lui désignant au hasard une de ses invitées,

puis une autre, et une autre encore, lui exposa brièvement, pour toute réponse, quelles avaient été, dans la matinée et dans l'après-midi, les occupations de chacune. Celle-ci vivait au milieu des enfants du peuple; celle-là, infirmière brevetée, dirigeait un dispensaire de tuberculeux; cette troisième enseignait aux petites filles d'un quartier lointain la science ménagère; cette dernière demeurait tout le jour dans une « résidence sociale » à répondre aux demandes de secours moral et matériel que lui adressaient les femmes d'ouvriers... Il apprit ainsi, avec un grand étonnement, que cette apparente frivolité cachait non seulement la conscience parfaite des devoirs qui incombent aux heureux de ce monde, mais un dévouement continuel, un zèle jamais lassé, et le savoir réel des formes nouvelles dans lesquelles aujourd'hui il faut pratiquer le précepte chrétien : « Aimez-vous les uns les autres. »

Cet étranger avait, des femmes françaises,

et particulièrement des femmes parisiennes, l'opinion que partagent la plupart des étrangers. Il est irritant, en vérité, que nous soyons si mal connus hors de nos frontières. La faute en est sans doute à nous-mêmes. Nous désirons qu'on loue les qualités en quelque sorte extérieures de notre race, son esprit, sa grâce, sa légèreté, son scepticisme commode, sa politesse, qualités qui n'ont guère pour résultat que de rendre une société agréable, et nous dissimulons, comme si nous en étions un peu honteux, nos qualités plus sérieuses, celles en somme à qui nous devons d'exister et de durer. Ce n'est pas de la vanité que de se montrer tel qu'on est : c'est avoir le juste sentiment de toute sa valeur et vouloir que les autres l'aient aussi. Que la Française soit toujours la reine de la mode, je le veux bien, et je tiens à ce qu'elle conserve cette royauté qui est aimable : mais elle est autre chose, depuis plusieurs années surtout qu'elle s'est vouée à une action féconde sur le terrain des œuvres et des institutions sociales, et il ne

faut pas qu'on l'ignore. Je voudrais que ces pages eussent manifesté suffisamment ce qu'elle a fait : encore ai-je dû choisir parmi tant d'initiatives, tant d'entreprises, tant de créations.



FIN



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	1
--------------	---

CHAPITRE PREMIER

L'ÉDUCATION SOCIALE DE LA FEMME

I. — L'Action féministe et l'action féminine.....	1
II. — L'Exemple de l'étranger. — L'École de formation sociale. — L'Action sociale de la femme.....	25
III. — L'Action pratique. — Le Foyer. — Le Sillon....	61

CHAPITRE II

L'ENFANT

I. — L'Union familiale et Mlle Gahéry.....	86
II. — L'Enseignement ménager : l'Œuvre de Mme de Diesbach	109
III. — Les <i>Settlements</i> et la Maison du peuple. — L'Œuvre de Mlle Chaptal.....	120
IV. — La Ligue des enfants de France.....	143

CHAPITRE III

LA JEUNE FILLE OUVRIÈRE

I. — <i>L'Aiguille</i> . — Les Syndicats lyonnais. — Les Syndicats professionnels de Paris.....	161
---	-----

290 OEUVRES SOCIALES DES FEMMES

II. — La Ligue sociale d'acheteurs.....	199
III. — La protection morale de la jeune fille.....	222

CHAPITRE IV

POUR TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE

I. — Les Jardins ouvriers. — Le Travail au foyer...	235
II. — La Presse pour tous. — La Mutualité féminine.....	256

VERIFICAT
1987

VERIFICAT
2007

VERIFICAT
2017

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

Rue Garancière, 8

